COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'ÉVIAN
VALLÉE D'ABONDANCE

Diagnostic du patrimoine du pays d'Évian

Histoire du pays de Gavot

Volume 1

Sidonie Bochaton
Janvier 2018

Illustration de couverture:

Carte de Jean du Villard (1588).
Bibliothèque de Genève.

Communauté de communes pays d'Évian vallée d'Abondance

Pays d'art et d'histoire

Diagnostic du patrimoine du pays d'Évian

Volume 1

Sidonie Bochaton
avec la collaboration de Sébastien Lamouille

Janvier 2018

Sommaire

Introduction 11

Qu'est-ce que le pays d'Évian ? 12

Le pays d'Évian n'existe pas ! 12

Emprise géographique du Pays de Gavot 16

Contexte géologique 17

Quelles sources pour l'étude du pays de Gavot ? 18

Sources archivistiques 18

Sources bibliographiques 21

Première partie : les périodes préhistoriques et protohistoriques 22

La préhistoire 22

La protohistoire 25

Seconde partie : l'Antiquité gallo-romaine 26

Les Allobroges deviennent Viennois 26

De rares vestiges en pays de Gavot 27

Troisième partie : le haut Moyen Âge 28

Les Burgondes 28

Les Mérovingiens 28

Les Carolingiens 29

Naissance du royaume de Bourgogne transjurane 29

L'organisation du territoire 30

Autres nécropoles en pays de Gavot 31

Quatrième partie : le Moyen Âge féodal 31

De la fin du royaume de Bourgogne à 1200 32

La transition politique de 1032 32

L'émergence de l'aristocratie régionale 32

Le tournant du XIIIe siècle 36

Organisation administrative du comté de Savoie 36
Deux monastères voisins et pourtant si différents 40

Le Moyen Âge tardif (XIVe et XVe siècles) 44

Expansion des familles nobles et construction de nouvelles demeures 44
La vie religieuse 48
Les structures sanitaires 50
Conclusion 53

Cinquième partie : l'époque moderne 56

Le temps des guerres 56

La domination valaisanne 57
La domination française 60

L'évolution du tissu nobiliaire 62

Le phénomène des coseigneuries 62
L'émergence et l'implantation foncière de la noblesse de robe 64

La vie quotidienne 64

Soigner les corps et les âmes 64

Une économie tournée vers les montagnes 67

Vers la modernité 68

Sixième partie : L'époque contemporaine 70

L'occupation française : de la République à l'Empire (1792-1815) 70

La période révolutionnaire 70
L'empire napoléonien 73

Du rétablissement du duché de Savoie en 1815 à la guerre de 1914 73

La religion 74
Vers une modernisation de la société 74
L'eau et la pierre, le thermalisme et les carrières 75

La seconde guerre mondiale en pays de Gavot 78

De 1945 à nos jours : développement de l'industrie et du tourisme 80

L'usine d'embouteillage de l'eau d'Évian 81

Les stations de ski 81
Conclusion 83
Bibliographie 85

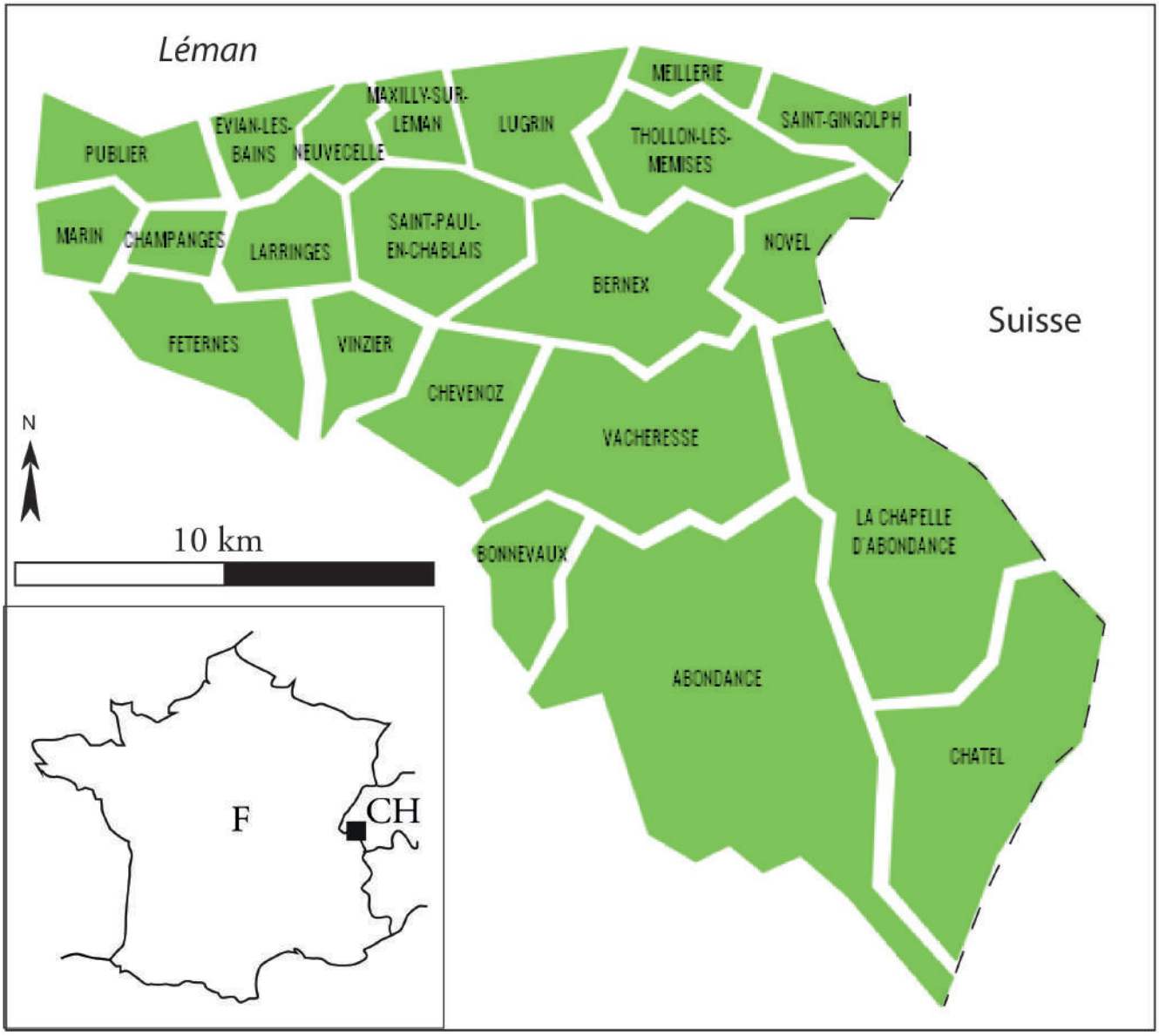

Localisation du pays d'Évian et des communes composant la communauté de communes pays d'Évian vallée d'Abondance.
DAO: S. Bochaton

Rappel des périodes historiques en Savoie du Nord

Époque historique	Subdivision	Dates extrêmes
Préhistoire	Âge de la pierre (Néolithique)	-5500 / -3300
	Âge du cuivre (Chalcolithique)	-3300 / -2300
	Âge du bronze	-2300 / -800
Protohistoire	Âge du fer	-800 / -121
Antiquité	Période gallo-romaine	-121 / 443
Moyen Âge	Haut Moyen Âge	443 / 1032
	Moyen Âge moyen et tardif	1032 / 1416
Période moderne		1416 / 1792
Période contemporaine	Occupation française	1792 / 1815
	Restauration sarde	1815 / 1860
	Annexion et guerres mondiales	1860 / 1945
	Aujourd'hui	1945 / 2017

Introduction

Ce rapport présente les résultats d'une opération de diagnostic du patrimoine effectuée dans le territoire de l'ancienne communauté de communes du pays d'Évian, fusionnée depuis le 1er janvier 2017 avec l'ancienne communauté de communes de la vallée d'Abondance. Ce diagnostic et sa restitution ont été menés entre juillet 2017 et janvier 2016 par Sidonie Bochaton, archéologue médiéviste et doctorante à l'université Lumière Lyon 2. Il a été suscité par la fusion des deux communautés de communes et la volonté d'étendre le label de la vallée d'Abondance au pays d'Évian. La difficulté principale résidait en de nombreuses différences entre le territoire d'origine de ce label, à savoir une vallée montagnarde composée de seulement six communes et anciennement soumise à un seul pouvoir dont l'ensemble des archives a disparu (l'abbaye d'Abondance), et le territoire visé par l'extension composé de seize communes et d'une multitude d'anciens centres de pouvoir (prieuré de Meillerie, seigneurie de Saint-Paul, centre de châtellenie d'Évian-Féternes, etc.) dont la documentation archivistique conservée est abondante. Une excellente connaissance des ressources documentaires de même que du territoire était donc indispensable afin de restituer une majorité de données en un court laps de temps[1].

Ce territoire se compose de seize communes réparties sur une superficie de 144,2 km^2. En 2013, sa population atteignait les 34.100 habitants. Le principal pôle urbain est la ville d'Évian-les-Bains, construite sur la rive sud du Léman, plus grand lac alpin d'Europe centrale. L'urbanisation est particulièrement dense dans les communes situées le long de la rive, telles Lugrin, Maxilly-sur-Léman, Neuvecelle et Publier. Sur le plateau et au pied des massifs préalpins, des villages se développent au milieu des champs, des bois et des marais, dans un paysage aux traits ruraux. Les protections au titre des monuments historiques sont peu nombreuses (seulement douze monuments et vingt-six mobiliers) et parfois incomplètes, en témoigne le récent complément d'inscription du prieuré de Meillerie en 2015. Onze communes ne possèdent aucun monument protégé, alors que le bâti médiéval et moderne est représenté dans la majorité des communes. Ces lacunes doivent être mises sur le compte de l'isolement de la région, située à la frontière du pays, et de la distance avec la capitale de région Lyon (200 km) et des services de l'état.

Afin de mener à bien cette mission, un premier temps de recherche documentaire dans les archives départementales de la Haute-Savoie, dans les archives privées du château de Menthon ainsi que dans les archives historiques de l'ordre mauricien et les archives d'état à Turin. Les archives situées en Suisse sont généralement pourvues d'inventaires disponibles sur internet (juillet). Concernant la bibliographie, les ouvrages locaux et sur l'histoire et le patrimoine ont pu être consultés à la médiathèque d'Évian-les-Bains (août). Il apparaît malgré tout que plusieurs communes sont très faiblement documentées. La mission s'est poursuivie par la visite des communes, la rencontre avec les élus de la commission Pays d'art et d'histoire de la nouvelle communauté de communes et/ou avec les bénévoles d'associations locales, enfin par une campagne de prises de vues (août). Les visites et les rencontres effectuées dans les communes ont débouché sur la rédaction de fiches synthétiques communales de diagnostic du patrimoine, qui ont contribué, de même que la recherche documentaire, à la rédaction de fiches de présentation de l'histoire et du patrimoine des communes. Le traitement de la ville d'Évian-les-Bains, en raison de son importance, a été différent : la rédaction de la fiche synthétique a été basée sur le travail d'inventaire mené par le CAUE de la Haute-Savoie en 2006[2].

1 La mission a constitué en un contrat à durée déterminée de six mois à mi-temps.

2 Eggs Claire, *Architecture d'Évian. Un patrimoine source d'avenir. Évian-les-Bains*, Annecy : CAUE, 2007.

Celle-ci a ensuite été transmise a des personnes référentes pour la ville qui l'ont complété.

Les fiches synthétiques et les fiches du patrimoine ont été rédigées sur le modèle de celles qui avaient été dressées lors du diagnostic du patrimoine réalisé par Magali Delavenne dans le cadre du projet d'extension du label « Ville et Pays d'art et d'histoire » de la nouvelle communauté d'agglomération Valence Romans-Sud-Rhône-Alpes en 2014[3]. Les notices de synthèse comportent une présentation générale de la commune (paysage et histoire), les découvertes archéologiques éventuelles, une chronologie générale, puis la présentation du patrimoine communal. Afin de permettre de bien saisir le concept historique dans lequel doivent être replacés les différents éléments patrimoniaux, la présente synthèse historique a été rédigée. Elle précède la présentation des thématiques reconnues comme pouvant faire l'objet de médiation culturelle dans le cadre du futur « Pays d'art et d'histoire ».

Qu'est-ce que le pays d'Évian ?

Le pays d'Évian n'existe pas !

Il convient de signaler d'emblée que l'appellation « pays d'Évian » est historiquement infondée. Si l'utilisation du mot « pays » se justifie parfaitement d'un point de vue historique par un vocabulaire hérité de l'ancien Royaume de Bourgogne transjurane, l'appellation « pays d'Évian » est une invention contemporaine qu'il convient d'ignorer dans un cadre historique. L'appellation correcte est « pays de Gavot », terme utilisé au moins au XVI^{e} siècle afin de définir ce territoire[4]. Des différentes propositions avancées pour comprendre le mot « Gavot », la plus pertinente est sans doute d'y voir une déformation du mot *gave* désignant les ruisseaux se jetant dans le Léman[5]. Utilisée par l'ancien Syndicat intercommunal à vocations multiples des communes du plateau, dénommé « SIVOM du pays de Gavot » et créé en 1975, l'appellation a été reléguée aux oubliettes dès la dissolution de ce SIVOM et l'intégration de ses communes à la nouvelle communauté de communes du Pays d'Évian en 2005.

Le pays de Gavot est représenté par quelques autres cartes anciennes conservées aux archives communales de Thonon :

— la carte du lac de Genève de Jean du Villard[6], datée de 1588, représente la partie nord du pays de Gavot et les bords du Léman (fig. 1). Ce document est d'une grande richesse d'un point de vue historique et archéologique puisqu'il représente les lieux d'habitation, les principaux monuments, et recense le nom de certains nants. D'est en ouest, la carte montre les paroisses du bord du lac de Saint-Gingolph à Amphion, ainsi que les lieux-dits : Bret, le Locum, Meillerie, La Maladière, La Tour ronde, Blonay, Neuvecelle, La Touvière, Évian. Les monuments représentés sont les suivants : un moulin au Locum, le prieuré de Meillerie, la maladière de Lugrin, la prison de la Tour ronde, le château de Blonay à Lugrin, l'église de Neuvecelle, le pont de la Touvière, les fortifications d'Évian, une église à Amphion et la chapelle Saint-Bernard. La carte fait encore apparaître les éléments naturels : le nant de « Belaz », le nant « le très long », le « Malpaz » à Meillerie, le nant d'Alvaz, le nant de Praconnex sous

3 Ces notices sont présentées dans le second volume de ce travail.
4 Ce rappel fort utile est abordé dans les ouvrages d'Henri Baud, Jean-Yves Julliard et Françoise Breuillaud-Sottas.
5 *Le Pays de Gavot*, Guides du patrimoine naturel de la région Rhône-Alpes, Vourles : Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels, 2002, p. 3.
6 Consultable en ligne sur http://doc.rero.ch/record/232350.

Fig. 1- Carte de Jean du Villard, Bibliothèque de Genève.

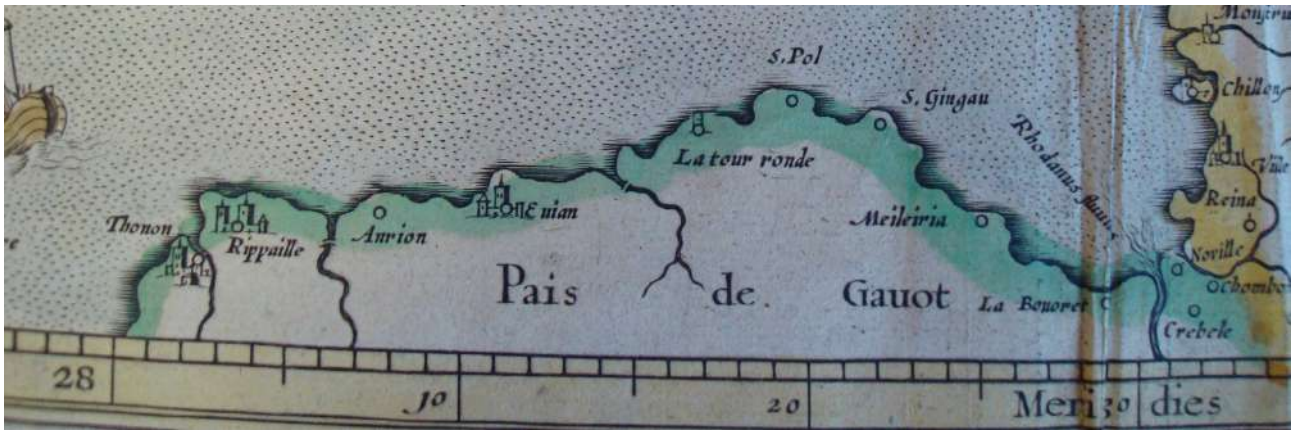

Fig. 2- Carte du lac Léman, Archives municipales de Thonon-les-Bains.

Fig. 3- Carte du duché de Savoie, Archives municipales de Thonon-les-Bains.

Fig. 4- Carte de Jacques Goulart, 1607, Bibliothèque de Genève.

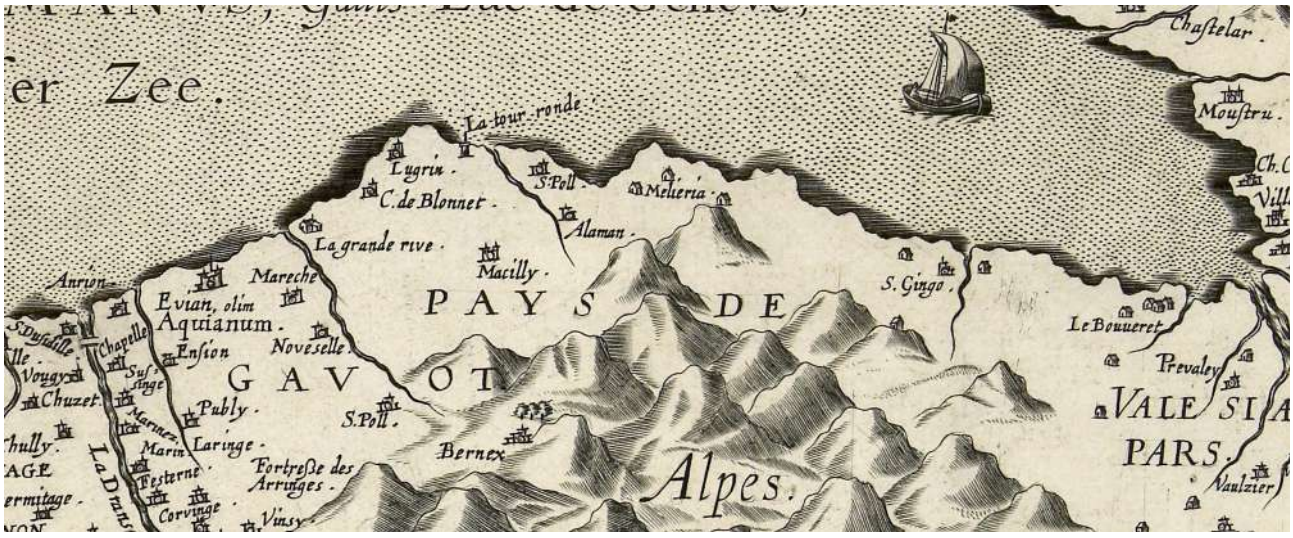

Fig. 5- Carte de Jacques Goulart, 1619, Bibliothèque de Genève.

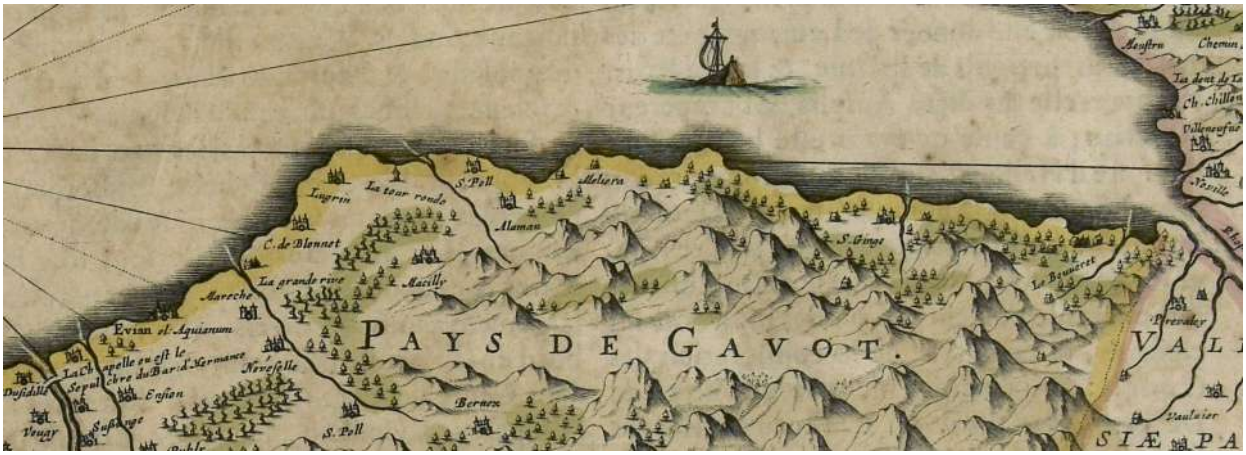

Fig. 6- Carte de Jacques Goulart, 1635, Bibliothèque de Genève.

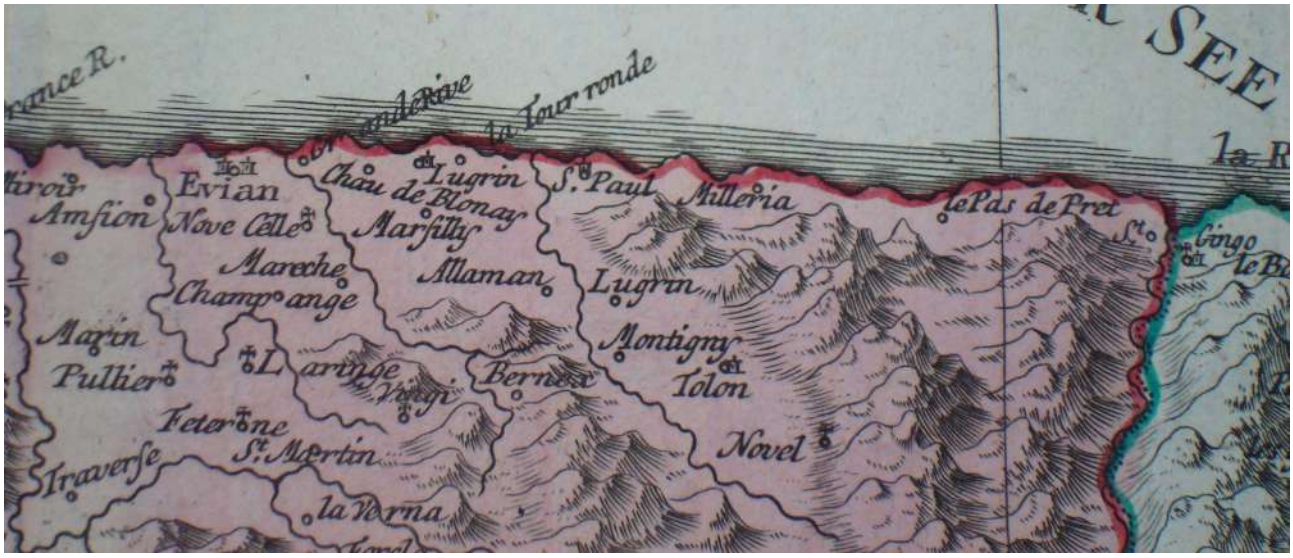

Fig. 7- Carte du lac de Genève, 1766, Archives municipales de Thonon-les-Bains.

Neuvecelle, la Dranse, jusqu'au pont de la Dranse (ce pont, faisant l'objet d'un péage, sera reconstruit à de nombreuses reprises). On signalera que la maladière du Pont-de-Dranse n'existant déjà plus, elle n'est pas représentée. Les communes du plateau ne sont pas localisées et la carte ne représente que des montagnes abritant un combat de caprinés alpestres, l'abbaye d'Abondance et le lac des Plagnes.

— la carte de la région lémanique de 1590[7] représente également la partie nord du « *Pais de Gavot* » (fig. 2). La localisation des paroisses et des lieux-dits est plus fantaisiste que sur la précédente, puisque d'est en ouest on trouve : Meillerie, Saint-Gingolph, Saint-Paul (au bord du lac !), La Tour ronde, Évian et Amphion. Seuls deux nants et leurs ponts sont représentés : il s'agit, peut-être, du nant de Torrent et de la Dranse. Seuls La Tour ronde et Évian ont, accolés à leur localisation, des petits bâtiments.

— la carte du duché de Savoie[8] réalisée au XVII[e] siècle représente cette fois l'ensemble des paroisses et quelques lieux-dits tels Miroir à Amphion, Saint-Martin et Traverse le long de l'Ugine, Allaman à Lugrin et Grande Rive à Neuvecelle. Une vraie frontière en pointillé est représentée au milieu de la Morge de Saint-Gingolph (fig. 3).

— d'autres cartes réalisées par le Suisse Jacques Goulart montrent le pays de Gavot et localisent la « Forteresse des Allinges » à savoir le château de Larringes ainsi que la « Chapelle où est le sépulcre du baron d'Hermance » à Amphion (fig. 4,5 et 6).

— la carte du lac de Genève de 1766[9] reprend plus ou moins les informations de la précédente en renommant toutefois le pas de Bret en « Pas de Pret » (fig. 7).

On pourrait s'étonner aujourd'hui de voir localisé le lieu-dit de Bret, sur la commune de Meillerie. Pourtant, pendant plusieurs siècles, les bois de Bret ont à la fois constitué la frontière orientale du pays de Gavot, et la source d'un conflit pluriséculaire entre l'ancienne seigneurie ecclésiastique de Meillerie et la ville d'Évian.

7 AC Thonon, 21 FI 23.
8 AC Thonon, 21 FI 32.
9 AC Thonon, 21 FI 37.

Emprise géographique du pays de Gavot

Les limites de territoires à l'époque médiévale reposaient bien souvent sur des limites naturelles, ce qui facilitait leur identification et limitait les conflits de voisinage. En 1402, lorsque le comte de Savoie vend des biens et des droits aux chanoines de Meillerie, l'acte en précise les limites qui sont calquées sur des éléments naturels du paysage : « *a ripa lacus quae est prope nantum de Torrens a parte Aquiani,* [la rive du lac du côté d'Évian] *et a dicta ripa protendendo superius per doctum nantas de Torrent usque ad Doyam de Copie* [du nant de Torrent à Coppy] *et a dicta Doya protendendo rursum per dictum nantam usque ad nantum de Rullier* [le nant de Rullier]*, et a dicto nanto de Rullier recte protendendo superius justa limites jurisdictionis Domini Sancti Pauli fidelis nostri usque ad dentem saxi vocati de Caesare* [le Mont César]*, et a dicto dente usque ad locum de Pallatioux, et a dicto loco du pallatioux protendendo per arestas situatas inter Montes de Nova et de viemisi* [Pétalouse et les arrêtes entre Novel et les Mémises]*, et a dicto loco tendendo inferius usque ad pedem saxi vocati de les outannes stanti in summitate pratorum illorum de Nové* [les rochers des Outannes] *aborriente et a dicto loco inferius tendendo versus summitatem saxi vocati Blanchard* [les rochers de Blanchard] *et a dicto loco de Blanchard descendo inferius per summitatem pratorum domini et hominum Abundatiae, et a dicto loco reite protendendo per summitatem pratorum de vallebusserii* [Val de Busseri] *et a dicto loco de vallebussis usque ad nantum vocatum de la Saveza descendendo inferius per nantum de Loucons* [du nant de Savez au nant du Locum]*, et a dicto nanto de Loucons usque ad ripam lacûs a parte Sancti Gingulphi* [la rive du lac du côté de Saint-Gingolph][10] ».

On ne conserve pas de description similaire pour les limites du pays de Gavot. Toutefois, plusieurs mentions de ces limites apparaissent au fil de la documentation médiévale et moderne. En 1279, le comte Philippe concède aux habitants d'Évian des droits « *per totum nostrum dominium a rippa lacus usque ad Uginam, et a Drancia usque ad nemus de Bret* », c'est-à-dire de la rive du Léman jusqu'à l'Ugine qui coule à Bernex, et de la Dranse à Bret. Bret apparaît comme la frontière du pays de Gavot dans de nombreux documents médiévaux.

Tableau non exhaustif des mentions de Bret comme étant la frontière orientale du pays de Gavot

Date	Limites mentionnées	Source
1040-1041	Entre Bret et la Dranse.	AASM, LIB 0/0/15/123.
1039	Entre Bret et la Dranse.	*Regeste genevois*, n° 194.
1164	Dès la Dranse jusqu'en Brest.	Delerce, *Abondance*.
1218	Entre Bret et la Dranse.	Delerce, *Abondance*.
1219	Entre le Montjoux et Bret.	AASM, CHA 8/1/005~02.
1235	Entre Bret et Matigny.	Gremaud, n° 408.
1246	Entre la Dranse et Bret.	ACVD, Blonay, C/6/2/001.
1262	Entre Bret et l'Arve.	AASM, CHA 55/3/1.
1267	Entre Bret et la Dranse.	ACVD, Blonay, C/6/2/013.
1279	Depuis la Dranse jusqu'à la forêt de Bret.	Regeste genevois, n° 1161.
1294	Du Mont-Joux à Bret.	ACVS, AC Sembrancher.
1300	De la Dranse à la montagne de Bret.	*Armorial*, Allinges.

10 ASOM, Meillerie n° 56.

1377	Entre Bret et le Montjoux.	AASM, LIB 0/0/9/28.
1377	**De la Morge à la Dranse.**	*Armorial*, Neuvecelle.
1444	De la Dranse à Bret.	*Armorial*, Lugrin.

Il faut donc considérer que le pays de Gavot s'étendait de la Dranse à l'Ugine et jusqu'aux bois de Bret. La Morge, frontière actuelle entre la France et la Suisse, n'est mentionnée qu'une seule fois dans les exemples présentés ci-dessus. La nouvelle frontière matérialisée par la Morge sera définitivement fixée en 1569 lors du Traité de Thonon qui vit le duc Emmanuel-Philibert récupérer le Chablais après l'occupation bernoise et valaisanne.

Contexte géologique

Le pays de Gavot est situé tout à l'est du Chablais genevois (ou français), appellation utilisée pour le différencier du Chablais valaisan (ou suisse) avec lequel il partage la frontière de la Morge de Saint-Gingolph. Il est particulièrement reconnaissable au massif des Mémises et de la Dent d'Oche, à son plateau s'étirant de Thollon à Féternes, et aux pentes douces de Marin ou abruptes de Lugrin qui descendent vers la rive du Léman[11].

Le Gavot domine du côté nord le Léman, en offrant des points de vue remarquables sur le lac et sur le pays de Vaud (Suisse), tandis qu'à l'ouest, il domine la vallée de la Dranse, le Bas-Chablais et la ville de Thonon. Il repose sur d'épaisses couches d'origine glaciaire : lors de la glaciation de Würm, le glacier du Rhône recouvrait entièrement la région lémanique et atteignait 1 000 mètres d'épaisseur jusqu'à l'altitude de 1 250 m. En dessous, se dépose une moraine perméable. Suite à une phase de réchauffement qui conduit à une fonte des glaciers au niveau d'Évian, un premier lac Léman est créé. Entre -28 000 et -25 000, le plateau du Gavot est créé par des accumulations de sédiments morainiques dus au mouvement du glacier. Contre ce plateau se déposent ensuite des sédiments sablo-graveleux. Enfin, ces sédiments sont recouverts d'une dernière couche de moraine imperméable atteignant plusieurs dizaines de mètres d'épaisseur à la faveur de la dernière avancée du glacier. À partir de -19 000, le glacier fond dans le bassin lémanique.

C'est sur le plateau de Gavot que se trouve l'impluvium des eaux d'Évian, situé à une altitude comprise entre 800 m et 1 200 m et mesurant 35 km^2. Lorsque la pluie tombe sur le plateau, environ 15% des précipitations passent dans les nappes profondes qui se trouvent dans les dépôts périglaciaires, composés de couches géologiques telles que des niveaux perméables de graviers et de sables, encadrées de couches peu perméables (moraines[12]) qui les protègent. Au contact de ces roches d'origine glaciaire, l'eau acquiert des minéraux. Après quinze ans, l'eau jaillit à Évian[13]. La surface du plateau a été façonnée par les mouvements de plus petits glaciers : au moins six glaciers de cirque descendaient des Mémises vers Meillerie et rejoignaient, par le col de Creusaz, le glacier de l'Ugine. Celui-ci trouvait sa source dans le massif de la Dent d'Oche puis s'étalait vers Vinzier en s'appuyant contre le mont Bénand et La Beunaz au nord. Les traverses de Vinzier et de Féternes ont été créées suite à la fonte par à-coups de ce glacier. Au centre du Gavot, le plateau de Larringes et

11 La majorité des informations suivantes sont tirées de Croset Paulette, « Le Piedmont des Dranses du Chablais », *Revue de géographie alpine*, 1954, tome 42, n°3, p. 521-556.

12 Amas de débris rocheux transportés par les glaciers.

13 L'ensemble de ces informations est tiré du site www.apieme-evian.com.

de Saint-Paul se compose de plusieurs vallums[14] morainiques : le Crêt à Thollon, Lyonnet ou le Crêt du Chef-lieu à Saint-Paul. En général, ces vallums sont séparés par des marais, particulièrement du côté de Verossier, Chez Crosson, et Gremey. Là aussi, il s'agit d'une conséquence de l'écoulement des glaciers. Les vallums de Champanges et de Thièze ont en revanche été créés par le glacier des Dranses. Des drumlins[15], formés à la fin de la fusion des glaciers, modèlent également le territoire, en particulier à Larringes, entre Chez Crosson et Saint-Martin. À Saint-Paul, à La Beunaz, les lacs ont été formés par la rencontre du glacier de l'Ugine et de celui du Rhône qui est également à l'origine des marais. De nombreuses zones humides constituent le plus bel exemple de ce type du département de la Haute-Savoie : elles atteignent près de trois hectares répartis sur dix communes. Leur diversité biologique est considérée comme exceptionnelle en raison de la variété des types d'habitats naturels, par la variété des plantes remarquables recensées ainsi que par le grand nombre d'insectes. Les zones les plus remarquables sont classées ZNIEFF (zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique)[16].

Sur une distance de 14 km, le talus du Gavot sépare le plateau des bords du Léman. À l'est, ce talus atteint les 1 000 m d'altitude et peut parfois être vertical, comme au-dessus de Troubois à Lugrin, tandis qu'à l'ouest, il devient une pente douce jusqu'à descendre à l'altitude de 583 m à Marin. D'autres vallums ont été créés au bas du talus : les plus hauts sont situés sur la commune de Marin. À Publier, puis Maxilly-sur-Léman et Lugrin, plusieurs moraines se succèdent en direction de l'est. L'orientation au nord a permis à la glace de fondre doucement, tandis que Vinzier, orienté au sud, a vu une fonte rapide qui a laissé des dépôts uniformes. Il en est de même pour le glacier de l'Ugine à Bernex. En revanche, les glaciers de Thollon, orientés au nord et protégés par les Mémises, ont fondu par à-coups, formant de nombreuses moraines qui structurent aujourd'hui le paysage. À l'issue des temps glaciaires, les cours d'eau ont été confrontés à un relief hérité des glaciers et inadapté, ce qui entraina l'érosion des sols. Les nants ont ainsi sculpté le territoire, créant les larges combes dans les rochers de Meillerie. À Féternes, les eaux sont même à l'origine de la « grotte des fées ». Au bas du talus, des terrasses formées par les alluvions glaciaires se succèdent : le delta de la Dranse en est le plus bel exemple.

Quelles sources pour l'étude du pays de Gavot ?

Sources archivistiques

Comme toutes les archives concernant les anciens États de Savoie, celles concernant le pays de Gavot sont réparties entre trois régions : la Savoie (FR), la Suisse romande (CH) et le Piémont (IT) ; elles sont également réparties entre fonds publics, fonds religieux et fonds privés.

— *Archives conservées en France*

- Archives communales et paroissiales

Si quelques communes ont déposé, conformément à la loi, leurs archives au dépôt départemental de la Haute-Savoie à Annecy (Féternes, Maxilly-sur-Léman et Meillerie), force est de constater

14 Arc de cercle formé par les moraines.
15 Colline allongée constituée des restes de moraine d'un ancien glacier.
16 DIREN RHONE-ALPES (Chatelain Marc), 2011. 820005229, Zones humides du Pays de Gavot - INPN, SPN-MNHN Paris, 11P. http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/820005229.pdf.

que plusieurs les conservent encore. Malgré cela, les archives départementales de la Haute-Savoie (abrégées AD74 dans le texte) conservent le fonds sarde regroupant les archives communales du XIX^{e} siècle, qui ont été rétrocédées par l'Italie à la France après 1947.

- Archives historiques de la ville d'Évian-les-Bains

Les archives historiques de la ville d'Évian (abrégées AHE dans le texte) sont longtemps restées confidentielles. L'abbé Gonthier les avait consultées au début du siècle dernier pour son article concernant les bois de Bret. Elles ont été inventoriées et numérisées au début des années 2010 et sont maintenant consultables à la maison Gribaldi. Ces documents concernent principalement la ville d'Évian, mais également l'ancienne seigneurie de Meillerie puisque de nombreux documents concernent les conflits des bois de Bret, ainsi que d'autres communes de l'ancienne châtellenie.

- Archives départementales de la Savoie

Les archives départementales de la Savoie à Chambéry (abrégées AD73 dans le texte) conservent les comptes de châtellenie d'Évian-Féternes de 1271 à 1573 et les comptes de subsides de 1356 à 1503. Ces comptes permettent de connaître la vie quotidienne des habitants de la châtellenie (faits divers et punitions, achats et ventes, revenus, production, etc.). On signalera en particulier le compte de l'année 1480-1481 sur lequel est représenté un dessin de village[17]. Le « sommaire général des titres et des fiefs[18] », rédigé en 1788, est également d'une grande utilité pour mieux cerner les territoires et les pouvoirs seigneuriaux de même que leur évolution au fil du temps. La « gabelle du sel[19] » présente un utile recensement des feux par villages en 1569. À cela s'ajoutent les archives de l'ancien Sénat de Savoie[20], composées de faits divers, d'enquêtes ordonnées et de punitions infligées pour le XVIII^{e} siècle, qui permettent véritablement de plonger dans le quotidien des Gavotins.

- Archives départementales de la Haute-Savoie

Le fonds sarde déjà mentionné apporte des informations décisives sur les bâtiments souvent toujours existants et utilisés tels que l'école ou la mairie de Saint-Paul-en-Chablais, la nef de l'église de Meillerie ou encore les mairies-écoles de Féternes et Maxilly-sur-Léman. Les archives du clergé séculier présentent un intérêt certain lorsqu'il s'agit des visites pastorales, mais limité lorsqu'il s'agit de faits mineurs relatifs à la vie du diocèse. Le fonds concernant le clergé régulier n'est d'aucun intérêt dans la mesure où les archives du prieuré de Meillerie sont conservées en Italie, et celles du prieuré de Saint-Paul ont disparu. Certaines communes y ont déposé leurs registres paroissiaux et civils qui intéresseront particulièrement les démographes et les généalogistes.

- Archives du château de Menthon

Les archives privées de la famille de Menthon, conservées au château du même nom (abrégées AchM dans le texte), abritent les archives du fonds Foras utilisées pour rédiger le célèbre armorial et relatives aux familles nobles et seigneuriales de Savoie. Elles sont d'une richesse extraordinaire et renseignent avec une grande précision l'histoire des familles de Chatillon du Chablais, de Neuvecelle, de Compey, etc. Leur étude permettrait de mieux connaître l'histoire du pays de Gavot.

17 AD73 SA 15405.
18 AD73 SA 13.
19 AD73 SA 2027.
20 AD73 2B, Fonds du Sénat de Savoie, Judicature mage du Chablais.

— Archives conservées en Suisse

- Archives cantonales vaudoises

Les archives cantonales vaudoises (abrégées ACVD dans le texte) conservent le très riche fonds d'archives de la famille de Blonay du Chablais français. Philippe-François de Blonay les avait heureusement expédiées en Pays de Vaud avant l'invasion française de 1792, avant de revenir en Savoie peu après 1820. Une partie semble malheureusement avoir été perdue. Les archives furent ensuite conservées dans sa demeure de Marin par Henri de Blonay. Au moment de la vente de la propriété, il envoya l'ensemble des archives de sa branche à Grandson chez Godefroy de Blonay. Elles rejoignirent finalement celles du château de Blonay (CH) à la fin des années 1950. Du XIII^{e} au XIX^{e} siècle, ces archives permettent de connaître les évènements qui eurent lieu dans l'ensemble du pays de Gavot, et tout particulièrement à Saint-Paul, qui est certainement la commune la mieux dotée en archives du Chablais[21].

- Archives cantonales valaisannes

Les archives cantonales valaisannes (abrégées ACVS dans le texte) sont particulièrement intéressantes pour les communes de Saint-Gingolph et, dans une moindre mesure, Novel et Meillerie. Quelques documents ont trait aux rapports entre Saint-Gingolph et Abondance ou le Grand-Saint-Bernard via Meillerie.

- Archives de l'abbaye de Saint-Maurice

Les archives de l'abbaye de Saint-Maurice (abrégées AASM dans le texte) conservent des documents anciens en rapport avec l'ensemble du Chablais et avec les familles nobles du pays de Gavot (par exemple les Lugrin, les Blonay, les Féternes, etc.).

- Archives du Grand-Saint-Bernard

Les archives du Grand-Saint-Bernard (anciennement appelé Mont-Joux, de *Montis Jovis* « la montagne de Jupiter ») ont été inventoriées dans les années 2010 et l'inventaire est en ligne sur le site des archives de l'abbaye de Saint-Maurice. Elles sont abrégées AGSB dans le texte. Sans surprises, le fonds concerne principalement l'ancienne seigneurie du prieuré de Meillerie (Meillerie, Lugrin, Thollon, Novel), mais aussi les communes limitrophes du fait de nombreux conflits et procès (Saint-Gingolph et Évian pour les bois de Bret, Saint-Paul et Bernex pour les confins des Mémises). Les documents concernant d'autres sujets sont anecdotiques, mais pas inexistants.

— Archives conservées en Italie

- Archives d'État de Turin

Les archives d'État de Turin (abrégées AST dans le texte, pour « Archivio di Stato di Torino ») ayant rétrocédé à la France l'ensemble des documents administratifs concernant les anciens comté et duché de Savoie, il ne reste que quelques documents épars concernant la vie religieuse et les anciens monastères tels qu'Aulps, Abondance ou Filly. Les prieurés de Meillerie et Saint-Paul n'y sont pas représentés. Toutefois, l'ancien inventaire du Chablais et de ses fiefs apporte quelques informations remontant au XIII^{e} siècle.

21 Voir infra « Archives historiques de l'ordre mauricien ».

- Archives historiques de l'Ordre mauricien

Les archives mauriciennes (abrégées ASOM pour « Archivio Storico dell'Ordine Mauriziano »), est certainement le seul à rivaliser avec le fonds des AchM, des ACVD et dans une moindre mesure avec les AHE. Si la conservation des archives du prieuré de Meillerie (304 documents avec Rive-sous-Thonon) et d'une partie de la paroisse de Marin (15 documents) s'explique par l'histoire[22], les raisons de la présence des archives privées de la famille Dupas de Saint-Paul (202 documents) demeurent aujourd'hui totalement obscures. Au vu du développement récent des études universitaires sur la Savoie, il apparaît essentiel que ce fonds soit récupéré par les AD74 afin de permettre de meilleures conditions d'études par les chercheurs français.

Sources bibliographiques

Les sources bibliographiques concernant le pays de Gavot se répartissent principalement en deux catégories : les sources anciennes (XIX^{e} siècle – années 1950) produites par des érudits locaux et quelques chercheurs suisses, et les sources récentes (depuis 1990) issues de travaux universitaires allant de pair avec le renouveau des études sur les États de Savoie.

— Sources anciennes

Les deux livres les plus anciens et les plus importants encore à ce jour pour l'étude de l'ancien diocèse de Genève sont l'*Armorial de Savoie* et le *Régeste genevois*. Le premier, s'appuyant sur les archives de Thuysset, reconstitue les lignages des familles nobles savoyardes tout en citant d'anciens actes. Le second est un recueil de tous les documents concernant l'histoire du diocèse de Genève depuis les temps carolingiens. Si les deux ouvrages sont à prendre avec une certaine distance au vu de leur ancienneté, ils permettent néanmoins de débuter ou d'orienter une recherche en se basant sur les sources primaires.
Les érudits locaux, souvent membres du clergé, ont également publié de nombreuses recherches au tournant du XX^{e} siècle : citons principalement l'abbé Gonthier et l'abbé Piccard pour leurs travaux sur le Chablais. Puis ce sont les universitaires suisses qui ont pris le relais : Louis Blondel a étudié les châteaux de l'ancien diocèse de Genève, tandis que Maxime Reymond étudiait la famille de Blonay.

— Sources récentes

Depuis 1990, les travaux universitaires ont permis de totalement redéfinir voire découvrir des pans entiers de l'histoire du Chablais et du pays de Gavot : citons les travaux d'Arnaud Delerce sur la reconstitution des chartriers monastiques des abbayes d'Aulps et d'Abondance, les recherches historiques et archéologiques de Sidonie Bochaton sur les prieurés de Meillerie et de Saint-Paul. Ces recherches font l'objet de publications par les sociétés savantes savoyardes, en particulier les académies chablaisiennes et salésiennes : les chartriers susmentionnés[23], l'étude du prieuré de Meillerie[24], la commune de Lugrin au XIX^{e} siècle[25]. Des travaux plus généraux concernent également notre territoire : ceux de Catherine Hermann-Duparc sur les structures sanitaires, ceux de Mathieu

22 En 1752, la prévôté du Mont-Joux est démembrée et ses possessions savoyardes données à l'ordre mauricien qui emmène les archives à son siège turinois.

23 Delerce Arnaud, *Une abbaye de montagne. Sainte-Marie d'Aulps* : son histoire et son domaine par ses archives, *MDAC*, Thonon : Académie chablaisienne, 2011 ; Delerce Arnaud, *Reconstitution du chartrier d'Abondance,* Saint-Jean-d'Aulps, 2015 (dactyl.).

24 Bochaton Sidonie, *Le prieuré fortifié de Meillerie en Chablais (XII^{e} – XIX^{e} siècle). Histoire et Archéologie*, MDAS, Annecy : Académie salésienne [à paraître].

25 Julliard Jean-Yves, *Lugrin 1815-1914 : au pays d'Évian au XIX^{e} siècle*, Chambéry : Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, 2005.

de la Corbière sur les guerres delphino-savoyardes, ceux d'Esther Deloche sur le diocèse d'Annecy au XX^{e} siècle. La mise en ligne des numérisations des comptes de châtellenie sur le site castellanie.net et la constitution de groupes de travail a abouti à la publication des traductions de certains de ces comptes, tels ceux d'Évian par Marjorie Burghart[26]. Les fouilles archéologiques menées par le GAT[27], l'AFAN puis l'INRAP, les sociétés Hadès et Archeodunum, permettent de mieux appréhender les temps anciens et les temps médiévaux (fouilles préventives à Thonon-les-Bains, à Lugrin, études du bâti du château d'Allinges et du couvent de la Visitation). À ces travaux s'ajoutent les publications récentes émanant d'habitants du Gavot (Bernard Sache, Pierre Guédu, Alain Guiraud, Jean-Yves Vesin, etc.).

On constate, en ce qui concerne la bibliographie, de grandes disparités entre les communes du pays de Gavot. Sans surprises, ce sont les principaux centres de pouvoir aux époques médiévales et modernes qui ont fait le plus l'objet de recherches et de publications. Évian, centre de châtellenie et lieu de résidence des comtes de Savoie, a fait l'objet dès le XVII^{e} siècle de chroniques historiques rédigées par le châtelain Prévost, puis au XX^{e} siècle de monographies écrites par Camille Perroud et Louis Girod[28]. Meillerie, siège d'un puissant prieuré augustinien, rayonnait sur Thollon, Lugrin et Novel, communes étudiées par Sidonie Bochaton, Alain Guiraud, Bernard Sache et Jean-Yves Vesin. Saint-Paul-en-Chablais et son prieuré, de même que Maxilly-sur-Léman et Lugrin, ont également fait l'objet de recherches et de publications scientifiques.

Première partie : les périodes préhistoriques et protohistoriques

La préhistoire

— Le Néolithique

Vers 5500 avant J.-C., des pasteurs-agriculteurs arrivent depuis l'Italie du Nord par les cols alpins, tandis que d'autres remontent l'axe rhodanien, occasionnant un mélange de populations. Les chasseurs-cueilleurs se sédentarisent peu à peu et la paysannerie prospère : on défriche les forêts au moyen de haches polies comme celle retrouvée à **Meillerie**. On cultive les champs et les troupeaux sont conduits dans les pâtures. Les villages se déplacent au gré des ressources.

L'existence des cités dites « lacustres » a été mise en évidence dans la seconde moitié du XIX^{e} siècle :

26 Burghart Marjorie, « Account Rolls of Medieval Savoy : Example of the Castellany of Évian-Féternes in 1299-1300 », *Opuscula — Short Texts of the Middle Ages and Renaissance*, 2012, 2 (3), p.1-36.

27 Crola Bernard, Ticon Joseph, *40 ans d'archéologie en Chablais*, Annecy : Le Vieil Annecy, 2012.

28 Perroud Camille, *Histoire de la ville d'Évian*, Paris : Rex universis, 1992 (1re édition 1927) ; Girod Louis, Évian et le Chablais, Yens-sur-Morge : Cabédita, 1993.

d'abord en 1858 à **Corsier-Port** près de **Genève**, puis en 1862 à **Rive-sous-Thonon**. Les premières fouilles de la nécropole de **Chens-sur-Léman** eurent lieu en 1869. En 1904, ce sont onze stations qui sont inventoriées dans le Léman par un archéologue suisse, et beaucoup de nouvelles découvertes ont lieu dans la première moitié du XX^{e} siècle. Si le Néolithique ancien est peu représenté, le Néolithique moyen, au début du quatrième millénaire, coïncide avec une intensification de l'occupation des rives lémaniques. La « Civilisation de Cortaillod », du nom d'une commune suisse située près du lac de Neuchâtel, se développe. Le village littoral de **Corsier** est fouillé entre 1987 et 1991. Les vestiges révèlent que le site a été utilisé pendant près de 3000 ans. Ceux correspondant à la « Civilisation de Cortaillod » s'étalent sur deux hectares et jusqu'à 80 mètres de la rive et 3 mètres de profondeur. Le village mesurait 150 mètres de largeur, et le mobilier céramique retrouvé était bien conservé. À **Thonon**, lieu-dit **Le Genevray**, deux cent vingt sépultures[29] datant de 4800 à 3300 avant J.-C. ont été fouillées pendant six mois en 2004 sur 2 600 m^2. Elles étaient de type **Chamblandes** (du nom d'une localité suisse au bord du Léman), c'est-à-dire en forme de caissons dans lesquels les défunts étaient disposés en position fléchie. Il s'agit de la plus grosse nécropole néolithique de France. Une autre sépulture de ce type fut découverte en 1971 à **Lugrin**, lieu-dit **Petit tronc**[30].

Quant au Néolithique final, il est peu connu. En pays de Gavot, il est représenté par un seul site. À **Lugrin**, au lieu-dit **Tourronde-ouest**, un site immergé dépourvu de pilotis, mais reconnu grâce à la présence de matériel agricole, s'étendait sur une soixantaine de mètres[31].

— L'Âge du bronze

L'exploitation du minerai de cuivre favorise l'émergence d'une nouvelle civilisation appelée « Culture du Rhône » qui se répand sur tout le pourtour du Léman et qui voit l'occupation humaine s'intensifier sur les littoraux, mais également dans les collines. Il existait quelques sites fortifiés de montagne près des mines et des passages alpins. Le commerce se développe, les civilisations lémaniques échangent avec ces civilisations méditerranéennes. Si les fondements de la société n'ont pas forcément évolué (l'économie repose toujours sur l'agriculture, l'élevage, et la chasse ; la structure familiale est toujours la plus importante), on assiste tout de même à d'importantes évolutions. Tout d'abord, les groupes s'installent plus longtemps à un même endroit et les conditions de subsistance s'améliorent. L'artisanat fait de grands progrès grâce à la complexification des techniques métallurgiques et artisanales. De nouveaux modèles sociaux apparaissent et la société se hiérarchise.

La maison évolue peu. Un exemple d'habitat lacustre a été découvert à **Thonon-les-Bains** : les maisons, qui ne dépassaient pas la dizaine de mètres de hauteur, reposaient sur des pieux calés par des pierres et enfoncés très profondément dans le sol. Elles n'étaient composées que d'une seule pièce qui pouvait être cloisonnée. Au-dessus, des combles servaient au stockage. À **Cortaillod**, sur les rives du lac de Neuchâtel, une petite agglomération d'une vingtaine de maisons abritait 150 à 400 personnes. Au sud se trouvait une grande place pour les activités communautaires.

Les rites funéraires évoluent également : l'inhumation est progressivement remplacée par l'incinération. Au début, les morts sont recroquevillés en position fœtale et inhumés avec quelques offrandes. Au milieu du Bronze ancien, les morts sont dorénavant déposés en position allongée dans des coffres de bois ou des troncs d'arbre évidés qui constituent de petites nécropoles. Les tombes sont signalées par des marqueurs en surface. Les défunts sont enterrés avec des bijoux et des armes. Parfois, des tertres funéraires appelés *tumuli* sont érigés sur les sépultures pour les signaler. Vers 1000

29 Fouille INRAP, direction Dominique Baudais.

30 Crola Bernard, Ticon Joseph, *op. cit*., p. 15-16.

31 Bertrandy François, Chevrier Michèle, Serralongue Joël, *Carte archéologique de la Gaule. La Haute-Savoie*, Académie des inscriptions et Belles-Lettres, 2000, p. 257.

avant J.-C., les cendres sont déposées dans des urnes, parfois à l'intérieur d'une chambre en bois recouverte de terre. C'est ce type d'incinération qui a été découvert en 1982 sur le site de la nécropole d'**Allinges-Aviet** : un dallage rectangulaire était recouvert d'un petit *tumulus*. En dessous se trouvait un mélange d'ossements et de cendres appartenant à deux individus. Plusieurs objets en bronze ont été découverts, dont une hache-spatule et une parure sur le torse d'un des individus, ainsi qu'une lame de poignard en bronze[32]. Ce type de sépulture est unique en Haute-Savoie, alors que d'autres sont connues dans le Valais.

— Le Bronze moyen

Le Bronze moyen est très peu représenté en Chablais. Quelques objets ont été découverts à **Douvaine** et à **Bons-en-Chablais**. Cette rareté s'explique sans doute par des conditions climatiques plus difficiles qui ont chassé les populations.

— Le Bronze final

Au Bronze final, le climat se radoucit et signe le début de l'occupation progressive de tout le territoire. De nombreux villages littoraux sont créés dans la région de **Lausanne** et dans le Chablais occidental. Le mieux connu est le village de **Chens-sur-Léman**[33]. Cette fois, il s'agit d'un vrai village terrestre qui ne se trouve pas au bord du lac. Le village occupe une zone de 5000 m^2 et les maisons sont alignées sur deux bandes parallèles. D'autres structures comme des greniers et des palissades structuraient le tout. Les maisons n'ont laissé que des négatifs représentant quatre tranchées de fondation formant un rectangle et dans lesquelles sont plantés des poteaux soutenant la charpente. Un clayonnage supportait un torchis qui formait des parois. Chaque maison avait son silo enterré pour la conservation du grain. À l'extérieur, et devant la porte, se trouvait en général un four à pierres chauffées. Des barrières servaient probablement à parquer le bétail. À Évian, quelques traces d'occupation ont été repérées en 1997, qui se résument à des meules en roches dures et à un percuteur signalant une activité agricole[34].

Au Bronze final, l'incinération devient le rite dominant, à tel point que les nécropoles sont appelées « champs d'urnes ». Mais il existait de grandes variétés des dépôts : dans des urnes, des jarres, dans des chambres funéraires en bois ou en pierre. Les défunts étaient accompagnés par leurs éléments personnels et des offrandes alimentaires. C'est également l'apparition des « tombes en char » dont l'une a été retrouvée à **Payerne** (Vaud), mais aucune dans la région lémanique. En Chablais, la nécropole d'**Allinges-Aviet** fournit une dizaine de tombes qui contenaient des céramiques et l'une d'elles un bracelet de bronze[35]. Aucune découverte de ce genre n'est indiquée pour le pays de Gavot. Des dépôts d'objets en bronze sont également enfouis à cette période. L'interprétation de ces abandons demeure énigmatique : s'agissait-il d'activités rituelles ou encore de trésors enfuis en période d'insécurité ? Le dépôt de **Fillinges** indique plutôt des actes rituels : sept cuirasses en bronze ont été découvertes dans une couche charbonneuse témoignant d'un incendie. Elles étaient accompagnées de fragments de poterie, d'os de chevaux et d'un sceptre en bronze. On restitue une cérémonie rituelle durant laquelle un guerrier fait don de ses cuirasses qui sont exposées et où le cheval est sacrifié. L'enfouissement se développe à partir du XVI^e siècle avant J.-C., et l'on retrouve essentiellement des objets métalliques entiers ou fragmentés. Souvent, ces dépôts sont retrouvés dans les rivières et les lacs, par exemple au lac de **Luissel** à **Bex**. L'eau joue un rôle fondamental dans les cultes. À **Allinges**, non loin de la nécropole, un ensemble d'objets en bronze avait été enterré[36] : morceaux de haches et de faucilles, vestiges de coulées, parures brisées. En 1984, une autre cachette est découverte par le GAT et contient

32 Crola Bernard, Ticon Joseph, *op. cit*., p. 23.
33 Fouilles INRAP.
34 Bertrandy François, Chevrier Michèle, Serralongue Joël, *op. cit*., p. 233.
35 Crola Bernard, Ticon Joseph, *op. cit*., p. 24.
36 *Ibidem*, p. 25.

un lot de 36 fragments : faucilles, haches, épées, torques, etc.

La protohistoire

— La civilisation hallstattienne

Une importante transition a lieu vers 800 avant J.-C. sans qu'il y ait de véritables ruptures avec l'Âge du bronze. Cette époque est appelée le Ier Âge du Fer, soit la « Civilisation de Hallstatt ». Elle est initiée par la migration de populations depuis l'Allemagne et la Suisse vers le sud, apportant la métallurgie du fer. À la même époque, les populations abandonnent les villages littoraux à cause de la montée des eaux, conséquence d'une dégradation climatique. Ceci explique qu'aujourd'hui, les pilotis des maisons soient dans les lacs et que l'on connaisse beaucoup moins bien l'habitat de cette nouvelle société aux disparités importantes.

Les villages permanents sont établis en montagne et dans les vallées latérales le long des voies de passage. Les premières véritables agglomérations apparaissent, et souvent elles sont entourées par des fortifications. Le commerce se développe avec le sud, tandis que l'usage de la monnaie tend à se généraliser. Au Ve siècle avant J.-C., le monument funéraire évolue : le *tumulus* fait place à la table simple en fosse. Les défunts sont inhumés dans de vastes nécropoles et dans des coffres de bois. L'incinération réapparait. Les habitants sont désormais appelés les Celtes et quelques textes antiques parlent de ces peuples européens : leur société, leur religion, et même l'histoire évènementielle.

— La civilisation laténienne

Vers 480 avant J.-C. débute le second Âge du Fer appelé « Civilisation de La Tène ». D'après les inhumations découvertes, les disparités au sein de la société diminuent. Toutefois, les textes parlent d'une société très organisée, dont les guerriers et les druides sont au sommet. Il n'existe à ce jour aucune trouvaille antérieure au VIIe siècle en Chablais. En revanche, des inhumations sont connues : le modèle dominant reste l'incinération sous un tertre de terre. Certaines tombes sont très privilégiées. À **Fessy**, la pose d'un gazoduc a mis au jour une tombe à incinération dont la fosse avait été creusée dans le sol et recouverte d'une dalle[37]. Les cendres étaient accompagnées d'une cinquantaine de perles en pâte de verre bleues et banches. À **Chens-sur-Léman,** dans les années 1920, de nombreux objets furent découverts et sont conservés aujourd'hui au Musée de Genève. Le GAT avait suivi l'exploitation des carrières et fouillé une dizaine de sépultures. De nombreux objets, dont de très beaux bijoux et des armes, avaient été découverts[38]. Des urnes installées dans des fosses contenaient les cendres des défunts. Deux tombes de guerriers celtes sont connues en Chablais : celle d'**Allinges** et celle de **Chens-sur-Léman**. La première contenait une épée et une pointe de fer. Elle avait été révélée lorsque la pelle mécanique avait mis au jour un bracelet en bronze[39]. La seconde, découverte par l'INRAP[40] en 2008, est datée des premières décennies du IIIe siècle avant J.-C. Le sexe n'a pas pu être identifié, mais il s'agit d'une personne de plus de 30 ans, vraisemblablement un homme vu le mobilier associé (bouclier et lance).

Le peuplement celtique demeure donc mystérieux. Il semble que les Celtes fréquentaient surtout les rives lémaniques. Toute la région était alors occupée par les Allobroges et les Nantuates dans la partie

37 *Ibidem*, p. 26.
38 *Ibidem*, p. 27.
39 *Ibidem*, p. 28.
40 Direction Christophe Landry.

orientale du Chablais. L'habitat au Ier Âge du Fer devait consister en de nombreux petits hameaux. Ensuite seulement émergèrent de petites agglomérations. Certaines évoluèrent en de véritables villes, comme peut-être **Thonon** qui deviendra un bourg romain. À **Champanges**, lieu-dit **Les Baraques** ou **Bossenailles**, une structure mesurant 90 par 54 mètres a été mise au jour en 1878[41]. Composée de murs formant une enceinte trapézoïdale, elle a été identifiée comme un *oppidum*, c'est-à-dire une place forte celte.

Jules César mentionne dans *La Guerre des Gaules* un peuple très religieux qui pratiquait des rites particuliers comme le sacrifice humain. En 1997, un « accroupi » fut découvert à **Genève** : il s'agissait d'un jeune homme âgé de 20 ans enterré en position accroupie et sans aucun dépôt. D'autres cas ont été trouvés en pays de Vaud. Dans le port celtique et romain de **Genève**, des ossements et des crânes portaient des traces de coups à l'origine du décès appuient ce fait. Au même endroit, une statue en bois haute de 3 mètres a été découverte en 1898. Elle fut datée de 80 av. J.-C. Deux autres statues semblables ont été découvertes à **Villeneuve** et à **Yverdon**, ce qui semble indiquer une permanence des cultes en rapport avec les eaux déjà attestés à l'âge du Bronze. À **Lugrin**, du côté de l'ancienne maison forte de **Valliège**, et fichée dans mur, se trouvait une sculpture tricéphale en serpentine. Aucune datation n'a été proposée, bien que l'objet soit inscrit au titre des monuments historiques.

Seconde partie : l'Antiquité gallo-romaine

Les Allobroges deviennent Viennois

Les Allobroges, dont le territoire s'étendait sur la plus grande partie de la Savoie actuelle et jusqu'au nord de la rivière Isère, étaient une confédération de peuples celtes. Défaits par les Romains, avec qui ils avaient entretenu des liens réguliers pendant les siècles précédents, ils intégrèrent la province de Narbonnaise en 121 avant J.-C. Dès lors, les Allobroges furent appelés Viennois. Leur territoire dépendait de la *civitas* de Vienne, élevée au rang de colonie latine par Jules César, qui devait être composée de citoyens romains et d'indigènes. Cette nouvelle administration jouissait d'une certaine autonomie. Le territoire était composé de *pagi*. Le Chablais devait appartenir au *pagus Genevensis* (Genève), même s'il ne subsiste pas d'attestation écrite. Le *pagus* semble avoir été l'héritier des circonscriptions tribales gauloises répondant à une certaine unité géographique. Il n'existait pas de *vicus* (petite agglomération) en Chablais, les plus proches ayant été **Lausanne** (*Lousonna*) et **Annecy** (*Boutae*). Toutefois, d'autres villes secondaires comme **Annemasse** et **Thonon**, dont le nom antique demeure inconnu, structuraient le territoire gallo-romain.

Après s'être plaints à de nombreuses reprises de la lourdeur des impôts, les Allobroges se révoltèrent en 62/61 avant J.-C. et furent battus dans l'avant-pays viennois. En -58, un affrontement violent opposa les Romains et les Helvètes, dont le territoire était demeuré indépendant, car ils voulaient migrer vers le sud de la Gaule. César fit alors détruire le pont de Genève. L'année suivante eut

41 Bertrandy François, Chevrier Michèle, Serralongue Joël, *op. cit*., p. 201-202.

lieu la bataille d'*Octodure* (Martigny) qui opposa les Romains et le peuple des Véragres. Battus, les Romains trouvèrent refuge dans la région lémanique, mais finirent par incorporer la ville à l'Empire et par y fonder une colonie romaine. Elle devint la capitale des Alpes Pennines, et possédait plusieurs sanctuaires et un amphithéâtre. En -52, les Helvètes fournirent 8000 hommes à l'armée de Vercingetorix, alors que les Allobroges ne prirent pas part au combat. Les peuples helvètes et valaisans résistèrent avant de finalement se soumettre en 15 avant J.-C.

De rares vestiges en pays de Gavot

Le peuplement gallo-romain du Chablais est mal connu malgré de nombreux gisements[42]. En pays de Gavot, les découvertes de structures gallo-romaines répertoriées ne sont pas négligeables : à **Champanges**, lieu-dit **Sous Baine** (anciennement **Courtepose**), ont été découverts des murs antiques formant deux salles de 8 par 6 mètres pour l'une et 4 par 5 mètres pour l'autre ; des *tegulae* et des briques ont également été découvertes dans les murgers voisins. Toujours à **Champanges**, mais au lieu-dit **Chez Brandon**, un trésor d'une dizaine de kilos de pièces romaines datant du III^e^ siècle après J.-C. a été découvert le 15 février 1893. Un autre trésor de monnaies représentant des empereurs de la seconde moitié du I^er^ siècle et de la première moitié du II^e^ siècle après J.-C. fut découvert à **Thièze** (**Féternes**) en 1950 dans un vase de terre noire. Au lieu-dit **Au Bugnon**, un aqueduc en *tegulae* et un canal en plomb furent découverts parmi des sépultures postérieures. À **Larringes**, lieu-dit **En Chéry** et dans un bois, des murs, des *tegulae* et une fosse pleine de chaux ont été mis au jour, incitant à y voir un habitat gallo-romain. De même, à **La Pérouse** et **En Ville Morte** (toponyme plus qu'explicite !), des pièces parées d'un *pavimentum* et recouvertes de tuiles courbes ont été signalées, de même qu'à **Saint-Thomas**. La plus grosse découverte fut faite en 1886-1887 à **Pugny**, lorsqu'à l'occasion de travaux de terrassement autour du château, on mit à jour une nécropole romaine de quatre-vingts tombes recouvertes de dalles. Les têtes des squelettes étaient orientées vers les murs du château. Certaines ont révélé du matériel : plaque de ceinturon en fer avec boucle et ardillon et perles de verre.

À **Lugrin**, des monnaies ont été découvertes au début du XX^e^ siècle, mais le lieu est inconnu. Elles seraient datées du III^e^ siècle après J.-C. En 1907 et non loin de la **Vieille église** ont été trouvés des *tegulae* et des fragments d'amphores, tout comme au **Petit tronc**. À **Neuvecelle**, c'est au village de **Chez Rebet** que des vestiges de structures antiques ont été mis au jour en 1870, tout comme **Au Pas** vers 1900 où un amas de grosses tuiles romaines a été découvert. À **Publier**, lieu-dit **Le Cartheray**, des vestiges très épars de structures et de tuiles ont été découverts puis confirmés par le GAT en 1983. D'autres découvertes monétaires anecdotiques peuvent être signalées : à **Neuvecelle**, **Chez Rebet**, une pièce du I^er^ siècle, et à Évian au **Mur Blanc**, un sesterce daté de 236-238 après J.-C. Quant aux sépultures datées de cette période, elles sont peu nombreuses : à **Meillerie**, à une cinquantaine de mètres à l'est du prieuré, une sépulture datée de La Tène final (I^er^ siècle avant J.-C.) fut trouvée dans les années 1930 : le défunt était enterré avec une céramique peinte et une épingle en bronze. À **Neuvecelle**, lieu-dit **Verlagny**, c'est une sépulture vide en *tegulae* assemblées sans mortier qui a été trouvée. Enfin, une « statuette antique » fut découverte au début du XX^e^ siècle dans les vignes de **Pont-de-Dranse** à **Marin**.

Les récentes recherches de géologues des universités suisses sur le tsunami de 563 invitent à revoir notre perception de la faiblesse de ces gisements. D'après eux, le pays de Gavot fut frappé par des vagues atteignant 8 mètres de hauteur, ce qui entraina nécessairement un important apport de sédiments, ainsi que la destruction et l'ensevelissement au fond du lac des aménagements anthropiques des rives.

42 Les informations suivantes sont tirées de la carte archéologique de la Gaule : Bertrandy François, Chevrier Michèle, Serralongue Joël, *op. cit*.

Troisième partie : le haut Moyen Âge

Les Burgondes

En 443, le peuple « barbare » des Burgondes, vaincu par les Romains, est installé en tant que peuple fédéré en « *Sapaudia* », traditionnellement traduit « pays des sapins ». Ce territoire englobait la région lémanique et s'étendait jusqu'au Jura et au Moyen-Pays suisse. Mais le royaume que les Burgondes vont peu à peu se tisser est beaucoup plus large, atteignant les Vosges au nord et à la Durance au sud. Ce peuple germanique se mélange aux Gallo-Romains, puis devient catholique avec la conversion du futur roi Sigismond qui fonda en 515 l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, aujourd'hui encore en activité. Sigismond fut tué en 523 par le roi Clodomir d'Orléans, et son frère Godomar se révéla incapable de défendre son royaume contre les rois francs qui se le partagèrent en 534.

À cette époque, le pays de Gavot faisait partie de la cité burgonde de Genève. En témoigne une précieuse épitaphe funéraire paléochrétienne découverte en 1855 à **Lugrin**, au lieu-dit **Saint-Offenge**, et datée du 23 août 527[43]. La pierre, aujourd'hui conservée au Musée cantonal de Lausanne, signalait la tombe du jeune *Brovacus*, mort à l'âge de treize ans et quatre mois, sous le règne du roi Godomar et le consulat de Mavortius.

Les Mérovingiens

Bien que la *Sapaudia* fut conquise par les rois francs en 534, la législation des Burgondes demeura en place jusqu'à l'époque carolingienne. Les peuples mérovingiens sont généralement bien connus grâce à leurs nécropoles, tandis que leur habitat est presque inconnu, en raison peut-être du tsunami de 563. Dans le pays de Gavot ont été découvertes les nécropoles de **Saint-Paul-en-Chablais** (lieu-dit **Vers le Four**), **Publier** (lieu-dit **Avonex**) et **Champanges** (**Vers les Cheneviers**). À **Saint-Paul-en-Chablais**, des tombes mérovingiennes en coffres de dalles et tuiles ont été découvertes en 1875 au sud du crêt principal sur lequel se trouve aujourd'hui l'église paroissiale. Elles contenaient du mobilier typique de la période mérovingienne, dont un scramasaxe. Mentionné dans les sources écrites à partir du VI^{e} siècle, il s'agit d'une arme blanche assimilable à un coutelas, semblable à celle utilisée pour assassiner le roi franc Sigebert en 575. À **Publier**, c'est à **Avonex** qu'une nécropole a été découverte en plusieurs fois : d'abord en 1864, des sépultures faites de pierres plates et de briques ont été découvertes en bordure de **Marin**. Cent ans plus tard, en 1962, et au même endroit, furent mises à jour des sépultures datables du VI^{e} siècle. Enfin, en 1974, les membres du Groupe Archéologique de Thonon (GAT) visitèrent par hasard un chantier au même endroit et découvrirent onze sépultures en coffres de dalles[44]. L'une d'elles contenait une garniture de ceinture en fer (daté des années 600 à

43 Bertrandy François, Chevrier Michèle, Serralongue Joël, *op. cit*., p. 258.
44 Crola Bernard, Ticon Joseph, *op. cit*., p. 52.

680), et une autre un croissant de bronze. Non loin de là, au lieu-dit **Chez Demay**, d'autres sépultures en coffre de dalles ont été découvertes en 1880. Celles-ci contenaient des sabres et des boucles carrées en argent. La dalle de couverture de l'un des coffres était gravée du monogramme du Christ entouré de l'*alpha* et de l'*oméga*. D'autres sépultures similaires ont également été trouvées à l'ouest d'**Amphion** et à l'ouest du **Chef-lieu**, mais il est difficile d'en proposer une datation. C'est également le cas des coffres de dalles découverts à **Lugrin** aux lieux-dits **La Maladière** et **La Tholone**, et à l'ouest du lieu-dit **Blonay** (c'est-à-dire non loin de **Saint-Offenge**)[45]. À **Champanges**, au lieu-dit **Derrière les Cheneviers** (sud du Chef-lieu) et près de l'oratoire de saint Urbain, un cimetière de huit tombes contenant des couteaux et des haches fut découvert en 1879[46]. Il a été proposé de les dater des VI^e^ et VII^e^ siècles. Enfin, deux sépultures furent mises au jour en 1885 derrière l'église de **Saint-Gingolph**, et deux oboles de Louis le débonnaire, empereur d'Occident de 814 à 840, découvertes[47].

C'est en 563 qu'eut lieu le tsunami lacustre dépeint par Marius d'Avenches. Pendant longtemps, l'origine de l'éboulement du *Tauredunum* a été située dans la région de Bret (Saint-Gingolph). Des géologues de l'université de Genève ont récemment montré qu'il s'agissait sans doute d'un écroulement du mont Grammont. D'après leurs estimations, la vague devait mesurer 8 mètres de hauteur lorsqu'elle atteignit Évian[48].

Les Carolingiens

Naissance du royaume de Bourgogne Transjurane

En janvier 888, à la mort de Charles III le Gros, dernier successeur de Charlemagne, l'empire est disloqué. En Transjurane[49], région située entre le Jura et les Alpes Pennines, le duc Rodolphe réunit à l'abbaye de Saint-Maurice ses fidèles et se couronne lui-même roi du nouveau royaume de Bourgogne. Le choix du lieu n'est pas anodin : il s'agit d'associer à son accession au trône l'une des plus vieilles abbayes d'Occident et un haut lieu carolingien qui doit plaider en faveur d'une continuité du pouvoir[50]. Ce royaume ne comptera que quatre souverains et sera réuni au Saint-Empire germanique en 1032 au décès sans héritier du roi Rodolphe III, arrière-petit-fils de Rodolphe I^er^.

Parallèlement, l'aristocratie telle qu'elle sera établie à l'époque féodale commence à se structurer, et les hiérarchies ultérieures sont déjà en place. Les lignées deviennent un élément essentiel de la société politique en Transjurane. Trois comtes de Genève sont connus de même qu'une partie de leur parenté. La transmission de la charge se fait au sein d'une parenté élargie, et non pas de père en fils. Au même

45 Bertrandy François, Chevrier Michèle, Serralongue Joël, *op. cit*., p. 258.
46 *Ibidem*, p. 203.
47 *Ibidem*, p. 305.
48 *Géologie et Littérature en Chablais*, Thonon : SIAC, 2013.
49 Les informations historiques suivantes sont tirées de Demotz François, *La Bourgogne, dernier des royaumes carolingiens, 855-1056 : roi, pouvoirs et élites autour du Léman*, Lausanne : Société d'Histoire de la Suisse romande, 2008.Le duché de Transjurane avait été créé en 855. Littéralement, c'était la région « outre le Jura » c'est-à-dire entre le Jura et les Alpes et centré sur le cours alpin du Rhône. Les communications étaient faciles entre le sillon rhodanien et les bassins des nombreux lacs. En revanches, les issues étaient peu nombreuses, étroites ou difficiles d'accès : hauts cols et fonds de vallées. L'érection du duché en royaume n'a pas eu de conséquence sur les limites de ce territoire dont les rives du Léman étaient au cœur.
50 *Ibidem*, p. 84.

moment, dans le Pays de Vaud, une famille se comporte déjà en seigneurs, et leur groupe familial se réduit progressivement au lignage. C'est ce que l'on appelle « Le tournant de l'an mil », c'est-à-dire la transition progressive entre la période carolingienne et la période médiévale. Le patrimoine foncier de ces puissants était la plupart du temps éparpillé. Progressivement, ils regroupèrent ces biens en un patrimoine géographiquement cohérent en procédant entre eux à des échanges. Parallèlement, la petite aristocratie se développe. L'enchâtelement, c'est-à-dire le processus par lequel un territoire se couvre de châteaux, reste longtemps timide en Transjurane. Les seules constructions fortifiées étaient aux mains du roi ou des églises. Le développement des *castri* doit être mis en lien avec l'apparition de l'éponymie, c'est-à-dire l'identification d'un laïc par un nom de lieu. Si l'éponymie ne signifie pas nécessairement la possession d'un château, elle est clairement en lien avec l'appropriation d'un pouvoir local. Le premier cas d'éponymie en Transjurane apparaît dans le dernier quart du X^e^ siècle avec Anselme de **Lutry** (Vaud). Dans le Chablais, le premier est Guillaume de **Bex**, mentionné dans les années 970, et le second Anslangue d'**Allinges**. La mention d'un lieu caractérise donc des personnes d'un niveau social intermédiaire. Certes, il ne s'agit pas encore d'une puissante élite, mais elle montre l'enracinement d'une certaine tranche de la population et prépare les nombreux découpages qui caractériseront l'époque médiévale.

L'organisation du territoire

Le nouveau royaume est composé de trois ou quatre *pagi* : le *pagus* genevois, le *pagus* valaisan, et les *pagi* vaudois, peut-être divisés en deux. Le *pagus Genevensis* n'apparaît pas dans la documentation avant la moitié du IX^e^ siècle et ses limites devaient plus ou moins correspondre à celles du diocèse antique et de l'ancienne province de Vienne. Il est mentionné une première fois en 839 puis en 859 pour situer la *villa* d'Ambilly. Il est à nouveau mentionné à deux reprises dans la dernière décennie du IX^e^ siècle à l'occasion de deux donations effectuées par le comte Manassès de Genève. La première, effectuée le 2 septembre 890, voit le comte donner à la cathédrale de Lausanne des terres qui lui ont été concédées par le roi Rodolphe et situées à **Montigny** (lieu-dit de **Maxilly-sur-Léman**) « *in pago genevense, in fine ercolane, in villa mustiniaco*[51] ». La seconde, datée du 4 avril 892, voit le même comte Manassès donner à la cathédrale de **Lausanne** et son évêque Hiéronimus, des chapelles et des terres « *in pago genevense, in fine hercolane, in villa mustiniaco* » une chapelle et quatre manses, des biens « *ad ladrino* » (traditionnellement identifié à **Larringes**) et une chapelle et des biens « *ad logrino* » (**Lugrin**)[52]. Ces donations sont confirmées par le roi lui-même le 14 mai 899 au château de Lausanne.

Plusieurs informations peuvent être tirées de ces deux actes. Tout d'abord, on peut raisonnablement supposer que le pays de Gavot était à cette époque appelé « *fine ercolane* » et que ses frontières étaient les mêmes qu'avant le Traité de Thonon, à savoir la Dranse, la rive sud du Léman et Bret. Ensuite, ce territoire était bien situé dans le *pagus genevensis* et dépendait du comte Manassès, même si les biens mentionnés faisaient partie du domaine royal[53]. Enfin, l'occupation du territoire se dessine : il existait deux chapelles situées à **Lugrin** et à **Montigny**. Celle de **Lugrin** pourrait-elle être l'ancien lieu de culte qui se trouvait du côté de Torrent et près duquel avait été trouvée l'inscription funéraire paléochrétienne à *Brovacus* ? S'agit-il du site qui devint sans doute par la suite l'église dédiée à Saint-Offenge avant d'être abandonnée à l'époque féodale ? Un document de 1376, rédigé par Raymond de Lugrin, mentionne en effet « les antiques murs de Sainte-Euphémie [masculinisé en saint Offenge en Savoie] près de la rive du lac[54] ». Concernant la chapelle de **Montigny**, on sait qu'il

51 *Régeste genevois*, n° 107.
52 *Régeste genevois*, n° 109.
53 Demotz François, *op. cit*., p. 185.
54 Foras Éloi-Amédée (de), Maréschal François (de), Viry Pierre (de), *et al*., *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché*

existait une église paroissiale dédiée à saint Jacques dont l'abside a été partiellement dégagée dans les années 1990[55] : celle-ci aurait eu un diamètre intérieur de 4,5 mètres. Il est toutefois délicat d'associer ces deux constructions, même si la chose est loin d'être impossible pour deux raisons : d'une part, la réutilisation de lieux de culte anciens pour la création de nouveaux est un phénomène attesté ; d'autre part, des sépultures en coffres de dalles et d'autres en pleine terre ont été découvertes à une époque inconnue non loin de **Montigny** et près du ruisseau de Torrent. Une autre nécropole datée du haut Moyen Âge a également été découverte en contrebas, au lieu-dit **Le Martellet**, lors de l'établissement du nouveau cimetière.

Autres nécropoles en pays de Gavot

D'autres nécropoles de l'époque carolingienne ont été découvertes fortuitement en pays de Gavot[56] : c'est le cas d'une vingtaine de sépultures en coffres de dalles dépourvues de mobilier découvertes au lieu-dit **Sous la Veillaz** à une date inconnue, ou encore au lieu-dit **Au Bugnon** à **Féternes** où des sépultures en pleine terre ont été découvertes. D'autres sépultures en coffre de dalles ont été trouvées à **Curninge** près de la tour (**Féternes**) et à **Larringes** au lieu-dit **Pugny**. Là, en 1886-1887, ce sont quatre-vingts coffres de dalles qui ont été découverts. L'absence de mobilier incite à les dater de l'époque carolingienne. D'autres coffres de dalles ont été découverts au même village entre 1902 et 1907. Enfin, dans la même paroisse, mais excentrées, d'autres sépultures en coffre de dalles ont été découvertes vers les **Bois de Feu** et le **Crêt à l'Ore**. À **Neuvecelle**, une autre nécropole en coffres de dalles ne contenant aucun mobilier a été mise au jour au lieu-dit **Chez Rebet** entre 1820 et 1936. Le nombre relativement important de nécropoles de cette période montre que le Pays de Gavot était densément occupé entre **Lugrin**, **Montigny**, **Neuvecelle**, **Larringes**, **Champanges** et **Féternes**. Toutefois, il ne faudrait pas pour autant considérer que le territoire des autres paroisses était inhabité : la localisation des populations carolingiennes pourrait évoluer à la lumière de nouvelles découvertes archéologiques.

Quatrième partie : le Moyen Âge féodal

Le Chablais et le pays de Gavot font sans doute rapidement partie des possessions savoyardes, en témoigne l'accord que donne Amédée de Maurienne à la fondation du prieuré de Meillerie vers 1130. Si les sources sont peu nombreuses pour le XII^e^ siècle et la première moitié du XIII^e^ siècle, leur nombre augmente par la suite et permet essentiellement de connaître la vie des familles seigneuriales et de l'administration savoyarde. La vie des habitants du Gavot est en revanche moins facile à appréhender : soumis à leurs seigneurs, laïcs ou ecclésiastiques, ils laissent peu de traces dans les archives.

---

de Savoie, 6 volumes, Grenoble : Allier, 1863-1938. Abrégé *Armorial*, puis le nom de la famille. Ici : Lugrin.

55 Bertrandy François, Chevrier Michèle, Serralongue Joël, *op. cit*., p. 266.

56 *Ibidem*, Féternes, Larringes, Neuvecelle.

De la fin du royaume de Bourgogne à 1200

La transition politique de 1032[57]

Le roi Rodolphe III est généralement présenté comme un homme faible, qui partagea son pouvoir avec son demi-frère Burcard, archevêque de Lyon, et surtout avec son épouse la reine Ermengarde, issue d'une famille importante du sud de la Transjurane. Le roi lui donna tant de biens, de *villae*, de châteaux, de monastères, que son influence s'étendait en Savoie, en Genevois, en Pays de Vaud et en Valais. Elle et ses proches, les Humbertiens, étaient très bien implantés dans les trois diocèses de la Transjurane et détenaient tous les lieux symboliques de la monarchie, ainsi que les grands axes routiers. À la même époque, la pression de l'empire germanique se fit de plus en plus forte. En 1016, le roi fut contraint de prêter hommage à son neveu l'empereur Henri II et s'engagea à lui donner son royaume s'il venait à mourir sans fils légitime, ce qui se produisit en 1032. Refusant alors de passer à l'Empire, une bonne partie de l'élite de Transjurane se souleva. Dans ce contexte, les deux comtes les plus puissants du royaume choisirent leur camp.

Dans ce conflit, le comte Gérold de Genève se révolta contre les volontés du défunt et soutint un opposant qui fut finalement battu. Il se soumit donc une première fois à l'empereur Conrad II le salique qui avait récupéré la Bourgogne, avant de se soulever une seconde fois en 1045 sans trop être inquiété. Par là, le comte de Genève cherchait à s'affirmer comme le laïc le plus important de la région. Ces deux révoltes montrent également son intention de compter dans la nouvelle ère qui suivit la disparition du royaume de Bourgogne. Il n'avait pourtant qu'une étroite marge de manœuvre au sein du *pagus* genevois, contrôlé en partie par la reine Ermengarde et son parti, ce qui l'empêcha de faire de son comté une grande puissance régionale. Vers 1050, suite au décès de sa première épouse allemande, il épousa la sœur de Louis de Faucigny, chef d'une importante famille du *pagus* et contracta donc une alliance locale afin de fortifier sa position. Contrairement à lui, le comte Humbert de Maurienne choisit la fidélité au défunt roi et à la reine, ce qui fit de lui l'héritier le plus légitime de la puissance publique du royaume disparu.

Dès l'an 1000, le comte Humbert s'était imposé comme le maître de toute la marge méridionale de la Transjurane alors que son frère était évêque de Belley. Les possessions de la famille se trouvaient essentiellement dans la région de Belley, en Savoie et au sud du comté de Genève. Il s'agissait d'une zone secondaire faite de petits comtés et sans grande cité, mais Humbert avait le soutien du roi. Les Humbertiens, nom donné à cette dynastie, accumulèrent les titres et les pouvoirs, entre autres parce qu'ils étaient parents avec la reine Ermengarde. Dès 1011, Humbert devint comte du Viennois. Son fils Burcard fut élu évêque d'Aoste tandis qu'Aymon était élu abbé de St-Maurice. Son influence devint transalpine et il obtint le contrôle de la route du Grand-Saint-Bernard.

Ainsi, dès la première moitié du XI^{e} siècle, l'opposition Genève/Savoie est en place. Cette opposition durera plusieurs siècles et impliquera tous les acteurs de la région lémanique.

L'émergence de l'aristocratie régionale

À l'époque carolingienne, le statut du Chablais demeure flou. On suppose sans avoir de preuves

57 Les informations suivantes sont tirées de Demotz François, *op. cit.*

formelles qu'une bonne partie du territoire dépendait de l'abbaye de Saint-Maurice. Progressivement, ce territoire fut morcelé en précaires accordées, en l'état de la documentation, principalement aux ancêtres des Faucigny et des Allinges[58], mais sans doute aussi aux Bex et à d'autres. Ces terres concédées par l'abbaye aux laïcs finirent vraisemblablement par leur appartenir, alors qu'elles devaient initialement retourner au monastère à leurs décès.

Les terres du pays de Gavot furent par la suite principalement détenues par les familles d'Allinges (**Thollon**, **Meillerie**, **Larringes**, Évian), de Bex (**Maxilly**, **Saint-Paul**, **Bernex**), de Féternes (**Féternes**, vallée d'**Abondance**), de Neuvecelle (**Neuvecelle**), et par des familles chevaleresques occupant parfois la charge de métral[59]. Les Lugrin, mentionnés dans la documentation pour la première fois vers 1100 et apparentés aux Allinges, possédaient avec eux **Meillerie** et une partie de **Lugrin**[60]. Les Évian étaient la première famille dans la métralie d'Évian-Larringes et étaient apparentés aux Larringes : un certain chevalier Aymon de Larringes se trouvait en 1234 à Saint-Paul[61] ; en 1248, Girod d'Évian et son fils Pierre donnèrent à Rodolphe, fils illégitime de Girod, tous les droits qui leur appartenait dans la métralie de Larringes et d'Évian[62]. Les sources sont malheureusement trop peu nombreuses pour esquisser la vie de ces familles, de même que leur environnement bâti. Tout juste peut-on supposer qu'ils devaient avoir des résidences situées non loin de lieux de cultes, dont seuls trois exemples sont connus autour de l'an 1100.

— La famille de Bex

Une partie de ces protagonistes est mentionnée dans une charte non datée, mais que l'on estime avoir été rédigée à la fin du XI^e^ siècle. Dans celle-ci, un dénommé Turembert (de Bex) donne la moitié des revenus des églises Saint-Paul *in villa Ciries* (ce qui semble être le nom du territoire de **Saint-Paul** à cette époque), de Sainte-Marie à **Maxilly**, et de Saint-Ours à **Bernex**, toutes situées dans le *pagus* gevenois, à Cluny et à Saint-Victor-de-Genève. Parmi les témoins se trouvaient Guillaume de Compey et Anselme de Lugrin. Trois informations capitales doivent être retenues de ce document.

Premièrement, Turembert de Bex est le seigneur des paroisses de *Ciries*, de Maxilly et de Bernex, puisqu'il en possède les revenus. La famille de Bex est très ancienne puisque la première mention d'un « Guillaume de Bair » date de 970 ; aussi, le prénom « Turembert » est étroitement associé à une famille de rang comtal sous le royaume de Bourgogne[63]. Deuxièmement, le territoire appelé par la suite Saint-Paul n'avait pas un nom défini, puisqu'en 1107 et 1124, on parle de l'église « Saint-Paul sur le lac Léman » sans mentionner de toponyme. Troisièmement, et comme cela sera le cas à l'époque médiévale et moderne, *Ciries*, Maxilly et Bernex font partie du même territoire.

— La famille de Blonay

Les Blonay, principale famille noble du pays de Gavot, n'étaient au XII^e^ siècle qu'implantés au bord du lac à **Lugrin**, où ils tenaient une place forte, tout comme à Chillon sur la rive nord du Léman. Même si le *castrum* de Blonay à **Lugrin** a disparu pour laisser place au château de la duchesse de

58 Demotz François, *op. cit*., p. 569 et 626.
59 Voir infra « Organisation administrative du comté de Savoie ».
60 Bochaton Sidonie, « Meillerie en Chablais. La fondation du prieuré », *Revue savoisienne*, Annecy : Académie florimontane, 2014.
61 Foras Éloi-Amédée (de) "Cartulaire concernant l'ancien prieuré de Saint-Paul, en Chablais", *Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne*, Annecy : Académie salésienne, 1899, p. 171.
62 Piccard Louis-Étienne, « Le château de Larringes près d'Évian-les-Bains. Quelques notes », *MDAC*, Thonon : Académie chablaisienne, 1907, p. 115-182.
63 Demotz François*, op.cit,* p. 393.

Fig. 8- Le château de Blonay à Lugrin (et non pas la tour ronde) vers 1860, AD74.

Fig. 9- La base de la tour de Thollon.

Fig. 10- La tour du Crêt, coll. L. Berman.

Vendôme, une lithographie[64] du XIX[e] siècle le représente avant sa destruction (fig. 8). Il a été daté par le professeur Albert Naef, archéologue cantonal vaudois à Lausanne, de l'an 1000 environ[65]. Le donjon carré, de 10,6 mètres de largeur à l'extérieur et de 7,6 m à l'intérieur, avait des murs qui mesuraient jusqu'à 1,6 m d'épaisseur.

— La famille de Compey

Possessionnés à **Thollon**, **Novel** et **Féternes**, les Compey « de Féternes », tel que les appelle le comte de Foras pour les différencier des Compey du Genevois dont ils étaient issus[66], sont présents dans le pays de Gavot dès 1203[67]. Un des plus anciens membres connus, Girard de Compey, seigneur de Thollon, possédait la juridiction de Thollon à l'exception de la peine de mort réservée au châtelain d'Allinges-Neuf[68] (et non pas Évian-Féternes). À **Thollon**, lieu-dit **Le Nouy**, il existait une tour sur motte dont on ignore tout (fig. 9). Jamais étudié, le site a un potentiel archéologique très important, dans la mesure où il pourrait s'agir de l'unique *poype* (c'est-à-dire motte castrale) conservé du pays de Gavot[69]. La tour devait probablement être entourée de bâtiments, que pourraient révéler des fouilles archéologiques ou au moins une prospection géophysique. Les Compey s'implantèrent également à **Féternes** au XIII[e] siècle, même si leur généalogie est bien difficile à établir avant la première moitié du XIV[e] siècle, et à **La Chapelle** (**Marin**) au moins dès 1330[70].

— La famille de Féternes

La famille de Féternes était déjà ancienne, puissante et richement dotée lorsqu'elle apparut dans les textes. Guy de Féternes participa à la fondation de l'abbaye d'**Abondance** entre 1088 et 1108 en lui cédant un large territoire constitué du Val d'Abondance. Les Féternes apparaissent régulièrement parmi les personnages importants de cette époque : certains sont avoués de l'abbaye d'Abondance, et ils sont souvent les garants des biens et les protecteurs de cette abbaye. Différents membres de cette famille se retrouvent parmi les communautés religieuses des environs. La paroisse médiévale de Féternes jouissait d'une vue dominante sur la basse vallée de la Dranse, commandant notamment l'accès à la vallée d'Abondance. Louis Blondel pense que **Féternes** a pu constituer une possession des rois de Bourgogne au haut Moyen Âge, cette localité étant mentionnée dès 1052 aux mains d'Aymon de Maurienne, évêque de Sion, parmi des biens dont l'origine confirmerait cette hypothèse[71]. Il est probable que la famille se soit éteinte naturellement. En revanche, une branche secondaire des vidomnes de Féternes perdura au moins jusqu'au XIV[e] siècle[72].

— La famille d'Allinges

Deux questions demeurant aujourd'hui ouvertes pourraient peut-être avoir la même réponse. La première est celle de l'identité des constructeurs du château de **Larringes** ; la seconde est une série de mentions historiques fort surprenantes.
Aucune mention de ce château n'existe dans la documentation actuelle avant la première moitié du XIV[e] siècle. Pourtant, la construction est bien antérieure. Comme le souligne Christophe Guffond dans

64 Blondel Louis, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Genève, 1956.
65 Reymond Maxime, *Blonay – Virtute et prudentia*, 1950.
66 *Armorial*, Compey.
67 Voir infra « Organisation administrative du comté de Savoie ».
68 *Armorial*, Compey.
69 Peut-être en existait-il une autre à Maxilly, où une « motte » est mentionnée en 1326, et une autre à Lugrin dont certains membres de la famille éponyme prirent le nom de « de la Tour de Lugrin » dans la seconde moitié du XIII[e] siècle. Cette dernière est connue par une carte postale ancienne (fig. 10, coll. L. Bermann).
70 *Armorial*, Compey.
71 Blondel Louis, *op. cit*., p. 375.
72 *Armorial*, Féternes.

le rapport AVER, « La place, située sur les pentes du Bas Chablais, commande le plateau de Gavot tout en embrassant le Léman[73] ». Il s'agit en effet d'un lieu au fort potentiel stratégique, et Laurent d'Agostino précise que « la morphologie de la tour [maîtresse] et de ses ouvertures primitives tend à indiquer une construction plus proche du XII^e^ et milieu du XIII^e^ siècle[74] ». On peine donc à croire à une construction de la modeste famille d'Évian-Larringes, même si celle-ci détient la métralie.

En outre, quelques « anomalies » apparaissent dans la documentation archivistique. Comme cité précédemment, le seigneur de Thollon Girard de Compey possédait au XIII^e^ siècle la juridiction sur **Thollon** à l'exception de la peine de mort, pour laquelle il devait s'en référer au châtelain d'**Allinges-Neuf**. En 1248, lors de la donation de Girod d'Évian à son fils illégitime de la métralie de **Larringes**, l'acte précise que celle-ci « relève du fief et du domaine d'Allinges ». Enfin, jusqu'au moins le XIV^e^ siècle, la paroisse de Thollon payait ses impôts à la châtellenie d'**Allinges-Thonon**, ce à quoi le comte Amédée VI tenta de mettre fin. Pourtant, Thollon se trouvait bien dans la châtellenie de Féternes puis d'Évian. Mais il est vrai aussi que la famille d'Allinges possédait des terres dans l'est du Pays de Gavot, en témoigne la fondation du prieuré de Meillerie vers 1130.

On pourrait donc imaginer que, tout comme la famille de Blonay, la famille d'Allinges, grand propriétaire terrien en Chablais, s'occupait pour le comte de Savoie dès le XII^e^ siècle du château de Larringes. En étaient-ils les constructeurs, ou était-ce le prince ? La question restera probablement sans réponse. On ajoutera seulement qu'en 1438, après que plusieurs occupants s'y soient succédés et que le château ait été mis sur le marché, il fut racheté par la famille d'Allinges-Coudrée qui le conserva jusqu'au XIX^e^ siècle.

Le tournant du XIII^e^ siècle

Mieux connu grâce au plus grand nombre d'archives conservées, ce siècle voit le déplacement du centre de châtellenie de Féternes à Évian, l'accroissement du pouvoir des chanoines de Meillerie, la fondation du prieuré de Saint-Paul et la construction des châteaux de Saint-Paul et d'Évian.

Organisation administrative du comté de Savoie

La construction des états dans le bassin lémanique se fit en plusieurs étapes. Jusqu'au XII^e^ siècle, les pouvoirs religieux, évêchés et monastères, restaient les plus forts. Puis, à partir du XIII^e^ siècle, les laïcs établirent un dense réseau castral qui permit la constitution de nouvelles circonscriptions appelées « châtellenies », englobées elles-mêmes dans des bailliages, auxquelles étaient rattachées les populations. Les châtellenies constituaient la base des états dans la région lémanique. Elles avaient un statut militaire, juridique, administratif et territorial et permirent à une échelle locale de soumettre la population aux rouages de l'administration naissante.

— Structure de l'administration savoyarde

Il semble que dans le Chablais, la situation ait été un peu particulière. D'une part, le pouvoir de l'abbaye de Saint-Maurice s'était affaibli, et les religieux avaient cédé des terres qu'ils possédaient

73 D'Agostino Laurent (dir.), *Les sites castraux de la Haute-Savoie. Arrondissement de Thonon*, Rapport final d'opération archéologique, Lyon, 2011, vol. 3, « Larringes », p. 9.

74 *Ibidem*, « Larringes », p. 10.

aux familles seigneuriales locales[75]. Ce fut le cas de Marin, cédé en précaire à Louis, fils de Guy, en 1039. D'autre part, l'évêque de Genève était loin, et ne semble pas avoir possédé d'autre château que **Ballaison** situé à l'extrémité occidentale du Chablais. Il faut ajouter que la présence des Savoie restait discrète, bien qu'ils aient clairement dominé la région dès la première moitié du XII[e] siècle. Cette situation d'absence « relative » de pouvoir favorisa une certaine indépendance des lignages et donc la construction plus facile de châteaux aux formes variées. Évidemment, les familles de Blonay et d'Allinges étaient au sommet de cette élite et contrôlaient des emplacements particulièrement stratégiques.

L'organisation administrative se mit en place dans la seconde moitié du XII[e] siècle puisque les premiers châtelains savoyards connus sont mentionnés en 1203 dans le Chablais à **Allinges-Neuf** et à **Féternes**[76]. Ces châtellenies étaient dirigées par des agents comtaux appelés châtelains. Ils étaient investis de pouvoirs militaires ainsi que judiciaires et administratifs, telles la perception des impôts et la sécurité publique[77]. Les châtelains étaient évidemment secondés par d'autres agents, comme le métral qui était chargé d'une métralie regroupant une ou plusieurs paroisses : un métral de **Féternes** existait au XII[e] siècle[78]; un métral de **Lugrin** est mentionné dès 1170[79] et en 1233 ; Guillaume est métral de **Neuvecelle** en 1235[80]; la métralie de **Larringes** et **Évian** est mentionnée en 1248[81] ; celle de **Saint-Paul** et la famille occupant cette charge sont mentionnées en 1246[82], 1270 et 1271[83]. Un sautier, agent en charge du fonctionnement judiciaire, est également mentionné en 1306-1307 à **Féternes**[84]. Pierre est métral de **Saint-Gingolph** en 1309[85].

Dans la première moitié du XIII[e] siècle, Amédée IV créa l'office de bailli dont les premiers sont mentionnés vers 1250[86]. Au début, le bailli était un châtelain en charge du château le plus important du baillage (Chillon pour celui du Chablais). Par la suite, il constitua un intermédiaire entre les châtelains et le prince, et cumula les fonctions de chef de guerre et de juge. Le premier bailli du Chablais et Genevois est cité en 1264[87]. Dans la seconde moitié du XIII[e] siècle, le comte Pierre II imposa aux châtelains la rédaction de comptes de châtellenies inspirés du modèle anglais[88]. Il créa en outre un corps itinérant d'auditeurs des comptes qui était chargé de la vérification des comptabilités émanant de tous les agents comtaux. Enfin, il dota chaque baillage d'un juge. On estime que le baillage du Chablais était composé au maximum d'une quinzaine de châtellenies, dont Évian-Féternes. En 1313, elle comptait dix-huit paroisses et cent-sept villages[89].

---

75 Demotz François, *op. cit.*

76 Demotz Bernard, *Le comté de Savoie du XI[e] au XV[e] siècle : pouvoir, château et état au Moyen Âge*, Genève : Slatkine, 2000.

77 Demotz Bernard, *op. cit.*

78 Delerce Arnaud, *op. cit.*, 2015, n° A9.

79 Pahud Alexandre, Perreaud Bernadette, Rouiller Jeau-Luc, *Le cartulaire de l'abbaye cistercienne de Hautcrêt (fin XII[e] siècle)*, Cahiers lausannois d'histoire médiévale, Lausanne : Université de Lausanne, 2001, p. 153, n°94

80 Foras Éloi-Amédée (de)*, op. cit.*, 1899, pp. 165-179.

81 D'Agostino Laurent, *op. cit.,* « Larringes ».

82 Foras Éloi-Amédée (de), *op. cit*., p. 176.

83 ACVD, Blonay, C/6/2/018 et 019.

84 D'Agostino Laurent, *op. cit.,* « Larringes ».

85 *Régeste genevois*, n° 1309.

86 Demotz Bernard, *op. cit.*

87 Andenmatten Bernard, *La Maison de Savoie et la noblesse vaudoise (XIII[e] - XIV[e] siècle) : Supériorité féodale et autorité princière*, Lausanne : Société d'histoire de la Suisse romande, 2005.

88 Burghart Marjorie, *op. cit.*

89 Mouthon Fabrice, « La famille et la terre : exploitation paysanne au sud du Léman à la fin du XIII[e] siècle », *Revue historique* 2002/4, p. 894.

Tableau des châtelains d'Évian-Féternes[90]

Dates	Noms	Information diverse
1203-1204	Pierre de Compey	Châtelain de Féternes.
1208	Ponce de *Lusiliaco*	Châtelain de Féternes.
Vers 1244-1269	Hugues de *Gando*	Châtelain de Féternes.
1271-1279	Anselme Portier	Ensuite châtelain de Chillon puis de Versoix.
1284-1287	Pierre de Bex Aymon de Settenay Antelme de Tournon Jacquet de Larringes	
1287-1290	Aymon de Settenay	
1291-1292	Rodolphe de Villens	
1292-1295	R. de Villens	Sans doute le même que le précédent.
1298-1301	Humbert de Bacin	
1302-1304	Amédée de Chatillon	
1304-1305	Rodolphe de Montmayeur	
1308-1313	Guillaume Ducrêt	
1309-1312	Rodolphe de Montmayeur	Aussi bailli du Chablais et du Genevois.
1313-1315	Guillaume de Chatillon	
1317-1318	Humbert de Chignon	Seigneur de Chivron.
1318-1320	Humbert de Villette	
1320	Étienne dit *Galays*	Bailli de Chablais.
1320-1324	Guillaume de Chatillon	Avec le suivant dès 1322.
1322-1324	Gallois de la Balme	
1339-1340	Pierre Berlion	
1340-1343	Humbert de Villette	Seigneur de Chivron.
1344-1345	Raymond de *Solery*	
1343-1344	Amédée de Virieux	Coseigneur de Virieux.
1344-1345	Raymond de Solery	
1345-1347	Aymar de Seyssel	
1348-1349	Pierre de Duingt	Coseigneur de Duingt.
1349-1350	Guillaume de Rovorée	
1350-1351	Pierre de Chatillon Guillaume de Rovorée	Le premier était receveur des revenus des villages de Lugrin, Thollon.
1350-1355	Guillaume de Rovorée	
1355-1356	Guillaume de Chatillon	Seigneur de Larringes.
1356-1357	Jacques de Mouxy	
1357-1366	Guillaume de Rovorée	
1366-1372	Henri de Montfalcon	
1372-1378	Jean *Palmery*	Originaire de Chambéry.
1379-1382	Louis *Palmery*	Frère du précédent.
1382-1385	*Pryau* de Montald	De Gavy près de Gênes.

90 Les noms en italiques n'ont pas pu être traduits du latin.

1385-1390	Guillaume de Rovorée	
1390-1393	Pierre Clavelet	De la Novalaise.
1393-1399	Jacques de la Ravoire	
1399-1423	Pierre de Blonay	Seigneur de Saint-Paul. Vice-châtelain (ou lieutenant) Claude de Seyssel.
1423-1427	Guillaume Doni	Vice-châtelain Guillaume de la Forest dès 1427.
1427-1435	Guillaume de la Forest	
1435-1440	François Ravais	
1440-1445	Pierre d'Antioche	
1445-1446	Guillaume Doni	
1446-1452	François de Compey	
1452-1461	Jean II de Compey	Vice-châtelain Petrimand de *Estanelia*.
1461-1462	Richard de Langin	Seigneur de Vuggier et Dingy.
1462-1467	Jean II de Compey	
1467	Jean Vial dit Lardonier	
1467-1480	Philibert de Compey	Seigneur de La Chapelle. Vice-châtelain Girard de Strata.
1480-1490	Claude de Seyssel	Seigneur de Villeneuve. Vice-châtelain Aymeri de Strata, ancien châtelain de Saint-Paul.
1490-1492	Aymon de Chatillon	
1491-1497	Pierre II de Compey	

— Le siège primitif de la châtellenie : Féternes

Féternes était le siège primitif du mandement savoyard englobant l'ensemble du pays de Gavot. En 1193 le *castellum* est tenu directement par la maison de Savoie. Il fait partie des rares châteaux en Chablais que la dynastie détient avant 1200 (avec **Chillon** et peut-être **Allinges-Neuf**). Suite à l'alliance passée entre le comte de Genève et Béatrice de Faucigny en 1282 contre Philippe de Savoie, les places savoyardes furent renforcées et, à cette occasion, le château de **Féternes** fit l'objet de préparations militaires. Peu à peu abandonné au profit d'Évian, le château passa à l'état de ruines. Les vestiges les mieux conservés du site sont ceux d'une probable tour, située à la pointe occidentale de l'enceinte castrale. Louis Blondel ne la définissait pas comme la tour maîtresse, qu'il localisait plus à l'est. Les vestiges conservés ne permettent pas d'en établir un plan ni même d'en définir une longueur ou une largeur. Malheureusement fortement remanié, le site castral de **Féternes** n'en possède pas moins un intérêt archéologique certain. Il est évident que les élévations du château ont considérablement souffert des aménagements modernes, néanmoins le sous-sol a sans doute gardé les vestiges de bon nombre d'espaces constitutifs de la forteresse. Il s'agit en tout cas d'un des plus anciens châteaux de Savoie du Nord[91].

— Déplacement du siège de châtellenie à Évian

À l'origine, les centres de châtellenies se situaient donc dans des positions fortifiées de hauteur. La densification urbaine le long des rives du lac, ajouté à une volonté de contrôler les réseaux de

91 D'Agostino Laurent, *op.cit*., « Féternes ».

communication, et enfin la nécessité de créer des organismes de défense dans le conflit naissant avec Genève, eurent pour conséquence le déplacement des centres de pouvoir au bord du Léman. Cela nécessita de construire de nouveaux châteaux, ainsi que de fortifier des villes bien moins aisées à défendre que les positions de hauteur[92]. Des chartes de franchise furent accordées à Évian en 1265 et à **Thonon** en 1268 pour définir avec précision les droits et les devoirs des habitants de ces bourgs[93]. Leurs obligations les plus importantes aux yeux des princes étaient bien entendu la participation à la guerre : les habitants fournissaient des effectifs menés ensuite par le châtelain ou le bailli. Les chartes de franchise mentionnaient donc les limitations de durée et de distance, les obligations de garde et d'entretien des fortifications.

Laurent d'Agostino a situé le début de la construction du château en 1269[94], date à laquelle une forte somme d'argent fut versée « pour Évian ». Pourtant, il est mentionné dès 1268 lors d'une donation faite par Agathe, veuve de Dalmace d'Évian, à sa fille Perrette[95]. Le château est également mentionné les années suivantes à l'occasion de travaux sur les tours du côté du lac. Il devint un lieu de résidence privilégié de la cour de Savoie dans la seconde moitié du XIII^{e} siècle et jusqu'au début du XV^{e} siècle. La comtesse Adélaïde de Bourgogne y décèdera le 8 mars 1279. Si le château a aujourd'hui disparu, son empreinte est toujours présente dans le cadastre. Il était bâti sur un plan rectangulaire flanqué de quatre tours rondes aux angles et mesurait environ 45 mètres de côté. Les deux tours du côté du lac furent surélevées dès 1271-1272. Une grande tour carrée est citée postérieurement en 1293-1294, mais on ignore à quelle époque elle fut bâtie. Vers 1301-1302, un logis fut accolé à cette tour carrée. Il comprenait la chambre du prince dont les fenêtres étaient ornées de vitres commandées en Italie. Un autre logis était situé au nord du côté des tours agrandies en 1271-1272 : il comprenait un grand cellier, une *aula magna* desservie par des escaliers de pierre, une chambre haute liée à la tourelle nord-ouest dans laquelle se trouvaient des latrines et la chapelle du château. Celui-ci était entouré de fossés en eau alimentés par plusieurs ruisseaux, de braies couvertes d'un chemin de ronde et possédait un plain château, c'est-à-dire une cour basse. Dans cet espace se trouvaient un grenier, un verger et un moulin. Il était aussi relié directement aux murailles, mentionnées en 1277 lors de l'achat par le comte de maisons proches de celles-ci[96], qui enserraient la ville et dont il ne reste que deux tours. La tour sud-est a été fouillée en 1983 par le GAT à l'occasion de la construction d'une école[97]. À l'emplacement de l'ancienne cour du château se trouvent aujourd'hui les jardins de l'hôtel de France. Le développement de la ville d'Évian obligea à fonder une ville neuve à l'est des murailles : c'est la fondation de la paroisse de La Touvière en 1302-1303[98]. Les fortifications sont projetées dès l'origine, puis restaurées en 1322. La ville fut assiégée par des bateaux genevois en 1326, ce qui occasionna de nouvelles réparations.

Deux monastères voisins et pourtant si différents

À partir de la fin du XI^{e} siècle, le Chablais voit la fondation de nombreux établissements religieux dans les vallées et sur les rives du Léman. Les plus connus, telles les abbayes d'**Abondance** et d'**Aulps**, n'ont jamais été oubliés et ont bénéficié ces deux derniers siècles de plusieurs études. Dans leur ombre, d'autres, plus petits, ont sombré dans l'oubli, tels les prieurés de **Meillerie** et de **Saint-Paul**.

92 Demotz Bernard, *op.cit.*
93 Lecoy de la Marche Albert, *Recueil des franchises et lois municipales des principales villes de l'ancien diocèse de Genève*, Genève : Société d'Histoire et d'Archéologie, 1863, p. 5.
94 Les informations suivantes sont tirées de D'Agostino Laurent, *op. cit*., « Évian ».
95 AST, Inventaire des titres relatifs au Chablais.
96 *Ibidem*.
97 Crola Bernard, Ticon Joseph, *op. cit*., p. 59.
98 Blondel Louis, *op. cit*., p. 369.

Ces deux monastères sont situés dans deux territoires voisins, mais distincts à l'époque médiévale : la seigneurie de Meillerie et la seigneurie de Saint-Paul.

Les deux prieurés n'ont rien en commun, mis à part l'absence de charte de fondation et un faible intérêt manifesté par les chercheurs jusqu'à récemment. Meillerie, d'obédience augustinienne, avait fait l'objet d'un article historique dans les années 1960[99]. Saint-Paul, d'obédience bénédictine, avait bénéficié de l'édition d'un fragment de son cartulaire médiéval[100] et avait été mentionné à quelques reprises dans un ouvrage plus général[101]. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce désintérêt. La principale est sans doute la transformation importante des bâtiments et la restauration des églises à partir du XVIII[e] siècle, qui ont éradiqué l'aspect monastique des deux sites, de même que la dispersion ou l'absence d'archives : celles de Meillerie sont conservées à Turin, celles de Saint-Paul ont a priori disparu.

— Le prieuré de Meillerie

Dépendance de la congrégation de chanoines réguliers du Mont-Joux, de sa fondation vers 1130 à sa sécularisation en 1752, le prieuré de Meillerie se trouve au pied du massif préalpin des Mémises. Le site est protégé par des murailles naturelles que sont les rochers de Meillerie et par le Léman. Au-dessus se trouve le plateau de Thollon et à l'ouest les pentes de Lugrin. Plus haut, les rochers des Mémises ainsi que la pointe de Boré, lui donnent un cadre naturel monumental. Le prieuré a été construit dans la partie supérieure de Meillerie : il dominait le bourg, mais aussi le Léman et la route. Cette position dominante est particulièrement flagrante depuis la rive nord du Léman. Parfaitement visible dès Vevey et jusqu'à Lausanne, le prieuré devait l'être encore plus au Moyen Âge, dans un contexte d'urbanisation beaucoup moins dense. Ni l'emplacement, ni la forme des bâtiments du XII[e] siècle ne sont connus. En revanche, et malgré de nombreuses restaurations et destructions à l'époque moderne, le prieuré médiéval est en grande partie conservé.

La donation initiale, un rectangle d'une superficie de seulement 3,91 km^2, consistait principalement en terrains pentus peu exploitables et rochers, le tout offrant un faible rendement. Les Allinges et les Lugrin, fondateurs du prieuré, ont donc fait preuve d'une générosité toute relative. Ceci explique probablement que les chanoines n'aient cessé par la suite d'accroître leur territoire. À une date indéterminée, ils reçoivent une partie des alpages des **Mémises** d'Alésie, veuve de Guillaume de Lugrin[102]. En 1306, le prévôt achète des nobles de Cly des biens « rière **Lugrin**, Benan, la Faë, Huins, la Crouse et la Joux [à **Thollon**][103] ». Avant 1324, ils entrent en possession de **Novel**[104]. Enfin, le 23 mai 1402, ils achètent au comte Amédée VIII tout ce que celui-ci possédait dans les paroisses de Meillerie, Lugrin et Thollon[105]. Deux jours plus tard, ils le revendent en arrière-fief aux nobles de Chatillon de Lugrin[106], qui leur doivent désormais l'hommage ainsi que des hommes « *cum clipeo et lancea* » ainsi que la « *cavalcatam* »[107].

L'étude du bâti ayant montré que le prieuré fortifié avait été construit au XIII[e] siècle, seule la raison de

99 Quaglia Lucien, « Meillerie et la prévôté du Grand St Bernard », *Annales valaisannes* (2[e] série 36), 1961, p. 10-39.
100 Foras Éloi-Amédée (de), « Cartulaire concernant l'ancien prieuré de Saint-Paul, en Chablais », *Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne*, Annecy : Académie salésienne, 1899, pp. 165-179.
101 Wildermann Ansgar, « Lutry », *in* Gilomen-Schenkel Elsanne, *Frühe Klöster, die Benediktiner und Benediktinerinnen in der Schweiz,* Helvetia Sacra, t. III/1, Bern, 1986, p. 803-831.
102 ASOM, Fonds « Territoire de Meillerie et Thonon », n° 2.
103 *Armorial*, Lugrin.
104 AHE, DD 1599.
105 ASOM, Meillerie n° 56.
106 AD73, SA 13.
107 *Armorial*, Lugrin.

ce choix architectural posait question. Or, dans une enquête de 1277, il est précisé que les chanoines de Meillerie avaient reçu vers 1220[108] de la part du comte de Savoie et du sire de Faucigny, les droits de justice non seulement sur Meillerie, mais également sur Lugrin. Dans le même document, un ancien prévôt du Mont-Joux racontait avoir été à l'origine de la reconstruction du bâtiment, alors qu'il était prieur de Meillerie une cinquantaine d'années auparavant. Le lien entre ces deux évènements est évident : les chanoines firent construire un prieuré fortifié pourvu d'une tour dans les années suivant l'obtention des droits de justice, de manière à affirmer leur nouveau statut et leur pouvoir.

— Le prieuré de Saint-Paul

Dépendance du monastère bénédictin de Lutry, de sa fondation à la suppression du prieuré vaudois en 1537, le prieuré de Saint-Paul était situé au centre du pays de Gavot et à l'extrémité ouest d'un crêt offrant une large vue sur le Léman et le pays de Vaud. Tout laisse à penser que les archives du prieuré Saint-Paul ont disparu, à l'exception d'un fragment du cartulaire médiéval[109]. Celui-ci recouvre les années 1222-1247. Il démontre sans équivoque que le territoire de Saint-Paul était soumis à la famille de Faucigny jusqu'en 1246. Dans ce document, Aymon II de Faucigny apparaît comme l'avoué et le protecteur du prieuré. Toutefois, le territoire était géré par Isabelle de Bex « dame de Saint-Paul », également appelée Élisabeth ou Belon.

Si la question de la fondation du prieuré a longtemps taraudé les historiens, on sait désormais que le prieuré Saint-Paul a été fondé vers 1200, soit par le couple Isabelle de Bex/Guillaume de Blonay, soit suite au décès prématuré de ce dernier[110]. La continuité des inhumations de leurs descendants incite à y voir la volonté de créer une nécropole familiale, peut-être inspirée par le modèle de la nécropole des Faucigny à Contamine-sur-Arve, dont la vocation a sans doute été définie dès le départ par le ou les fondateurs. Cette fondation se justifie également par l'installation d'une nouvelle dynastie de seigneurs de Saint-Paul, les Blonay, qui succèdent aux Bex et aux Faucigny. La construction du prieuré, de même que celle du château à partir de 1246, témoigne de leur volonté de matérialiser leur implantation à Saint-Paul.

Les archives des familles Blonay et Dupas de Saint-Paul ont été conservées et se trouvent, pour les premières, aux archives cantonales vaudoises à Lausanne[111], et pour les secondes, aux archives historiques de l'ordre mauricien à Turin[112]. Si les archives des Dupas ne mentionnent que rarement le prieuré — une *stufa*, c'est-à-dire une pièce chauffée, est citée en 1468 comme lieu de rédaction d'un acte[113] – les archives des Blonay sont plus prolixes. Maxime Reymond écrit qu'un inventaire des archives des Blonay datant de 1562 mentionne un document de 1290 dans lequel le comte de Savoie reconnaît que le prieuré a été fondé par les seigneurs de Saint-Paul[114]. La *cortis* du prieuré est mentionnée en 1269 et la « place au-devant de l'église » en 1665. Concernant les bâtiments conventuels, un inventaire datant de 1771 décrit une cuisine, un poêle et deux chambres au rez-de-chaussée, un niveau de caves, un étage servant d'appartement composé de quatre chambres et un grenier isolé[115].

108 Bochaton Sidonie, *op. cit*., 2014.
109 Foras Éloi-Amédée (de), *op.cit.*
110 Bochaton Sidonie, « Deux exemples de fondation prieurale en Chablais. Meillerie et Saint-Paul (XII^e – XIII^e siècles), Actes du colloque *Établissements monastiques et canoniaux en Savoie du Nord*, Rennes : Presses universitaires [à paraître].
111 ACVD, Blonay.
112 ASOM, Saint-Paul.
113 ASOM, Saint-Paul n° 174.
114 Reymond Maxime, « Les origines de la seigneurie de Saint-Paul », *MDAC*, Thonon : Académie chablaisienne, 1934.
115 Bochaton Sidonie, « Le prieuré bénédictin de Saint-Paul-en-Chablais. Nouvelles recherches historiques et archéologiques », *Les Dossiers du Musée Savoisien : Revue numérique* [en ligne], 2-2016.

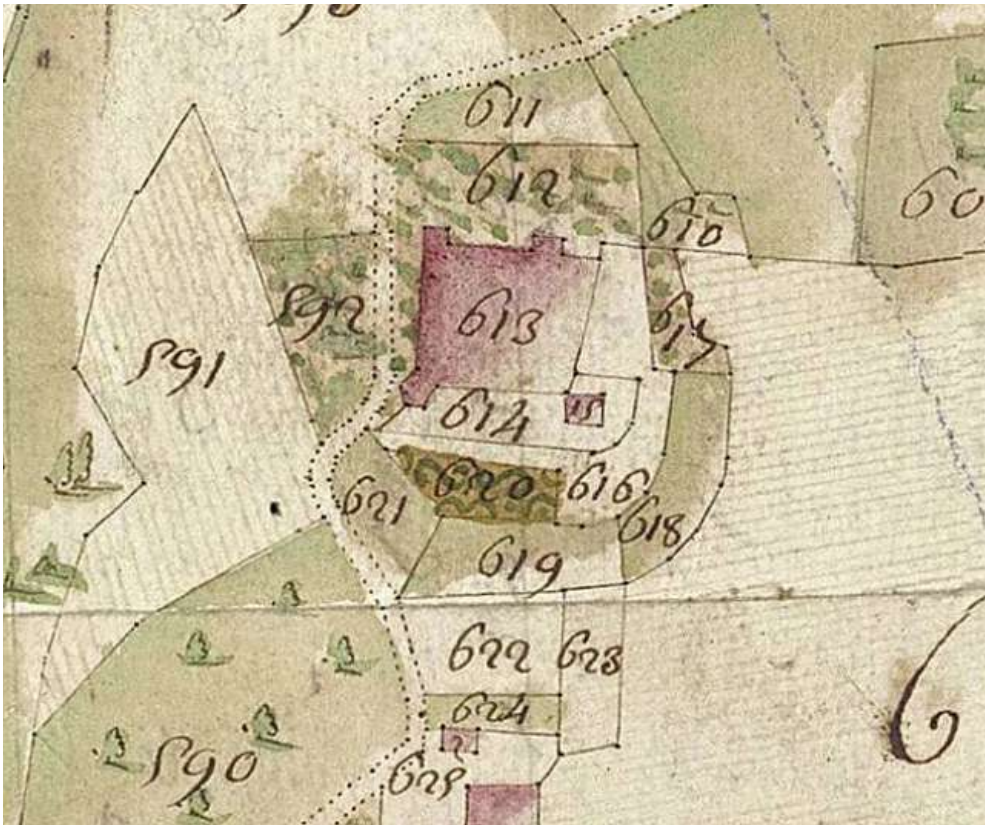

Fig. 11- Le château de Saint-Paul vers 1730, AD74.

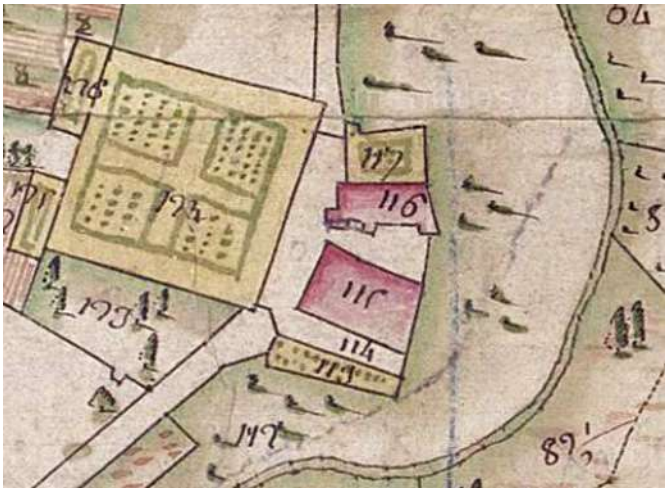

Fig. 12- Le château de Maxilly vers 1730, AD74.

Le Moyen Âge tardif (XIVe et XVe siècles)

Expansion des familles nobles et construction de nouvelles demeures

À côté des grandes familles, d'autres familles de petite noblesse ou tout du moins chevaleresques ont existé. En l'absence de documents écrits, il n'est pas toujours possible de connaître leur origine[116]. Dans la seconde moitié du XIIIe siècle, des membres de la famille de Chatillon, originaires de la vallée de la Michaille dans l'Ain, s'implantent dans le pays de Gavot, d'abord à Lugrin, puis à Larringes. De même, les Saint-Paul disparaissent de la documentation à partir de la prise de possession du territoire par les Blonay en 1246. À la fin du XIIIe siècle, une nouvelle famille fait son apparition à Saint-Paul : il s'agit des Dupas dont les archives sont conservées à Turin[117]. De même, les Féternes sont finalement remplacés dans leur localité d'origine par les Compey. On assiste donc, à partir de la seconde moitié du XIIIe siècle, à un changement important, à savoir l'ascendance de ces quelques familles sur les autres pourtant anciennement possessionnées. Dans certains cas, ces « nouveaux venus » (terme évidemment à nuancer dans la mesure où on ne sait pas exactement quand et comment ils arrivent) reprennent des châteaux plus anciens (c'est le cas à Féternes) ; dans d'autres, ils en font construire de nouveaux (Saint-Paul, Lugrin, Maxilly).

— La famille de Blonay

Comme vu précédemment, les Blonay ne possédaient au XIIe siècle qu'un château à **Lugrin**. C'est sans doute là qu'ils vivaient jusqu'au décès de la cheffe de famille Isabelle de Bex de Saint-Paul[118]. Le 26 avril 1246, soit le jour même du décès de sa mère, Aymon de Blonay hérita de l'ensemble de ses biens, et obtint même de son parent Aymon II de Faucigny l'ensemble de ses droits « entre la Dranse et Bret[119] ». La donation spécifie bien que Blonay veut faire construire un château. Il obtient d'ailleurs le même mois la bénédiction du comte de Savoie[120].

Le cadastre sarde de Saint-Paul montre que le château était presque carré et entouré de fossés pourvu de plusieurs tours (fig. 11). Ces fossés mesuraient 15 mètres de largeur d'après Louis Blondel qui visita le site avant sa destruction[121]. Au sud-ouest se trouvait une première structure correspondant à la première porte d'entrée appelée « porte-maîtresse » dans un document de 1665[122]. Au sud-est, une tour de défense carrée protégeait la première enceinte dont un mur crénelé était conservé du temps de Blondel. À l'intérieur de cette enceinte se trouvaient la première cour du château puis l'habitation et la seconde cour du côté nord-ouest. Ce second espace mesurait environ 30 m par 28 m[123]. Quelques pièces sont mentionnées dans les archives : la cuisine, la grande salle de l'étage, le poêle, les chambres[124]. Du côté du lac existaient deux tourelles de défense. Celle située au centre de la façade a été vue par Blondel qui a mesuré 4,5 m par 5,5 m. Un puits à l'intérieur de cette enceinte permettait de s'approvisionner en eau sans sortir. Au cours de la guerre opposant Faucigny et Savoie

116 Voir le travail fait en Pays de Vaud par Castelnuovo Guido, *Seigneurs et lignages en Pays de Vaud, du royaume de Bourgogne à l'arrivée des Savoie*, Lausanne : Université de Lausanne, 1994.
117 ASOM, Saint-Paul.
118 Bochaton Sidonie, *op. cit*, 2016.
119 ACVD, Blonay, C/6/2/001.
120 ACVD, Blonay, C/6/2/006.
121 Blondel Louis, *op. cit.,* p. 398.
122 ACVD, Blonay, S/17/4/063.
123 Blondel Louis, *op. cit.*
124 ACVD, Blonay.

(1268-1355), les sires de Saint-Paul prirent logiquement le côté de la Grande Dauphine, puisqu'ils étaient apparentés aux Faucigny[125]. Ils furent donc attaqués en 1290 par le bailli savoyard de Chillon. L'affaire est connue avec précision grâce aux comptes de châtellenie : le siège dura quatorze jours et des charpentiers furent employés afin de construire des claies pour traverser les fossés, et des maçons furent payés pour les pierres des engins. Pierre de Blonay dut ensuite patienter seize années avant que le comte Amédée V ne lui rende son château.

Au XV^e^ siècle, les seigneurs de Saint-Paul se divisèrent leur territoire : la branche principale gardait **Saint-Paul**, tandis que la branche cadette prenait **Maxilly**. Une maison forte y fut donc construite au XV^e^ siècle, mais il est probable qu'il existait un château ou une tour à une période plus ancienne puisqu'une « motte » est mentionnée en 1326[126]. Ce château n'existe plus, pris dans une propriété appartenant à l'émir d'Abu Dhabi, mais Louis Blondel l'a visité (fig. 12). Il rapporte qu'il s'agissait d'un rectangle de 10 mètres par 25 m flanqué dans l'angle sud-ouest d'une tour mesurant environ 4 m de côté. Il indique que certaines parties semblent remonter au XIII^e^ siècle, ce qui n'est pas impossible au vu de la mention de 1326. En outre, il précise que le château se trouvait sur un promontoire, ce qui correspond là encore à la mention d'une motte. L'entrée se trouvait au nord-ouest et était défendue par une tour carrée[127].

— La famille de Chatillon

Les Chatillon étaient originaires de la Michaille[128]. On ignore comment ils arrivèrent dans la région, mais ils étaient établis à Lugrin dès 1286. L'un d'entre eux, Guillaume, fit une belle carrière dans l'administration savoyarde. Étaient-ils proches du comte en tant que membres de son administration ? Le fait est qu'ils réussirent très facilement à s'implanter en Chablais et particulièrement en Pays de Gavot, où ils possédaient au moins deux châteaux et maisons fortes et sans doute une première maison à Lugrin, qui pourrait être celle d'Allaman.

- La maison forte de Chatillon à Lugrin

La maison forte de Chatillon est construite sur un léger replat. Dès avant 1286, les Chatillon sont qualifiés « de Lugrin[129] » et passent des actes à Lugrin : ils doivent donc y posséder une première maison. Sachant que la première possession qui leur est formellement connue à Lugrin est une maison construite au lieu-dit **en Vivier** (1341, voir ci-dessous) et qu'un document de 1560-1562 précise que « la maison d'Allaman située sous l'église » était autrefois appelée « Le Vigier[130] », on peut raisonnablement avancer qu'ils s'implantent dans un premier temps à Allaman. Le 15 juillet 1328, Guillaume de Lugrin échangea des biens à Lugrin avec Aymon de la Tour de Lugrin[131]. Il semble que les Chatillon font par la suite construire une véritable maison forte qui est celle que nous connaissons aujourd'hui, et un certain Pierre de Chatillon vend sa rente féodale d'Allaman à François de Russin avant 1402[132].

125 Andenmatten Bernard, *op. cit.*
126 ACVD, Blonay, S/8/5/006.
127 Blondel Louis, *op. cit.*
128 Blanc Pierre, « Les Chatillon du Chablais », *MDAC*, Thonon : Académie chablaisienne, 2005, p. 353.
129 AASM, CHL 0/0/1/745.
130 AchM, 32.8.
131 *Armorial*, Chatillon.
132 Lorsqu'en 1402, le comte Amédée vend au prévôt du Mont-Joux tout ce qu'il possédait à Meillerie, Lugrin et Thollon, il préserve le fief d'Allaman tenu par François de Russin. ASOM, Meillerie n° 56.

Date	Mention	Source
1337	« Près de Lugrin dans la maison du noble Guillaume de Chatillon chevalier ».	AchM, Foras, 18.6.
1341	Pierre de Châtillon reçoit de son père la maison de Lugrin, située au lieu-dit « Le Vivier ».	*Armorial*, Chatillon.
1350	« Près de Lugrin dans la maison du noble Pierre de Chatillon damoiseau ».	AchM, Foras, 23.1.
1363	« Près de Lugrin dans la maison du noble Pierre de Chatillon chevalier ».	AchM, Foras, 23.1.
1383	Rédaction d'un acte.	ASOM Meillerie, n° 49.
1389	Rédaction d'un acte.	ASOM Meillerie, n° 50.
1393	Un acte est passé à Lugrin dans la maison forte de Pierre.	*Armorial*, Chatillon.
1396	« *In magna aula domus dicti militis* » à Lugrin.	*Armorial*, Chatillon.
1400	« La maison d'habitation de Pierre de Chatillon ».	AchM, Foras, 23.1.
1402	« Près de Lugrin sur le chemin public devant la maison d'habitation de Pierre de Chatillon ».	AchM, Foras, 23.1.
1413	« Près de Lugrin, dans la maison héritée du noble Pierre de Chatillon, fils de feu Pierre de Chatillon le chevalier ».	ASOM Meillerie, n° 64.
1415	« La maison d'habitation de Pierre de Chatillon ».	AchM, Foras, 23.1.
1432	Pierre de Chatillon reçoit un hommage dans sa maison.	*Armorial*, Chatillon.
1438	« Près de Lugrin dans la grande salle de la maison d'habitation de Pierre de Chatillon ».	AchM, Foras, 23.1.
1441	Péronnette, épouse de Pierre de Chatillon, passe un acte « dans la grande salle de sa maison près de Lugrin ».	*Armorial*, Chatillon.
1443	« Maison d'habitation à Lugrin ».	AchM, Foras, 23.1.
1444	Reconnaissance des frères de Lugrin pour « *quodam casale cum muralliis cuiusdam domus alte site apud Lugrinum* » envers le Mont-Joux après l'achat qu'ils en ont fait de la famille de Lugrin.	*Armorial*, Chatillon.
1447	Le contrat de mariage de Jean avec Jacquemette de Lugrin est passé « sur la place devant la maison dudit Jean ».	AchM, Foras, 23.1.
1450	Transaction avec le prévôt au sujet de la maison haute de Lugrin.	*Armorial*, Chatillon.
1455	« Dans la maison de Jean de Chatillon ».	AchM, Foras, 23.1.
1456	« Près de Lugrin dans la pièce chauffée de la maison de Jean de Chatillon ».	AchM, Foras, 23.1.
1457	« Près de Lugrin dans la maison de Claude de Chatillon ».	AchM, Foras, 23.1.
1459	« Près de Lugrin dans la maison de Jean de Chatillon ».	AchM, Foras, 23.1.
1463	« Près de Lugrin sur la place devant la grande porte de la maison d'habitation de Jean ».	AchM, Foras, 23.1.
1486	« Sur la place devant la maison ».	AchM, Foras, 23.1.

Fig. 13- Le château de Neuvecelle (192) vers 1730, AD74. On distingue aussi la maison forte de la Place (170), l'église (171) et le presbytère (173).

1495	« Dans la maison du noble Aymon de Chatillon ».	AchM, Foras, 23.1.
1567	La « maison forte de Chatillon, près Lugrin ».	*Armorial*, Chatillon.

La famille Gaillet, qui possède la maison aujourd'hui, l'a l'achetée en 1858. À l'automne 2017, la partie sommitale de la tour maîtresse a fait l'objet de travaux de restauration (charpente et maçonnerie).

- Le château de Larringes

En 1334, le comte de Savoie inféoda la seigneurie de **Larringes** à Guillaume de Châtillon, celui-là même qui menait une active carrière administrative. Il reçut de ce fait le château qui dépendait donc du comte. En 1341, Guillaume II de Chatillon reçut la maison forte de Larringes « *cum fortaliciis* » de son père, et à cette occasion l'édifice connut une campagne de reconstruction. En 1387, Jean de Chatillon, seigneur de Larringes et fils de Guillaume II, transmit le château de Larringes à Jeannette, fille de Jean de Neuvecelle, dans le cas où il mourrait sans enfant[133]. En 1438, Jeannette en hérita véritablement et le revendit l'année suivante à la famille d'Allinges-Coudrée qui le conserva jusqu'au XIX^{e} siècle. En 1440, la veuve de Raoul d'Allinges reconnut tenir du duc de Savoie la « maison forte de Larringes, avec ses fossés, droits, appartenances et dépendances. » En 1792, la tour maîtresse du château fut rabaissée de quatre mètres et les fossés comblés en 1886-1887. En ruines, la forteresse fut rachetée à la fin des années 1940 et restaurée par la famille des propriétaires actuels[134].

— La famille de Neuvecelle

Bienfaiteurs de l'abbaye d'**Abondance**[135] et du prieuré de **Saint-Paul**[136], les premiers membres de la famille de **Neuvecelle** apparaissent dès 1121. Leur généalogie n'est toutefois mieux connue qu'à partir de la fin du XIII^{e} siècle, date à laquelle ils se sont déjà déplacés dans le Pays de Gavot et ailleurs, puisque certains ont des biens à **Aigle**. L'un d'eux, Étienne, s'était établi à **Maxilly** puisque son épouse Françoise de Curtenay en était originaire. Son père Girard avait occupé la charge de métral de **Neuvecelle**[137].

133 *Armorial*, Chatillon.
134 D'Agostino Laurent, *op. cit.*, « Larringes »
135 Delerce Arnaud, *op. cit.*, 2015
136 *Armorial*, Neuvecelle.
137 *Armorial*, Neuvecelle.

La branche principale possédait à **Neuvecelle** un château aujourd'hui disparu (fig. 13), pour lequel Guillaume de Neuvecelle prêta hommage au comte de Savoie le 31 janvier 1273 pour en posséder le tiers[138]. Il est précisé en 1397 que cette « maison forte » était située tout à côté de l'église paroissiale de **Neuvecelle**, dans laquelle la famille avait fondé une chapelle funéraire. Un acte y fut passé dans la pièce chauffée. La maison forte était entourée de fossés[139]. En 1420, Marguerite de Neuvecelle fit rédiger son testament « près de Neuvecelle, dans la maison forte de Jean de Neuvecelle son frère, dans la grande chambre de ladite maison[140] ». En 1448, Marguerite d'Arbignon fit rédiger son testament « dans la pièce chauffée de la maison forte de Guillaume de Neuvecelle » son fils[141]. En 1459, Anselme de Neuvecelle, partant pour Chypre, fit rédiger son testament dans l'*aula* du château de Neuvecelle[142]. En 1462, Guillaume fils de feu Jean de Neuvecelle et de Marguerite, reconnut tenir la maison forte de même que la métralie d'Évian. En 1501, c'est Louis fils de Guillaume qui reconnut tenir la maison forte et les deux parties de la métralie de Neuvecelle. En 1734, la maison était passée aux Allinges marquis de Coudrée[143].

Outre cette maison, les Neuvecelle furent inféodés de la « tour forte de **Lugrin** et de ses dépendances » en coseigneurie avec Mermet du Flon le 26 janvier 1371, sans que l'on puisse dire de quelle maison il s'agit. Ils avaient également reçu entre 1407 et 1430 la maison forte de Valliège, située au lieu-dit **Chez Busset** à **Lugrin**, grâce au mariage de Pierre de Neuvecelle avec Bérengère de Marval (les Marval ou Malva étaient les héritiers d'Aymon puis de Jean de la Tour de Lugrin avant 1370[144]). L'un d'eux, appelé Aymon, était devenu coseigneur de **Thollon** en épousant vers 1300 Jacquette de Compey, héritière des nobles de Compey de Thollon, qu'il avait ensuite transmis à ses descendants. Les Neuvecelle firent de nombreuses alliances matrimoniales avec les Chatillon.

— La famille de Compey

Sur la paroisse de **Marin** et non loin de la Dranse se dressait dès le XIII^e^ siècle la maison forte de **La Chapelle**. En 1306, elle relevait du comte de Savoie qui l'échangea aux héritiers d'Ansermet d'**Yvoire** qui devinrent de fait seigneurs de La Chapelle. Le 5 janvier 1330, Richard de La Chapelle déclara donc tenir la maison forte du comte. Le 20 septembre 1343, c'est Richard de Compey qui fut investi du fief par le comte. Le fief fut ensuite divisé entre ses héritiers, puisqu'en 1392 Pierre de Compey en reconnaissait une partie. En 1444, Jean de Compey cumulait ce fief avec celui de **Draillant**. En 1461, il est précisé que ce fief s'étendait rière le **Pont-de-Dranse**, **Publier**, **Vinzier**, **Féternes**, **La Chapelle** et **Villard**. Sa fille, en épousant Louis de Saint-Jeoire, transmit une partie du fief à son époux. François de Compey finit par vendre le fief en 1518 à la famille de Saint-Jeoire qui s'y installa. La fille de Louis en transmit une autre part à Antoine d'Avully en 1605. La même année, François de Saint-Michel d'Avully reconnut la maison forte et le fief avec l'omnimode juridiction[145]. Les propriétaires de la maison détenaient certainement les fourches patibulaires de Marin.

La vie religieuse

Outre les églises mentionnées à la fin du IX^e^ siècle dans le cadre des donations du comte de Genève Manassès, la plupart des églises du pays de Gavot sont mentionnées dès le XII^e^ siècle. Vers 1100, les

138 *Armorial*, Neuvecelle.
139 AchM, 32.18.
140 AchM, 32.18.
141 AchM, 32.18.
142 AchM, 32.18.
143 AD73, SA13.
144 AchM, 23.1.
145 AD73, SA13.

églises **Saint-Paul**, Sainte-Marie de **Maxilly**, et Saint-Ours de **Bernex** apparaissent dans les textes[146]. En 1107, 1124 et 1140, l'église **Saint-Paul** est mentionnée comme étant une dépendance de l'abbaye de Savigny[147]. L'église d'Évian apparaît en 1147[148]. Celles de **Lugrin**, **Marin**, **Meillerie** et **Thollon** sont mentionnées en 1191 dans le cadre d'un arbitrage entre le Grand-Saint-Bernard et l'évêque de Genève[149]. En 1211, l'église de **Neuvecelle** et la chapellenie de **Maraîche** sont données à l'abbaye d'**Abondance[150]**. Celle de **Meillerie** est à nouveau mentionnée en 1213[151], celle de **Thollon** au début des années 1280[152]. En 1250, l'abbé d'Abondance obtient les églises de **Larringes**, **Féternes**, **Maraîche**, Évian et **Publier[153]**. En 1286, c'est l'église de **Novel** qui est mentionnée comme dépendant du Grand-Saint-Bernard[154]. En 1323, les églises de **Thollon** et **Marin** sont à nouveau mentionnées, de même que la chapelle de **Pont de Dranse[155]** qui portait le vocable de Sainte-Marie-du-Pont.

— Les églises paroissiales au XV^e^ siècle

Les visites pastorales effectuées par les évêques de Genève dans leur diocèse représentent une source d'information non négligeable pour se représenter la vie quotidienne des Gavotins à partir du XV^e^ siècle. Elles sont malheureusement peu nombreuses à avoir été éditées. Les plus connues sont celles de l'évêque Jean de Bertrand, menées entre 1411 et 1414 et publiées par Louis Binz[156], et celles de l'évêque François de Sales du début du XVII^e^ siècle, publiées par le chanoine Charles-Marie Rebord. Les premières montrent une campagne pauvre, des églises peu entretenues et des religieux aux mœurs parfois légères.

Après avoir visité les paroisses de la vallée d'Abondance, les visiteurs épiscopaux s'arrêtent à **Vinzier** dont ils ne disent rien comme celle-ci dépendait de la paroisse de **Vacheresse**. Ils enchainent ensuite avec l'église de **Féternes** (fig. 19), **Larringes**, **Saint-Paul** (dont dépendait **Bernex**), **Thollon**, **Saint-Gingolph**, **Lugrin** (dont dépendant l'église de **Montigny**), **Maxilly**, **Neuvecelle** (dont dépendaient les églises de **Maraîche** et de **La Touvière**), Évian, **Publier** puis **Marin**, en omettant de visiter les églises de **Meillerie** et **Novel**. Le portrait dressé des édifices de culte est rarement flatteur : les couvertures sont souvent défectueuses pour être construites en tavillons, certains murs s'effondrent. Seule l'église de la Touvière n'a pas de défaut ! Les chapelles fondées dans ces églises sont nommées, de même que leurs patrons et leurs recteurs quand ceux-ci sont connus. Certaines de ces chapelles correspondent aux lieux d'inhumation de la noblesse du Gavot. Les curés sont plutôt de bonne vie, à l'exception de ceux de Larringes et de Thollon, concubinaires notoires. Certains sont chanoines du Grand-Saint-Bernard (Marin et Féternes). Celui d'Évian est un universitaire. Quant aux paroissiens, plusieurs ont été excommuniés sans que l'on en connaisse les raisons ; seul un habitant de Larringes est qualifié de sorcier. À la même époque, les chanoines de l'abbaye d'Abondance possédaient une maison à Maraîche, non loin de l'église. Celle-ci est mentionnée comme lieu de rédaction d'un acte en 1449[157].

146 Bruchet Max, *Le château de Ripaille*, Paris, 1907, p. 275
147 Bochaton Sidonie, *op. cit*. 2016
148 Delerce Arnaud, *op. cit.*, 2015, n° 10.
149 *Régeste genevois*, n° 455.
150 Delerce Arnaud, *op. cit.*, 2015, n° 51.
151 *Régeste genevois*, n° 546.
152 ASOM, Meillerie n° 2.
153 Delerce Arnaud, *op. cit.*, 2015, n° 128.
154 *Régeste genevois*, n° 1240.
155 ASTO, Grand-Saint-Bernard, mazzo 1 (non inventorié).
156 Binz Louis, *Les visites pastorales de l'évêque Jean de Bertrand (1411-1414)*, hors-série, Annecy : Académie salésienne, 2006
157 Chaperon Alexis, « Monographie de Saint-Gingolph », *MDAS*, Annecy : Académie salésienne, 1913, p. 228.

— Les prieurés de Meillerie et de Saint-Paul

Le XV^e siècle voit la plupart des ordres religieux et des monastères être soumis au régime de la Commende, qui consiste à placer à leurs têtes des laïcs désignés par le pouvoir en place et non plus élus au sein de la communauté, afin qu'ils en perçoivent la majorité des revenus. La congrégation du Grand-Saint-Bernard n'y fit pas exception, et le prieuré de **Meillerie** perdit dès lors la place privilégiée qu'il occupait au sein de l'ordre : le monastère n'était plus considéré comme la résidence principale des prévôts qui fréquentaient plutôt la maison forte de **Rives** à Thonon, les archives et les livres furent envoyés à l'hospice, les réunions du chapitre ne s'y déroulaient plus. On connaît très peu de noms de prieurs, tandis que les « gouverneurs », c'est-à-dire les administrateurs du territoire, sont très souvent mentionnés dans la documentation. Meillerie demeurait donc une propriété importante au niveau économique, mais semble avoir perdu son rôle religieux[158]. À **Saint-Paul**, le prieuré qui était toujours soumis à celui de Lutry, passa aux mains des familles nobles, Blonay, Ducrêt et Dupas[159].

Les structures sanitaires

Dès le XIII^e siècle, des structures sanitaires même modestes sont fondées dans l'ensemble de la région lémanique afin de venir en aide aux malades.

— Les maladières ou léproseries

Dans le pays de Gavot, la plus ancienne est la maladière, soit léproserie, de **Rys** à **Lugrin**. C'est le testament d'Agnès de Faucigny qui la mentionne à l'occasion d'un legs en 1262[160]. Souvent fondées par des membres de la noblesse locale ou par les communautés villageoises, les maladières étaient des petites structures qui accueillaient les malades de la lèpre. Ceux-ci renonçaient au monde et vivaient ensemble de manière presque monastique en partageant des maisons, une chapelle desservie par un religieux des environs et un cimetière. Souvent localisées près d'un point d'eau afin de ne pas infecter les autres, elles se trouvaient également non loin des axes routiers où les malades quêtaient[161]. La chapelle de cette maladière fut en 1441 écrasée par la chute d'un arbre, ce qui obligea les Lugrinois à amodier l'ensemble des biens au chanoine de Meillerie Mantod pour récolter les fonds nécessaires à sa réparation. En 1447, la maladière accueillait toujours quelques lépreux. En 1470, ce fut au tour du toit de la maison d'être réparé. Dans cette optique, le vicaire général du diocèse accorda quarante jours d'indulgence à toute personne qui visiterait la maladière et ferait une donation au lépreux Pierre de Montheys. La maladière avait disparu en 1580 lorsque l'évêque Granier visita le site et bénit le cimetière[162].

Une autre maladière existait au **Pont de Dranse** à **Marin**. Elle est mentionnée dès 1227[163], date à laquelle elle possédait un moulin, puis en 1291[164]. En 1379, le curé et recteur de la chapelle et de la maladière se nomme don Jean[165]. Elle est toujours en activité en 1405 puisque citée dans le testament d'Étienne de Greysier[166]. Il semble qu'elle ait été abandonnée suite à une crue de la Dranse : on sait

158 Bochaton Sidonie, *op. cit*., 2014.
159 Bochaton Sidonie, *op. cit.,* 2016.
160 *Régeste genevois*, n° 943.
161 Borradori Piera, *Mourir au monde : les lépreux dans le Pays de Vaud (XIII^e – XVII^e siècles)*, Cahiers lausannois d'histoire médiévale, Lausanne : Université de Lausanne, 1992.
162 Les informations précédentes sont tirées de Guiraud Alain, *Il était une fois Lugrin*, Lugrin : Imprimerie Péray, 2003.
163 Delerce Arnaud, *op. cit.*, 2015, n° 79.
164 Bruchet Max, *op. cit.*, p. 275.
165 *Ibidem.*
166 « Séance du 8 août 1918 », *MDAC*, Thonon : Académie chablaisienne, 1918, p. XXV.

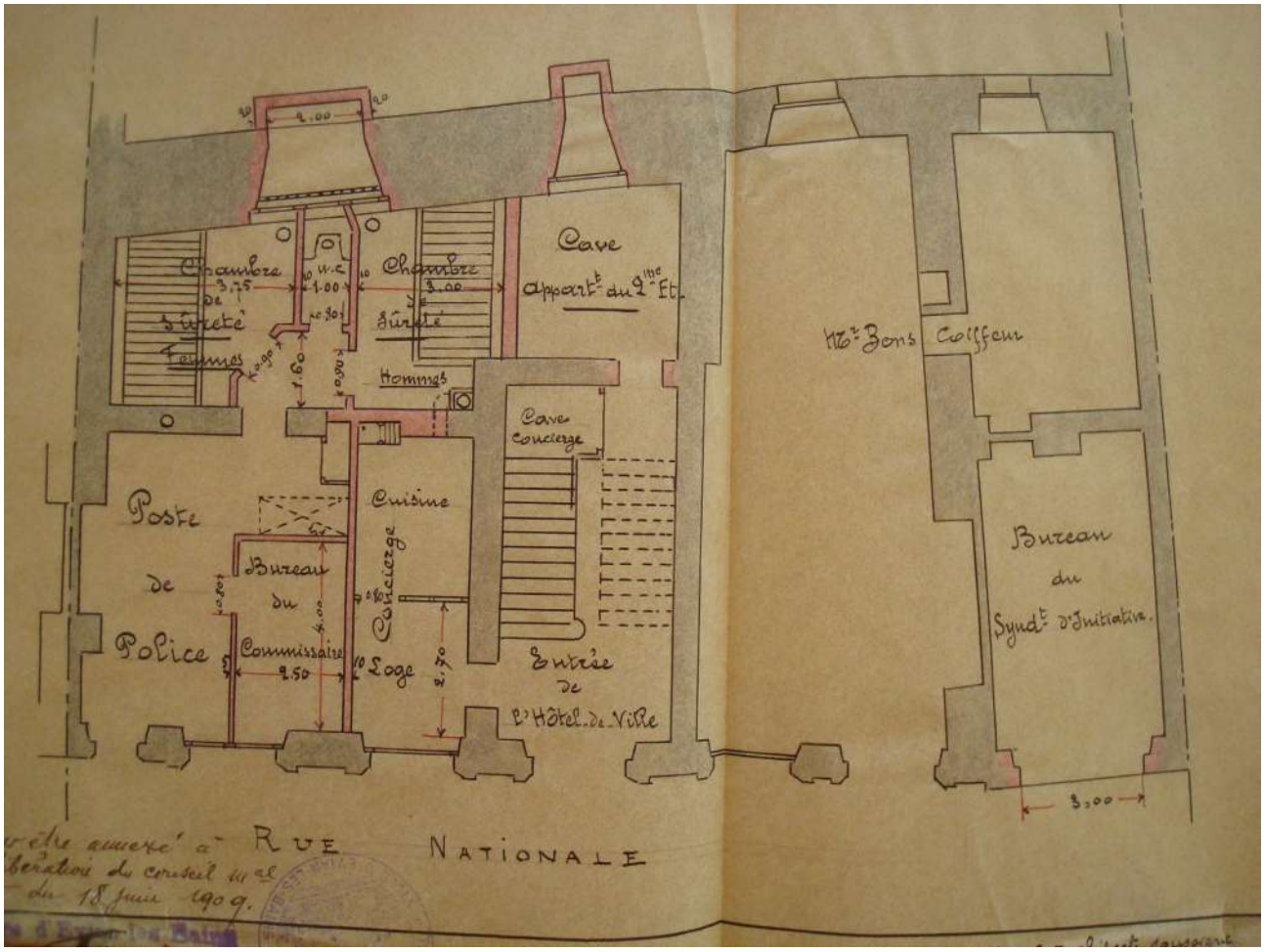

Fig. 14- Intérieur de l'ancien hôpital d'Évian en 1909, AD74.

que le pont dut être reconstruit en 1415, et qu'il était à nouveau inutilisable en 1431[167]. Le baptistère de l'église actuelle a d'ailleurs été retrouvé à Pont-de-Dranse.

— L'hôpital d'Évian

À ces communautés de malades s'ajoutaient les hôpitaux. Dans le pays de Gavot, il n'en existait qu'un à Évian. Fondé par Pernette Grenat, bourgeoise d'Évian, avant 1349, il se situait à l'intérieur des murailles de la ville et dans sa propre maison (fig. 14). On sait peu de choses sur cet hôpital, si ce n'est qu'il possédait sa propre chapelle dédiée à saint André et très bien dotée avec 40 florins de revenus annuels en 1443-1445[168]. Le recteur pouvait être un laïc et se marier ; en revanche, il ne devait pas avoir d'enfant et vivre sur place[169]. En 1480, Claude Thuenciz était « recteur de l'hôpital des pauvres de Sainte-Marie[170] ». Une chambre devait être dédiée aux religieux de passage[171] et les pauvres devaient être logés dans une pièce chauffée par une cheminée[172]. La visite pastorale de 1443-1445 mentionne que le bâtiment était équipé de fenêtres vitrées[173], mais non pas de planchers. Sans doute existait-il comme aujourd'hui une place au-devant, puisque c'est là que fut décapité Melchior

167 Bruchet Max, *op. cit.*, p. 275-276.
168 Duparc-Hermann Catherine, *Vivre et mourir à l'hôpital au Moyen Âge dans l'ancien diocèse de Genève (XIII^e – XVI^e siècle)*, MDAS, Annecy : Académie salésienne, 2013, p. 90
169 *Ibidem*, p. 112.
170 ACVD, Blonay, S/12/5/002.
171 Duparc-Hermann Catherine, *op. cit*., p. 148.
172 *Ibidem*, p. 178.
173 *Ibidem*, p. 223.

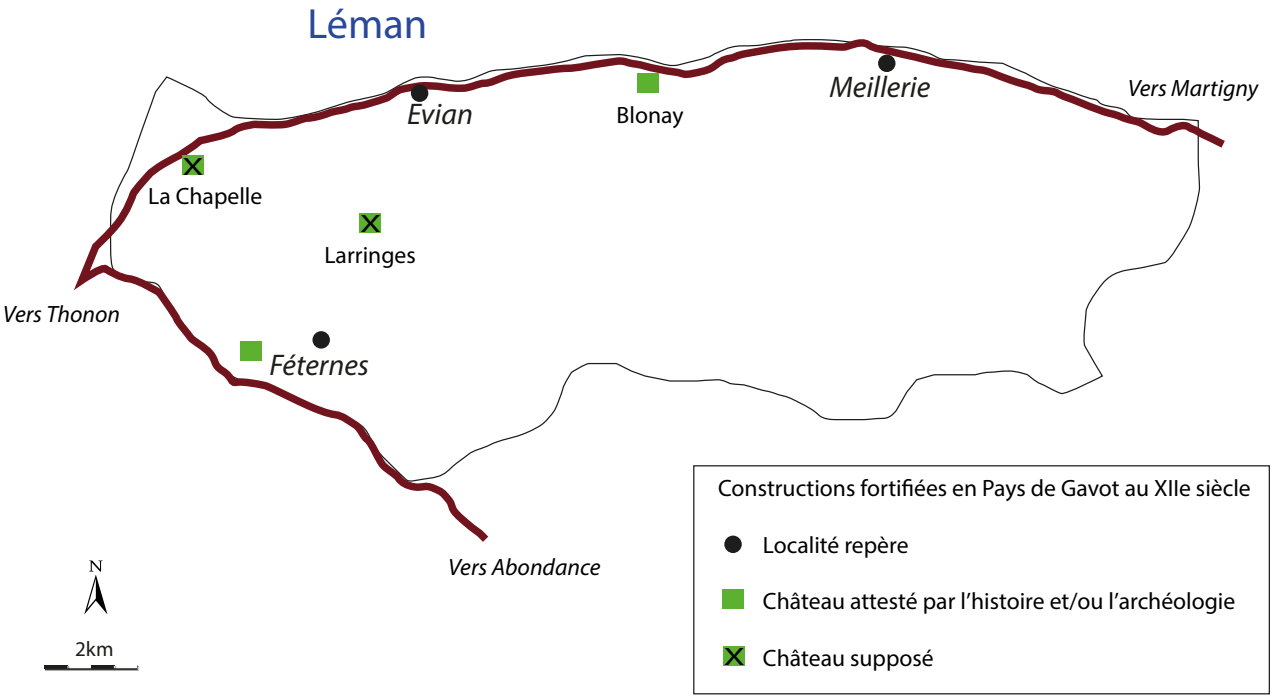

Fig. 15- Carte des constructions fortifiées au XII[e] siècle.

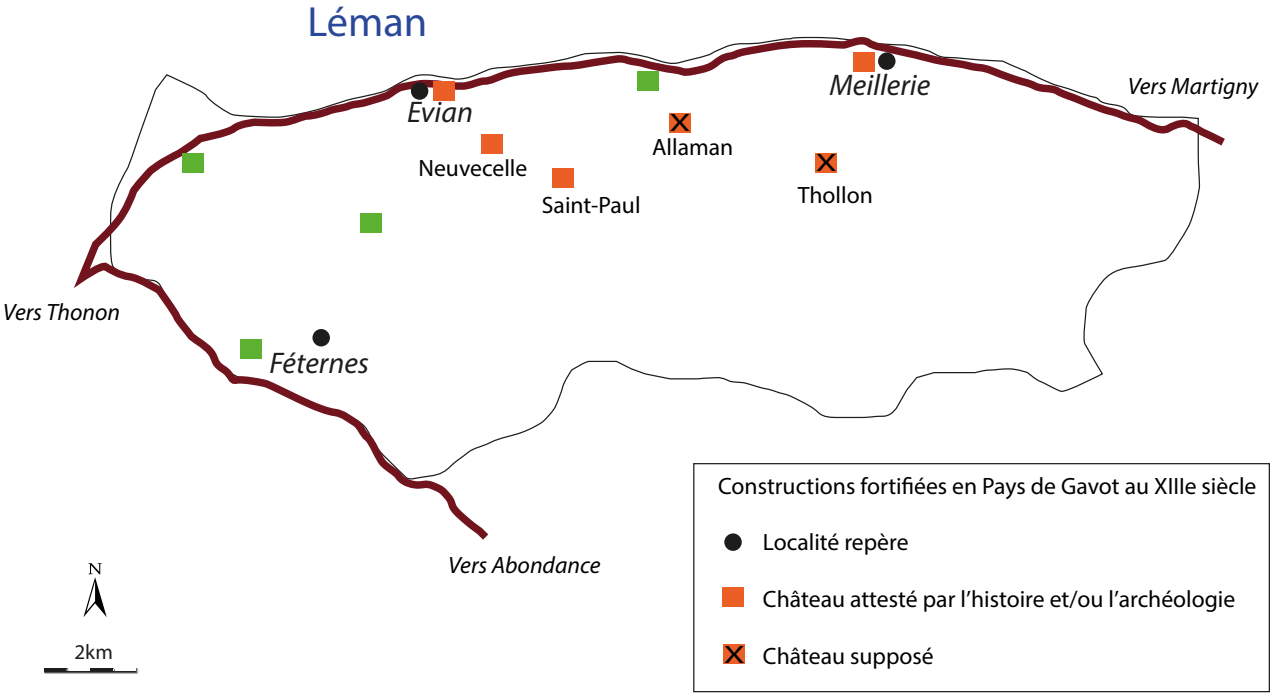

Fig. 16- Carte des constructions fortifiées au XIII[e] siècle.

Dunant en 1649[174]. Il devint sans doute au XVI^e siècle un bénéfice du Mont-Joux dont des chanoines étaient recteurs à cette époque. Au XVII^e siècle, Jacques de Blonay était administrateur de l'hôpital[175].

Conclusion

Le Moyen Âge féodal vit en pays de Gavot le territoire se couvrir de constructions dont certaines sont venues jusqu'à nous : il s'agit essentiellement de châteaux ou maisons fortes et de lieux de cultes.

— Les constructions fortifiées

Plusieurs phases de constructions de bâtiments fortifiées peuvent être dégagées. La première correspond au XI^e siècle et n'est représentée que par un hypothétique exemple, celui du château de **Féternes**, dont la localité est mentionnée dès 1059. L'ancienneté de la famille de Féternes, de même que la volonté de contrôler la route de Morgins, invite à envisager qu'une place forte y ait été construite dès cette époque.

La seconde phase correspond au XII^e siècle, époque à laquelle les contes de Savoie, sans être très présents dans la région, commencent à la soumettre, en témoigne la mention très précoce d'un châtelain en 1203. La route de Morgins étant déjà sous contrôle savoyard, on peut imaginer que les châteaux de Blonay à **Lugrin**, de **Larringes** et, peut-être, de **La Chapelle** à **Marin**, avaient pour but de contrôler la route du bord du lac, de même que la circulation lacustre (fig. 15).

La troisième phase, le XIII^e siècle, voit la construction de nombreux châteaux tout autour des rives du Léman. L'exemple le plus connu se trouve du côté suisse : il s'agit du château de Morge. En Pays de Gavot, on assiste dans les années 1220-1230 à la construction du prieuré fortifié de **Meillerie** et à celle du château d'**Évian** dans les années 1260. Sur les hauteurs, c'est le nouveau seigneur de **Saint-Paul** qui se fait construire un château à partir de 1246. On ignore la date de construction de celui de Neuvecelle, mentionné pour la première fois en 1274 (fig. 16). Sans doute **Allaman** et **Thollon** existent déjà.

Au XIV^e siècle, deux maisons fortes importantes sont construites par des familles seigneuriales prenant de l'importance depuis le XIII^e siècle : les Chatillon à **Lugrin** et les Compey à **Féternes**. Si la première est abondamment citée dans les sources médiévales, la seconde n'apparaît jamais, ce qui rend sa datation compliquée à établir. Toutefois, le *Sommaire des fiefs* de même que l'*Armorial* montrent que les Compeys étaient installés à Féternes dès la première moitié du XIV^e siècle, et que leur « maison haute », telle qu'elle est qualifiée en 1774, doit dater de cette époque (fig. 17).

Enfin, les XV^e et XVI^e siècle voient la famille de Blonay partager ses biens entre ses membres : un acte de 1429 montre que quatre cousins se partagent les biens de la famille, dont le château de Saint-Paul et les maisons fortes de **Maxilly** et Lugrin[176]. On peut donc supposer que le *poype* de 1326 est à cette époque transformée en maison forte. La maison forte de **Saint-Paul** (actuelle salle des fêtes appelée « château de Blonay ») est sans doute la maison mentionnée en 1464 (fig. 18).

174 *Armorial*, Dunant, et ACVD, Blonay, S/15/3/144.
175 ACVD, Blonay, S/17/5/011.
176 ACVD, Blonay, S/10/2/015.

Tableau récapitulatif des constructions fortifiées en pays de Gavot

Période	Bâtiment	Sources
XI[e] siècle	Château de Féternes	— D'Agostino
XII[e] siècle	Château de Blonay à Lugrin Château de Larringes (?) Château de La Chapelle (?)	— Blondel — D'Agostino — Gonthier 1897 — *Armorial*
XIII[e] siècle	Prieuré de Meillerie Château de Saint-Paul Château d'Évian Maison forte d'Allaman (?) Maison forte de Thollon (?) Château de Neuvecelle	— Bochaton 2014 — Blondel — D'Agostino — *Armoria*l
XIV[e] siècle	Maison forte de Chatillon Maison forte de Compey Maison forte de la Place à Neuvecelle Maison forte de Valliège	— D'Agostino — D'Agostino
XV[e] siècle	Maison forte de Maxilly Maison forte de Saint-Paul Maison forte de Grilly à Évian Maison forte de Fonbonne	— Blondel
XVI[e] siècle	Maison forte de Saint-Gingolph	— Chaperon

— Les églises paroissiales (dates de première mention)

Les vestiges de nécropoles paléochrétiennes, de même que les mentions de chapelles carolingiennes montrent que le pays de Gavot a été christianisé dès le VI[e] siècle, mais d'après les sources les églises se multiplient véritablement à partir du XII[e] siècle. On signalera également la particularité du pays de Gavot d'avoir connu la fondation de deux monastères à seulement quelques kilomètres de distance.

Tableau récapitulatif des églises en pays de Gavot

Période	Église	Source
IX[e] siècle	Chapelle de Lugrin Chapelle de Montigny Chapelle de Larringes (?)	— *Régeste genevois*
XI[e] siècle	Église de Saint-Paul Église de Maxilly Église de Bernex	— Mallet
XII[e] siècle	Église de Meillerie Église de Marin Église de Thollon Église d'Évian Prieuré de Meillerie	— *Régeste genevois* — Gremaud
XIII[e] siècle	Église de Novel Église de Neuvecelle Église de Publier Église de Féternes Église de Maraîche Prieuré de Saint-Paul	— *Régeste genevois* — Delerce 2017

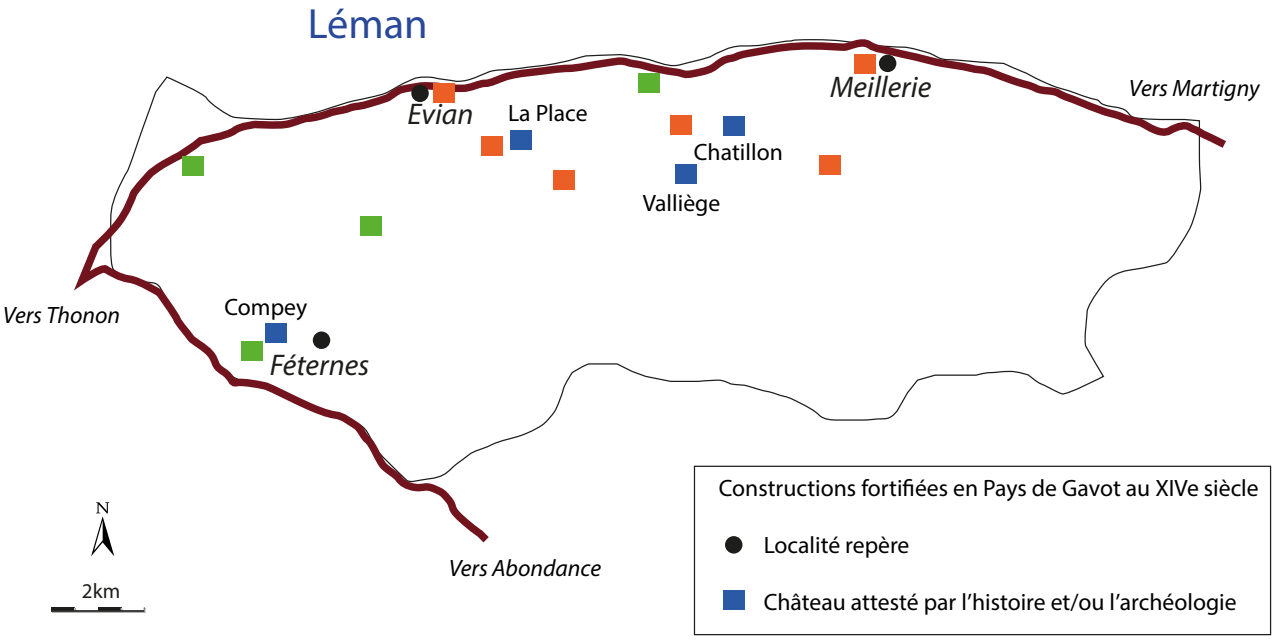

Fig. 17- Carte des constructions fortifiées au XIV[e] siècle.

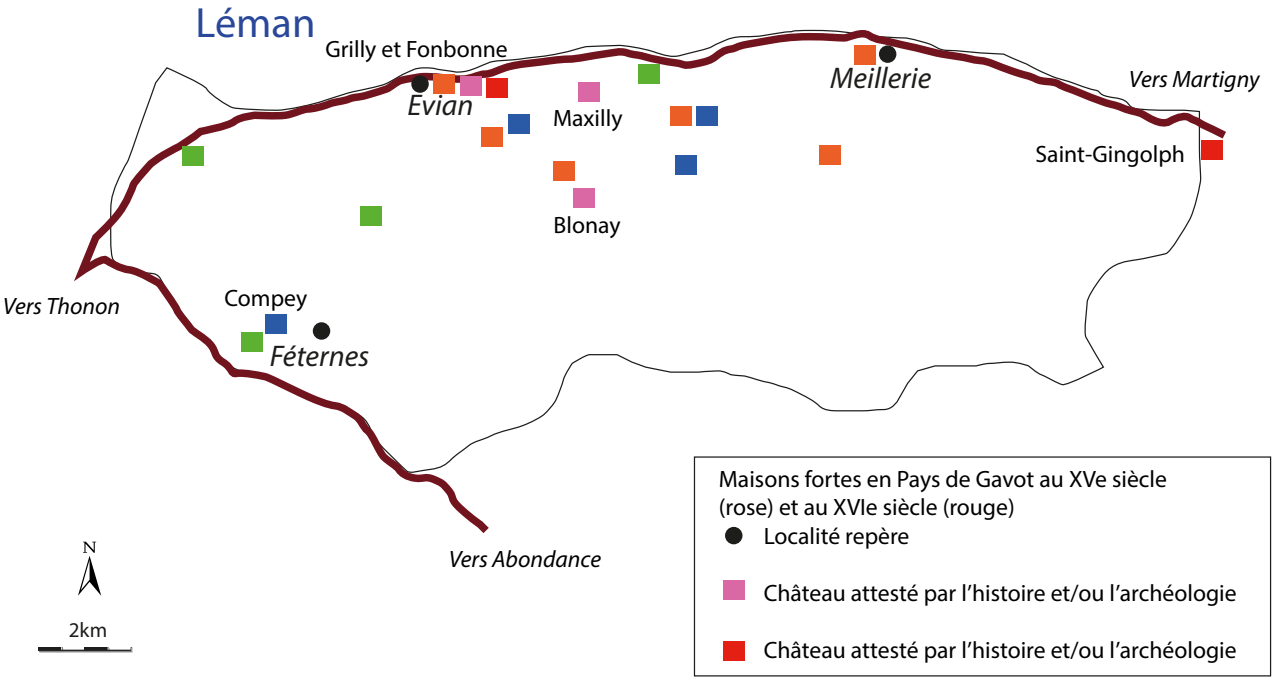

Fig. 15- Carte des «maisons fortes» aux XV[e] et XVI[e] siècle.
L'ensemble de ces constructions se trouvent à proximité de la rive ou au sommet du talus du plateau.

XIVe siècle	Chapelle du Pont-de-Dranse Église de La Touvière (?)	— Bruchet — Duparc-Hermann 2009

— Les structures sanitaires (dates de fondation)

Dans ce cas encore, on signalera la densité de structures sanitaires en Gavot qui étaient situées le long de la route des bords du lac.

Tableau récapitulatif des structures sanitaires en pays de Gavot

Période	Structure	Sources
XIIe siècle	Maladière du Pont-de-Dranse	— Bruchet — Duparc-Hermann 2009 — Delerce 2015
XIIIe siècle	Maladière de Lugrin	— Hermann 2009 — Guiraud
XIVe siècle	Hôpital d'Évian	— Duparc-Hermann 2013 — Duplan 1896

Cinquième partie : L'époque moderne

L'époque moderne, et en particulier le XVIe siècle, est en temps de conflits à la fois territoriaux et religieux. Le pays de Gavot est toutefois tenu à l'écart de la Réforme par la présence des Valaisans catholiques et, à leur départ, est négociée une nouvelle frontière à la Morge de Saint-Gingolph. La proximité avec la France au XVIIe siècle, puis les timides progrès sociaux et économiques du XVIIIe siècle favorisent la percée de l'esprit révolutionnaire en Savoie.

Le temps des guerres

Coincée entre les deux principales puissances européennes du temps, à savoir la France et l'Espagne (qui contrôle la péninsule italienne), la Savoie se trouve jusqu'au XVIIIe siècle au milieu des conflits. Outre les guerres, la peste et le petit âge glaciaire dégradèrent les conditions de vie. Ce fut également une époque de grands changements. Le XVIe siècle débuta avec des conflits ayant pour épicentre la ville de Genève. Le duc de Savoie Charles III tenta de faire plier la ville aux velléités indépendantistes en vain, car pendant ce temps, Luther emmenait le peuple de Genève vers le protestantisme. Les bourgeois de la ville préférèrent s'associer avec les cantons suisses dès 1526. L'évêque catholique fut contraint d'abandonner la ville l'année suivante et de s'installer à Annecy où il rejoignit le chapitre cathédral. La Réforme fut définitivement adoptée par Genève le 21 mai 1536. Ces questions religieuses furent au cœur de l'occupation que connut le Chablais pendant la majeure partie du XVIe siècle : coupé en deux, il fut dirigé à l'est de la Dranse par les Valaisans catholiques, et à l'ouest par

les Bernois protestants. Après le départ de ces derniers, François de Sales mit tout en œuvre pour que le Chablais redevienne catholique : il s'agit de la Contre-Réforme. Mais les conflits reprirent au tournant du XVII[e] siècle, qui fut un siècle « français ». Après une dernière occupation, cette fois espagnole, au cours du XVIII[e] siècle, l'époque moderne savoyarde prit fin en 1792 avec l'invasion des troupes révolutionnaires françaises.

La domination valaisanne

Après avoir envahi le Bas-Valais en 1475, les Valaisans du sud entrèrent une première fois en Pays de Gavot en juin 1476. Ils incendièrent les châteaux d'Évian, de **Saint-Paul** et de **Neuvecelle**, et le village de **Maxilly**. Ils emportèrent avec eux deux canons pris au château de Saint-Paul. Ils tentèrent à nouveau d'entrer en pays de Gavot en 1491, furent repoussés, mais parvinrent à piller le village de **Novel**[177]. Les tensions devaient être vives entre ces deux dates, puisqu'un homme de Lugrin fut pendu à **Meillerie** pour avoir été convaincu d'espionnage à la solde des Valaisans.

— L'année 1536

En 1536, les Français et les Bernois envahirent conjointement la Savoie dans le cadre des luttes entre Valois et Habsbourg. Craignant que les Bernois n'imposent le protestantisme à leurs voisins et ne constituent une trop grande puissance, les Valaisans entrèrent en pays de Gavot par **Saint-Gingolph** et se rendirent rapidement maître du territoire jusqu'à la Dranse, vallées d'Abondance et d'Aulps comprises[178]. La ville d'Évian capitula dès le 9 février et les troupes étaient de retour en Valais dès le 25 février. Une fois la campagne militaire éclaire achevée et les conditions d'occupation du Chablais négociées avec Berne, il fallut organiser le territoire et le doter d'une administration. Le même 25 février, les Valaisans réunis en diète à Saint-Maurice reçurent la dédition des communes représentées par leurs syndics et des nobles du Pays de Gavot[179].

Liste des syndics du pays de Gavot présents à Saint-Maurice le 25 février 1536

Paroisse	Syndics	Autres
Bernex	Antoine Rosset et André Cardi	Bernard Chevallay, François Langin, Pierre du Quart et Paul Pinget Notaire Michel Arrandel
Évian	André de Varax et Jacques Poppon.	Notaire Guillaume David.
Féternes	Pierre Bailly et Jacques Portier.	Aymon Grunet et Guillaume Constantin. Notaire Maurice Magnin de Larringes.
Larringes	Non précisé.	20 hommes du seigneur de Coudrée.

177 AHE, DD1687.

178 Les informations suivantes sont tirées de Donnet André, « L'occupation du Chablais oriental par les Valaisans (1536-1569) », *Vallesia*, 1960, p. 155-177.

179 Imesch Dionys, « Die Erwerbung von **Évian** und Monthey 1536 », *Blätter aus der Walliser Geschichte*, 1896, p. 1-34.

Lugrin	Pierre Jacquier et Pierre Berod.	Anserme Lavron, Jean Pertuiset, François Chatillon, Claude Pertuiset, Aymon et Claude Pelloz, Claude Pactoc, Claude Lugrin, et François Jacquier.
Marin Vinzier	François Floret et Jean Floret Humbert Chevallier.	Antoine Floret, Étienne Girard, François Morat, Collet Macher, Jean Michaud, Antoine de Lanyat et Jean Delalex.
Novel	Jean Ponsin et Jean Curdy.	
Publier	Non précisé.	Pierre, Jacques, André Desgranges, Humvert de Mai, Aymard Chevallier, Humbert Bened, hommes du seigneur de Coudrée.
Saint-Gingolph	Jean Fournier.	Guichard Ros, François Blanc, Pierre Mermod.
Saint-Paul	Claude Massot et Bernard Rebet.	Jean-François de *Torculari*, André Bochet et Blaise Bondat.
Thollon-Meillerie	Bernard Julliard et Claude Vittoz.	Michel Vittoz, André Donnet et Berthod Vesin.

Liste des nobles du pays de Gavot offrant leur dédition

Noms	Fief
François de Blonay	Sur la rive du lac (Lugrin).
Hugues de Neuvecelle	*Non précisé* (Neuvecelle ?).
Michel de Blonay	Saint-Paul sur Évian.
Louis d'Arces	Allaman et Véron (Lugrin).
André de Neuvecelle	Valliège (Lugrin).
François de Chatillon	*Non précisé* (Lugrin).

— Mise en place d'une administration valaisanne

Dès le mois de mars, des juges ont été installés dans toutes les juridictions et ceux-ci ont prêté serment de maintenir et protéger la foi catholique, respecter et confirmer les franchises et les coutumes, protéger le peuple contre les seigneurs, et rendre le territoire au duc de Savoie « moyennant remboursement des frais ». Évian devint le chef-lieu de mandement comprenant le Pays de Gavot et la vallée d'Abondance. La paroisse de **Saint-Gingolph** était entièrement comprise dans ce mandement. Un gouverneur devait être élu tous les deux ans et devait résider à Évian. Mais le château, qui n'avait pas dû être beaucoup entretenu depuis les travaux réalisés par Amédée VIII entre 1416 et 1423[180], était en mauvais état. Le second gouverneur décida en avril 1540 de reconstruire « la partie antérieure du château, avec chambre, poêle, cuisine, escalier en vis, cave voûtée, et en outre avec grange et écurie[181] ». Les charges furent réparties entre les sujets d'Évian et de Saint-Gingolph pour les matériaux et Abondance pour le bois et le salaire des maçons. Le toit dû également être réparé en 1541 et 1548, de même que l'ensemble des appartements. Cela est confirmé par François Prévost, châtelain d'Évian qui écrit en 1623 que les Valaisans firent « recouvrir trois des grandes tours et faire deux corps de logis l'un sur

180 D'Agostino Laurent, *op. cit*., « Évian ».
181 Donnet André, *op. cit*., p. 163.

l'autre du côté du couchant[182] ». En outre, des fourches patibulaires à trois piliers ornés des armoiries du pays furent dressées en ville, alors qu'elles se trouvaient jusque-là à **La Léchère**.

Tableau des gouverneurs d'Évian entre 1536 et 1569

Dates	Gouverneur
1536-1538	Caspar Mezelten
1538-1540	Martin Clausen
1540-1542	Georg Summermatter
1542-1544	Stephan Maxen
1544-1546	Anton (ou Jacob) de Berterinis
1546-1548	Petermann Am Hengart
1548-1550	Heinrich in Albon
1550-1552	Hans Salzmann
1552-1554	Hans Syber
1554-1556	Johan Zum Fellach
1556-1558	Joder Kalbermatter
1558-1560	Stephan Locher
1560-1562	Franz Frily
1562-1564	Philipp Torrente
1564-1566	Anselm Owlig
1566-1568	Martin Guntern
1568-1569	Peter Anthammatten

Les gouverneurs s'occupaient de tout ce qui incombait aux anciens châtelains savoyards, dont l'entretient de la route des bords du lac, qui fut réparée entre **Lugrin** et le **Locum** en 1541, sauf au lieu-dit **Le Maupas** à **Meillerie**, où le maître maçon chargé des réparations du château d'Évian intervint personnellement. En 1554, ce fut au tour du tronçon situé à Saint-Gingolph d'être réparé. Si l'occupation semble s'être passée de manière relativement paisible, un cas de crime de lèse-majesté est signalé à Évian lorsqu'un délinquant peignit une potence sur les armoiries du Valais[183]. On sait aussi que certains gouverneurs abusaient de leurs droits, tel Hans Syber qui extorquait de l'argent à des particuliers.

— Vie quotidienne

Les Valaisans, fortement opposés aux protestants, n'avaient pourtant pas pu empêcher quelques conversions. Le château et le fief de **Maxilly**, tenus par Michel de Blonay depuis 1528, furent reconnus comme dépendant de Berne à cause du protestantisme dudit Michel. Mais le couple s'endetta tant que les Bernois l'adjugèrent en 1557 à des Suisses qui eux-mêmes le vendirent au gouverneur d'Évian en 1562[184]. Son cousin Michel de Blonay eut moins de chance : suite à sa conversion à Genève, les Valaisans assiégèrent son château de **Saint-Paul** en juin 1536, l'emprisonnèrent six semaines durant à Sion, lui enlevèrent la seigneurie ainsi que toutes ses pièces d'artillerie avant d'incendier le château[185]. Ses deux jeunes frères reçurent la seigneurie et son fils Pierre-Antelme y conserva quelques droits.

La guerre eut aussi des conséquences sur la vie religieuse. La sécularisation du prieuré de Lutry,

182 Prévost François, « Histoire de la ville d'Évian (2e partie) », *MDAC*, Thonon : Académie chablaisienne, 1892, p. 9.
183 *Ibidem*, p. 174.
184 Reymond Maxime, *op. cit.*, 1950, p. 263-264.
185 *Ibidem*, p. 257.

dont dépendait celui de Saint-Paul, en fit a priori un prieuré indépendant dont les Blonay étaient toujours prieurs. Ce prieuré, de même que celui de **Meillerie**, semble avoir continué à fonctionner normalement de même que les abbayes d'**Aulps** et d'**Abondance**, même si la diète se réservait de confirmer les abbés élus. En 1539-1540, le gouverneur d'Évian ordonna aux curés de « résider sur leurs bénéfices […], de prêcher tous les dimanches et d'instruire le peuple en langue vulgaire[186] ».

La peste, qui sévissait par intermittence, obligea les syndics d'Évian à créer en 1563 une nouvelle structure sanitaire afin d'accueillir les pestiférés[187]. Il semble que l'hôpital d'Évian avait une maison au lieu-dit **Taugnier**. Mais la maison était ruinée ; les syndics décidèrent donc d'en bâtir six autres sur la route en dessous de la terre appartenant à l'hôpital afin que la ville ne soit pas entièrement contaminée. Le notaire Pierre du Crêt s'offrit même d'en faire construire une à ses frais. À nouveau en 1583, la peste était à Lugrin[188]. Le noble Jean du Flon fit le même don en 1585. En 1597, Jean-François Christin de la Touvière mourut de la peste douze jours après son mariage[189].

Finalement, par le traité de Thonon signé le 4 mars 1569, les mandements valaisans d'Évian et de Saint-Jean d'Aulps furent rendus au duc de Savoie en échange de celui de Monthey. À cette occasion on dénombra la population pour la gabelle du sel[190].

La domination française

Le pays de Gavot ne retrouva sa liberté que pour une vingtaine d'années, puisque dès 1589 reprit la guerre avec Genève à cause des prétentions territoriales du duc Charles-Emmanuel I[er] sur le marquisat de Saluces. De nouveau, le Chablais fut occupé. Le prieuré de **Meillerie** fut pillé dès 1589 et soustrait à l'autorité du Mont-Joux[191]. L'année suivante, le blé qui s'y trouvait fut récupéré par les chanoines[192]. Finalement, en 1591, les autorités françaises permirent au Mont-Joux de récupérer le prieuré. Il semblerait que ce soit la même année que le château de La Chapelle à **Marin** ait été démantelé. En mars 1591, la ville d'Évian fut prise par les Français et les Genevois après neuf jours de siège[193]. Le châtelain Bonvillars ne put protéger la ville et fut enfermé au château avec les bourgeois. Ceux-ci furent sommés de faire récolter dans tout le mandement (« depuis la Dranse en ça et Ugine ») la somme de 2000 écus en quelques jours pour regagner leur liberté.

On ne sait dans quel état exact se trouvait le château, mais il fut démantelé peu de temps après, de même qu'une partie des murailles de ville du côté de la porte d'Allinges[194]. En 1596, le château de **Neuvecelle** est dit ruiné par le feu qui y fut mis lors de la guerre[195]. En 1598, le duc Charles-Emmanuel séjourna quelque temps en Chablais et exhorta les bourgeois à demeurer de bons catholiques. Le 24 novembre, il était à Évian où il confirmait que le siège du juge mage devait y demeurer. En 1601, la ville fut à nouveau occupée par les troupes françaises de François de Lesdiguières[196], de même que les paroisses du Gavot. Les paroissiens devaient contribuer financièrement à leur entretien, et les sommes

186 Donnet André, *op. cit*., p. 169.
187 Foras Éloi-Amédée (de), Séance du 10 août 1891, *MDAC*, Thonon : Académie chablaisienne, 1891, p. XIX-XX.
188 Guiraud Alain, *op. cit*., p. 239.
189 *Armorial*, de Loys.
190 AD73, SA2027.
191 Quaglia Lucien, *op. cit*., p. 10-39.
192 ASOM, Meillerie n° 154.
193 D'Agostino Laurent, *op. cit*., « Évian ».
194 Prévost François, *op. cit*., p. 70.
195 *Armorial*, Varax.
196 Dubouloz Jacques, « Vie municipale d'Évian au commencement du XVII[e] siècle », *MDAC*, Thonon : Académie chablaisienne, 1887, p. 87-106.

étaient considérables. À la même époque, la garnison des Allinges vola de nuit le trésor amassé par les Français, et les Évianais durent rembourser eux-mêmes le vol. La signature du traité de Lyon mit fin à la guerre, mais Charles-Emmanuel tenta encore sans succès de prendre Genève lors de la bataille de l'Escalade des 11 et 12 décembre 1602. Le traité de Saint-Julien en 1603 signa la fin des prétentions savoyardes sur la cité protestante.

Les bâtiments d'Évian avaient subi des dégradations, en témoigne la reconstruction du clocher de l'église de La Touvière en 1627[197]. L'année suivante, le conseil entreprit de faire rebâtir par des maçons et des charpentiers les fortifications de la ville et en particulier les guérites, sans doute les tours et la chapelle. La même année est mentionnée la maison forte de Fonbonne[198], achetée a priori en 1566 par les nobles de Loys de Bonnevaux[199]. C'est également à cette époque que fut projeté à Évian un couvent de Visitandines à la requête du révérend Dufour, mais les sœurs s'installèrent plutôt à Thonon. Le Chablais connut quelques années de paix jusqu'en 1629, lorsque les Français envahirent de nouveau la Savoie au Sud et que la peste se généralisa dans les états. Un premier cas est mentionné à Lugrin en novembre 1629. Certains corps furent ensevelis dans l'ancienne maladière[200]. La décennie 1630 fut marquée par la peur de la contagion. Un cimetière de pestiféré aurait été construit à **Larringes** à l'écart du village, de même qu'à **Charmey**, lieu-dit de **Bernex**.

Dans les mêmes années, des religieux mendiants et des religieuses commencent à s'installer à Évian pour fonder des couvents. En 1631, la dame de Montfalcon acheta le château et vendit les matériaux en 1638 aux sœurs clarisses, puis en 1642 aux frères cordeliers[201]. Les premières avaient leur couvent sur l'actuelle place du marché, au-devant de l'église et non loin de la porte d'Allinges. Les sœurs bernardines s'établirent ensuite à Évian en 1644. En 1689, les habitants du Gavot furent attaqués par une troupe de Luzernois protestants appelés les « Vaudois ». Le 21 septembre, ils accostèrent non loin de **Meillerie**, lieu-dit **Le Locum**, avant de monter à **Thollon**. Ils passèrent la nuit au-dessus de **Bernex** et au col de **Creusaz**, avant d'être attaqués au petit matin par la troupe du seigneur de Saint-Paul. La paix demeura ensuite jusqu'à l'aube du XVIII^{e} siècle, alors que les Français gardaient la Savoie à l'œil.

Entre 1703 et 1705, et malgré la présence et la défense des troupes savoyardes, le Pays de Gavot subit une nouvelle occupation française due au revirement de Victor-Amédée lors de la guerre de succession d'Espagne. C'est à cette occasion que les châteaux d'**Allinges** furent démantelés. Évian fut occupée par un bataillon en provenance de Bretagne. À nouveau, le pays fut envahi par les Espagnols en 1742 après que le duc Charles-Emmanuel se soit allié à Marie-Thérèse d'Autriche. L'occupation, particulièrement difficile pour les populations, dura jusqu'en 1749 et vit la rédaction de la « capitation espagnole », c'est-à-dire le recensement de la population afin de répartir le paiement du tribut demandé par les occupants. À cette occasion, la population de **Thollon** atteignait 183 habitants, et celle de **Meillerie** 123[202]. À Évian, les bourgeois furent contraints de loger les soldats, dont certains se déplaçaient avec leur famille, de les nourrir et de les chauffer[203]. On réquisitionna également les bêtes de somme, le bœuf, l'huile, le fourrage, le pain, le vin, etc.

197 *Ibidem*, p. 91.
198 *Ibidem*, p. 105.
199 *Armorial*, de Loys.
200 Guiraud Alain, *op. cit.*, p. 49.
201 Blondel Louis, *op. cit*., p. 370.
202 Bochaton Sidonie, « La population de Thollon-Meillerie au XVIII^{e} siècle », *MDAC*, Thonon : Académie chablaisienne, 2018.
203 Becchia Alain, *L'occupation espagnole de la Savoie. 1742-1749*, Chambéry : Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, 2007, p. 113.

L'évolution du tissu nobiliaire

Pendant ces temps troublés, les couples issus des familles nobles ne cessaient de donner naissance à de nombreux enfants, ce qui eut pour conséquence de fractionner, dès le XV^e^ siècle, les seigneuries médiévales. Si les biens fonciers étaient suffisamment importants, les garçons qui n'avaient pas été voués à la religion se répartissaient les maisons et les fiefs. Sinon, ils étaient contraints de vivre aux crochets de leurs ainés ou de partir exercer des charges à la Cour.

Le phénomène des coseigneuries

Dans notre région, les mentions de coseigneurs et de coseigneuries apparaissent à partir du XIV^e^ siècle, alors qu'elles sont attestées dès 1260 en pays de Vaud[204]. Lorsqu'il s'agit d'une coseigneurie familiale, les biens sont gérés en indivision au sein de la famille par les fils, les cousins, les oncles, etc. Cette organisation ne fait pas nécessairement l'objet d'une division durable des parts. Mais cette situation est souvent transitoire, puisque souvent des membres apparentés ou dépendants d'une autre famille reçoivent en héritage, par mariage, ou par achat, des parts de la seigneurie. Comme l'écrit Germain Butaud : « Il existe parfois une division qui sert de référence (par exemple en huit, en douze, en dix-huit, en vingt-quatre parts), constitutive en quelque sorte, mais qui n'empêche pas un plus grand fractionnement, et des rassemblements de parts[205] ». Par exemple, le péage de Vevey était détenu en 1481 par Georges de Blonay (1/8^ème^), François de Blonay (1/8^ème^), les nobles de Belletruche (1/4) et le duc de Savoie (1/2).

Prenons l'exemple de Jean de Neuvecelle, qui fut inféodé de la « tour forte de **Lugrin** et de ses dépendances » en coseigneurie avec Mermet du Flon le 26 janvier 1371[206]. Il détenait aussi la maison forte de **Neuvecelle**, et fut inféodé du fief et de la maison forte de **Thollon** héritée de dame Jacquette de Compey en 1398. Le 14 mai 1388, le même Jean nomma cohéritiers universels ses fils pour ses biens de Thollon, Évian, Maxilly et Aigle. Ses petits-fils reconnurent en 1438 détenir ensemble la seigneurie de Thollon, tandis qu'un seul reconnaissait sa propre part en 1462. Mais leur cousin François de Neuvecelle détenait lui aussi deux parts de la maison forte de Thollon, qu'il transmit à son petit-fils André de Chignin. Tous étaient coseigneurs de Thollon. Il en était de même pour le château de La Chapelle à **Marin** : la demeure était passée à la famille d'Yvoire, parents des Compey de Féternes, qui l'avaient récupéré au XIV^e^ siècle. Vers 1500, ils étaient quatre cousins de Compey plus un parent, Sébastien de Compey-Gruffy, à se partager la seigneurie. L'exemple le plus édifiant est encore celui du fief et de la maison forte d'Allaman à Lugrin :

Dates	Personne	Sources
1340	Guillaume de Chatillon lègue à son fils Pierre la maison de Lugrin au lieu-dit **Le Vignier**.	*Armorial*, Chatillon.
Av. 1402	Pierre de Chatillon a vendu une rente féodale à François de Russin rière Thollon et Lugrin.	AD73, SA13.
1402	François de Russin a le fief d'**Allaman**.	ASOM, Meillerie n° 56.

204 Andenmatten Bernard, communication lors de la journée d'étude *La coseigneurie dans l'Occidental médiéval*, Université de Nice, mai 2005.

205 Butaud Germain, « Remarques introductives : autour de la définition et de la typologie de la coseigneurie », *Mélanges de l'École française de Rome - Moyen Âge* [en ligne], 122-1 | 2010, mis en ligne le 20 février 2013, consulté le 16 juillet 2017. URL : http://mefrm.revues.org/591.

206 *Armorial*, Neuvecelle.

1439	François de Russin reconnaît avoir acheté la rente féodale et la juridiction à Pierre de Chatillon.	AchM, 23.9.
1447	François de Russin prête hommage pour Allaman.	Reymond, *Blonay*…, p. 48.
1462	Pierre à feu François de Russin reconnaît une rente rière Lugrin et Thollon.	AchM, 23.9.
1468	Jacques de Russin, fils de François, est inféodé d'Allaman.	Reymond, *Blonay*…, p. 48.
1526	Louis de Russin, seigneur d'Allaman, est curateur de Michel de Blonay.	Reymond, *Blonay*…, p. 256.
1528	Louis de Russin, seigneur d'Allaman et d'Hons.	AchM, 23.3.
1536	Louis d'Arces est en possession du fief d'Allaman et Vérons.	Dédition des nobles du Pays de Gavot à Saint-Maurice.
1542	François de Neuvecelle vend sa part aux Dunant.	*Armorial*, du Nant.
1560	Jean de Russin vend tout aux Dunant.	*Armorial*, du Nant.
1560-1562	Maison forte d'**Allaman** sous l'église de Lugrin autrefois appelée **Le Vignier**.	AchM, 32.8.
1566	Jacques Dunant teste dans la « chambre supérieure de sa maison forte de Lugrin ».	AchM, 23.6.
1575	Maison forte d'Allaman sous l'église de Lugrin autrefois appelée Le Vignier. Louis de Russin vend sa part à Jacques Dunant.	Reymond, *Blonay*…, p. 48.
1575	L'héritier de Marie de Russin vend tout à Michel de Tollen, parent du prévôt du Mont-Joux.	Reymond, *Blonay*…, p. 48.
1603	Le prévôt achète la part des héritiers de Michel de Tollen.	ASOM, Meillerie n° 103.
1606	François Dunant possède Valliège et Allaman.	*Armorial*, du Nant.
1631	La veuve de François Dunant transmet sa part aux Lucinges.	*Armorial*, Lucinges.
1719	Charles-Emmanuel de Compey vend sa part à Jacques Bouvier d'Yvoire.	AD73, SA13.
1735	Moitié Bouvier – moitié Dunant.	AD73, SA13.
1758	Marc-Antoine Bouvier aliène sa part au profit de Claude-Louis de Blonay.	Reymond, *Blonay*…, p. 48.
1775	Moitié Dunant – moitié Blonay.	AD73, SA13.

L'émergence et l'implantation foncière de la noblesse de robe

En pays de Gavot, la noblesse de robe est représentée par la famille du Nant qui, a peu de chose près, acquit la moitié du territoire. D'abord implantés à Évian[207], Berthet et Jean étaient notaires. Ils commencèrent à acheter des biens, dans la première moitié du XV^e^ siècle, du côté de **Neuvecelle** et de **Maraîche**, d'Évian, de **La Chapelle**. Progressivement, leurs alliances matrimoniales s'améliorèrent : Jacques du Nant épousa une fille de Mouxy. Pierre du Nant, notaire de profession, épousa une fille de Blonay de Maxilly. Au début du XVI^e^ siècle, frères et cousins se partageaient plusieurs maisons et plusieurs rentes féodales.

Les enfants de Pierre agrandirent encore leur domaine, ce qui conduit à des drames : son fils Pierre fut tué à Évian d'un coup d'épée en 1565. Georges du Nant, sans doute après des années de querelles, tua vers 1611 Gabriel de Blonay ; puis, en 1648, ses fils Melchior et Louis du Nant tuèrent Jean-François de Blonay. On imagine aisément que la noblesse d'armes devait non seulement voir d'un très mauvais œil l'ascension sociale de ces parvenus, mais également ne jamais leur pardonner d'avoir eu à leur vendre leurs propriétés et leurs titres afin de régler leurs dettes.

La liste de leurs possessions n'en finissait pas. Ils prirent les noms de « du Nant de Grilly » après avoir acheté les biens de François de Neuvecelle en 1542, « du Nant de Russin » après avoir acheté une partie du fief d'Allaman en 1460, « du Nant de la Place » après avoir épousé une fille de Neuvecelle en 1475. Jacques acheta encore le château et la juridiction de Féternes, les revenus de celui d'Évian (avant 1573) puis les parts du château et de la seigneurie de Saint-Paul en 1579, obligeant les Blonay à se rabattre sur Maxilly et Bernex. Claude de Blonay, abbé d'Abondance, lui avait également albergé la juridiction de l'abbaye sur Saint-Gingolph en 1563[208]. Ils étaient également coseigneurs de Thollon et détenaient la maison forte du Crêt à Lugrin et la maison forte de Valliège. En bref, ils avaient réussi à s'introduire dans les maisons et dans les familles nobles du Gavot.

La vie quotidienne

Soigner les corps et les âmes

— L'hôpital d'Évian

Albert Duplan a publié en 1896 une série de documents décrivant le fonctionnement de l'hôpital d'Évian[209]. La mappe sarde montre que la parcelle n° 2151 correspondant à l'ancien hôpital se trouvait accolée aux murailles et devant une place. C'est également là que se trouvait l'horloge de la ville que le recteur était chargé de faire bien fonctionner. Les bourgeois de la ville faisaient régulièrement des donations à l'hôpital : en 1633, Benoite de Bonnet légua la majeure partie de sa fortune. Ces donations avaient parfois un but précis : Louis Dunant légua en 1654 de quoi vêtir annuellement et perpétuellement sept filles pauvres, en 1701 Jean de Chatillon légua 550 livres pour habiller

207 *Armorial*, Dunant.

208 Morand Joseph, « Le château et la seigneurerie (sic) de Saint-Gingolph », *Petites annales valaisannes*, Martigny : Société d'Histoire du Valais romand, 1929, p. 2-5.

209 Les informations suivantes sont tirées de Duplan Albert, « Hôpital d'Évian-les-Bains. Notes et documents », *MDAC*, Thonon : Académie chablaisienne, 1896.

annuellement sept adolescents pauvres, Marie-Claire Charles légua en 1766 une somme pour habiller six pauvres femmes et Antoinette Billod une somme pour six pauvres veuves en 1767. En 1641, la peste était de retour et on enfermait les personnes soupçonnées d'être contagieuses. Le recteur de l'hôpital était alors chargé de leur apporter de la nourriture. Sans doute les malades étaient-ils enfermés dans les maisons construites au siècle précédent : un acte mentionne qu'une mère et son fils logeaient dans une « cabane ». La médecine était rudimentaire et devait se réduire à des saignées (le chirurgien en fit cinquante en 1650) et à des « médicaments » de fortune. Deux noms de chirurgiens sont connus : maître Antoine Fallague (1651) et maître Pierre Souviran (1662).

Le 1er août 1631, un nouveau règlement fut établi pour le recteur André Bontemps nouvellement élu. Lui-même et ses successeurs devraient se comporter sagement, accueillir et loger charitablement les pauvres et les pèlerins pendant trois jours, de les nourrir de potage une fois par jour pendant ces trois jours, entretenir un feu dans la cuisine pour les réchauffer, et entretenir six lits. L'hygiène devait recevoir un soin important : la paille des lits être changée trois fois l'an, les chambres débarrassées des ordures et nettoyées une fois par jour. Si un pauvre devait tomber malade, il devrait être soigné et, en cas de décès, muni des saints sacrements puis enterré. Les pauvres de la ville recommandés par les syndics pouvaient passer des nuits à l'hôpital dans une chambre séparée. Le recteur devait faire les prières ordinaires pour les pauvres et leur faire le signe de croix. La chapelle aux fenêtres vitrées était desservie par le curé d'Évian. Enfin, si des bourgeois devaient contracter la peste, il devrait s'en occuper à leurs frais. Le recteur était aussi fermier et, à ce titre, devait s'engager à bien gérer les propriétés et les champs ou vignes de sa maison (un inventaire était d'ailleurs prévu pour la même année). Signalons qu'en 1701, une femme, Pétronille Laurent, était rectrice pour être la veuve du précédent recteur.

Un inventaire rédigé en 1693 décrit les pièces suivantes : un poêle contenant deux lits à baldaquin et leurs linges, un coffre, une table, et auquel attenait une petite dépense, une cuisine qui ouvrait sur le jardin avec le nécessaire de vaisselle ; la « chambre des pauvres », dont la fenêtre visait sur le jardin, était équipée de latrines, d'une petite cuisine et de six lits ; une salle d'audience dans laquelle se retrouvait parfois le conseil de la ville, et où se trouvait une grande table et un arche banc tout autour de la salle. Des escaliers menaient au galetas puis au grenier à côté duquel se trouvaient deux petites chambres et du côté du couchant une chambre pour les prêtres, située au-dessus des escaliers de la salle d'audience. La cave abritait un pressoir et des cuves pour le vin, et le jardin d'autres latrines. La chapelle nouvelle se trouvait dans la grande salle et était accessible par une porte fermant à clé. Elle était ornée d'un grand tableau de Notre-Dame de Compassion sur l'autel et du nécessaire liturgique. En 1773, un nouvel inventaire mentionne la chapelle, une cuisine, la chambre contiguë à la cuisine, la grande salle, la chambre des pauvres à côté de la chapelle et sa cuisine, la chambre des prêtres et la cave.

— Les églises paroissiales

À l'issue de la Contre-Réforme menée par François de Sales, celui-ci, devenu évêque, visita à plusieurs reprises les églises de son diocèse[210]. Une nouvelle fois, ces visites pastorales permettent de dresser le portrait des églises paroissiales des villages du Pays de Gavot. Les visites débutèrent en septembre 1606 et sont plus détaillées que celles de 1411-1415. Souvent les bâtiments et les églises nécessitaient d'urgentes réparations, telles la maison paroissiale de **Lugrin** qui était « prête à tomber en ruine » (fig. 20), ou encore l'église de **Novel** qui devait être entièrement refaite. Cette charge retombait sur les paroissiens, mais parfois aussi sur le détenteur de la dîme, à savoir le prévôt du Mont-Joux pour l'église de **Novel**, et l'abbé d'Abondance pour l'église de **Maraîche**, filiale de celle de **La Touvière**. L'église de **Champanges** était toujours une filiale de celle de **Larringes**, celle de

210 Rebord Charles-Marie, *Supplément aux visites pastorales de saint François de Sales*, Annecy, 1920.

Fig. 19- Ancienne église paroissiale de Féternes.

Fig. 20- Choeur de l'ancienne église paroissiale de Lugrin.

Bernex dépendait de **Saint-Paul**, et celle de **Vinzier** de l'église de **Chevenoz**. Contrairement à celui de Meillerie, le prieuré de **Saint-Paul** fut visité : il n'abritait plus que le prieur commendataire Jean-François de Blonay et, à la place des deux moines bénédictins attendus, l'évêque trouva deux prêtres, dont un autre Blonay. Les chapelles fondées dans les églises sont mentionnées, de même que leurs recteurs, et certaines existaient déjà en 1411-1415. De manière générale, outre les travaux, l'évêque demandait aux paroissiens et aux curés de se doter de livres dont ils étaient totalement dépourvus.
De nouvelles visites eurent lieu à partir d'août 1617. À **Neuvecelle**, le curé n'avait pas de maison et faisait du chantage aux paroissiens pour entretenir la couverture de l'église. À **Saint-Gingolph**, on s'inquiètait de pratiques peu orthodoxes et de la présence d'hérétiques. Le curé de **Novel**, chanoine du Grand-Saint-Bernard, était également quêteur pour son ordre : il était donc souvent absent. En outre, il vivait dans une maison avec deux femmes alors qu'il n'y avait qu'un seul lit, et fréquentait assidument les tavernes de Saint-Gingolph où il s'enivrait et insultait les autres clients. Le prieuré de **Meillerie** ne fut pas visité ; on signale cependant qu'il s'y trouvait des tavernes mal fréquentées, que les mariages et baptêmes étaient célébrés dans la chapelle du prieuré, et que don Guillaume était « grandement vicieux ». À **Publier**, l'église paroissiale Saint-Fereol-et-Saint-Ferruce avait pour filiales la chapelle Saint-Bernard (à **Amphion**) et la chapelle Saint-Étienne à **Marin**. Le 10 septembre, les visiteurs étaient au prieuré de **Saint-Paul** qui se trouvait dans un état calamiteux : « les chambres anciennes des religieux [étaient] totalement ruinées, le prieuré fort mal bâti, sans devant toit ni portes ». La chapelle de Saint-Thomas à **Larringes** était également en mauvais état, malgré le fait qu'elle était très fréquentée lors des processions générales[211]. Les paroissiens de Saint-Paul refusaient d'avoir un maniglier car la coutume était que les voisins du défunt sonnent pour lui. À **Thollon**, la situation était plus que déplorable : le curé était sujet au tremblement des mains, la maison paroissiale était tombée, il n'y avait pas de catéchisme et l'église ressemblait « plutôt à une maison du plus pauvre du monde que de Dieu[212] » ! À **La Touvière**, filiale de Neuvecelle, il existait une pièce de terre réservée pour l'enterrement des enfants morts sans baptême. À **Vinzier**, on faisait les baptêmes et les sépultures malgré le fait que l'église était une filiale de Chevenoz.

Une économie tournée vers les montagnes

Le Chablais est une région qui possède des alpages de très bonne qualité grâce à ses caractères préalpins. Autrement dit, les alpages qui s'étendent sur des terrains calcaires et qui profitent de précipitations abondantes et réparties sont les meilleurs puisque l'herbe pousse en abondance. En outre, les Mémises sont des alpages de plateau, ce qui est assez rare et favorise naturellement la vie pastorale[213]. À partir de 1700, le bon état de conservation des archives permet de mieux appréhender la vie économique dans l'est du pays de Gavot, là où se trouvent les alpages des paroisses de Thollon et de Bernex[214]. Les premiers dépendaient du prieuré de Meillerie et étaient utilisés par les communautés de Thollon et Lugrin. Les seconds dépendaient des seigneurs de Saint-Paul. Si les alpages de Thollon ont fait l'objet d'études superficielles dans le cadre de l'étude du prieuré, les seconds, dont les archives sont pourtant conservées à Lausanne, n'ont pas attiré les chercheurs. Voici comment se déroulait vers 1715 le séjour des bêtes aux alpages des Mémises d'après de prieur de Meillerie :

« De Lausenette [grange au-dessus des rochers de Meillerie] l'on conduit le bétail au printemps

211 On sait qu'il existait au début du XVIII[e] siècle des processions d'Évian à Saint-Paul (cf A. Duplan).
212 Rebord Charles-Marie, *op. cit*., p. 85.
213 Reffay Annie, « Vie pastorale d'une moyenne montagne : le Chablais », Revue de géographie alpine (t. 55, n° 3), 1967, p. 401-468.
214 Bochaton Sidonie*, L'agropastoralisme dans l'ancienne seigneurie de Meillerie (Chablais, Haute-Savoie). Étude d'après les sources archivistiques médiévales et modernes*, Dossier documentaire pour les Guides du Patrimoine des Pays de Savoie (GPPS), Lyon, 2013 (dactyl.).

aux Reboux [autre grange vers Lajoux, Thollon] où nous avons une grange et des prés […], et il y reste tout au foin qu'à l'herbe jusqu'à l'alpage de Corgnens. Sur la montagne de Corgnens nous avons un challet [sic] avec son parc en notre particulier où nous tenons notre bétail une quinzaine de jours avant l'alpage de la grande montagne et quoy que les paroissiens communiers de Thollon et de Lugrin admodient ladite montagne de Corgnens, notre part est toujours réservée, de même qu'en celle de Mémise lorsqu'ils viennent à l'admodier. Sur la montagne de Mémises, nous avons notre challet et parc pour environ 60 vaches communières ; huit jours après l'alpage, l'on mesure tout le lait, et environ la Saint Michel l'on partage le fruit à proportion du lait qu'un chacun a mesuré, chacun fournit sa part du sel, des toiles à faire le fromage, et des paux de cails. Nous fournissons les chaudières et autres meubles nécessaires et tant pour lesdits meubles que challet nous tirons le fruit de 3 jours ; savoir trois fromages et trois séracs qui se lèvent sur le totage du fruit avant le partage. Nous fournissons aussi le maître fruitier et deux pasteurs, et pour leurs salaires et nourritures nous percevons le fruit des dimanches, savoir pour chaque dimanche un fromage et un céracs, ce qui s'appelle une soÿe, et nous n'en payons pas le sel parce que le beurre des dits dimanches reste en commun pour ledit sel qui se paye sur le tout[215]. »

À cette époque, et depuis le Moyen Âge, les alpages étaient albergés aux communiers de Thollon et de Lugrin qui y menaient leurs bêtes l'été. Comme le précise le témoignage précédent, les communiers devaient payer chaque année un loyer consistant en fromages. En 1732, lors de l'établissement du cadastre, les communiers confirment payer au seigneur de Meillerie chacun une journée de vaches et un cens en argent différent selon les espèces inalpées[216].

On produisait dans les alpages plusieurs sortes de fromage, dont des vacherins et des séracs, du beurre, et de la charcuterie. À l'ouest du Gavot, et particulièrement dans les paroisses de Marin et de Publier, c'était la vigne qui prévalait. Une grande partie était d'ailleurs détenue par les chanoines du Mont-Joux. Toutefois, les archives les plus anciennes montrent que des parcelles de vignes existaient dans d'autres paroisses, en particulier à Larringes, Lugrin et à Évian. Les produits du lac, perches et truites, avaient également une place de choix dans les assiettes et sur les marchés du Gavot. On produisait enfin de l'huile de noix, des châtaignes, des fèves, de l'orge, de l'avoine, du blé, du froment, du chanvre, des fruits (pommes et poires) et des œufs. De manière générale, la population avait de grandes difficultés à se nourrir : les cultures et les vignes étaient à la merci du climat, le foin ne suffisait pas à nourrir l'ensemble des bêtes, obligeant des habitants de Thollon à s'accrocher au sommet des Mémises et fouaner dans les rochers. Car les dîmes sur les revenus en nature perçues par les églises revenaient aux seigneurs, et les rigueurs du climat pouvaient mener la population à la famine : en 1709, un hiver terrible fit périr les arbres fruitiers, les vignes et les cultures. Le pain de châtaigne représentant la nourriture principale, l'hôpital d'Évian dut distribuer l'hiver suivant de la soupe pendant quarante-trois jours. La pomme de terre fit une timide apparition à cette époque.

Vers la modernité

Le XVIII[e] siècle fut un siècle de changements. Si les structures familiales, l'agriculture, l'économie et l'éducation évoluèrent peu, on constate néanmoins une « modernisation » de la société, tant dans les sphères de pouvoir qu'au sein des paroisses où les « communiers » entendaient ne plus être dirigés par les seigneurs.

Dès les premières années du siècle, le prieur de Meillerie, seigneur des alpages de Corniens et des

215 Bochaton Sidonie, *op. cit*., 2012.
216 Julliard Jean-Yves, *op. cit.,* p. 81.

Mémises, dut composer avec les communiers de Thollon et Lugrin, utilisateurs de ces alpages en échange de redevances seigneuriales. Leur nombre avait augmenté et, par là même, les bouches à nourrir et leur capacité d'intimidation. En 1716, le prieur dut affronter une situation inédite : les communiers de Thollon et Lugrin, ameutés par leurs curés, bloquaient les chanoines, les domestiques et le bétail dans le parc et le chalet de Corniens pour les empêcher de monter aux Mémises. Le coadjuteur du prévôt du Mont-Joux fut contraint d'en appeler à la justice d'Évian pour retrouver son bétail[217]. La situation demeura difficile jusqu'à la suppression du prieuré en 1752.

Afin d'améliorer la perception de l'impôt, le roi ordonna dès 1728 de cartographier l'ensemble des parcelles des communes, dans le but d'établir une mesure équitable. Le nom des propriétaires, de même que la nature de la parcelle et son degré de bonté, étaient consignés. Des copies étaient ensuite envoyées dans les paroisses et aux archives de la capitale à Turin. Le système d'imposition était double : impôt en nature ou en argent dû au détenteur du fief hérité de l'époque moderne et impôt dû à l'État faisant fonctionner l'ensemble de ses services. L'administration royale mit donc en place à partir de 1762, soit une trentaine d'années avant qu'il en soit question en France, la possibilité de libérer les taillables, c'est-à-dire les personnes soumises à la taille. Le 20 janvier 1762, près de 600 personnes dépendant de l'ancien château d'Évian furent libérées. Les seigneurs furent invités à procéder de même en proposant à leurs serfs de racheter les droits féodaux auxquels ils étaient soumis : en 1763, les enfants de Louis Viollaz s'affranchirent en rachetant leurs droits au baron de Blonay. Toutefois, la région se remettait avec peine de la terrible occupation espagnole, et la plupart des gens ne pouvaient pas payer[218].

La proximité avec la France et les évènements qui s'y déroulaient influençait évidemment les mentalités. D'un côté, les débuts du tourisme thermal à Évian virent la famille royale de Savoie séjourner dans la ville (1773, 1775, 1784), William Beckford, noble anglais, séjourner au château de Fonbonne et la noblesse danser au Bois du bal à **Maxilly** dans la propriété des barons de Blonay. De l'autre, on se battait toujours pour survivre ou payer le rachat des droits féodaux. La population commençait à s'agiter et l'on critiquait de plus en plus ouvertement le régime du roi de Sardaigne. En 1789, les habitants de Saint-Paul refusèrent de payer l'impôt puis en février 1792, une émeute dura une journée entière[219]. En outre, de nombreux Savoyards avaient émigré en France et à Paris, tandis que de nombreux nobles français fuyaient leur pays par la Savoie, à commencer par les frères de Louis XVI. La menace était donc prise au sérieux par le roi sarde qui fit garder les frontières de Savoie par l'armée. La saison estivale à Évian fut néanmoins brillante en la compagnie des émigrés français. Dès le 2 août 1792, une légion des Allobroges fut créée par l'Assemblée législative. L'armée française qui pénétra en Savoie le 22 septembre à 7 heures du matin trouva une population relativement acquise à ses idéaux. En deux mois seulement, la Savoie devint département français[220].

217 Quaglia Lucien, *op. cit.*
218 Girod Louis, *op. cit*., p. 161.
219 *Ibidem*, p. 168.
220 *Ibidem*, p. 169-170.

Sixième partie : L'époque contemporaine

L'époque contemporaine, qui a débuté en Savoie en septembre 1792 à l'occasion de l'invasion des armées de la République française, couvre donc plus de deux siècles au cours desquels jamais l'humanité n'avait connu tant de bouleversements. Il y a 225 ans, nos ancêtres vivaient peu ou prou de la manière dont ils vivaient depuis les époques anciennes. Les bouleversements en question sont apparus avec l'ère industrielle, dont l'exploitation des carrières de pierre de Meillerie puis celle de l'eau d'Évian sont les meilleurs exemples, et avec le développement du tourisme thermal à la Belle Époque puis hivernal dans la seconde moitié du XX^{e} siècle.

L'occupation française : de la République à l'Empire (1792-1815)

Si quelques chercheurs se sont penchés sur l'histoire médiévale du pays de Gavot, il est regrettable qu'aucun contemporanéiste n'ait entrepris la même tâche pour la période révolutionnaire, d'autant plus que certaines communes conservent les registres dont la rédaction avait été imposée par la nouvelle administration française. C'est le cas de la commune de Thollon-Meillerie, dont les registres municipaux ont été quelque peu étudiés[221], et sont à coup sûr très similaires à l'ensemble des registres chablaisiens.

La période révolutionnaire

— Réorganisation administrative

Très rapidement après l'invasion, l'Assemblée nationale des Allobroges ordonna la formation de municipalités. Des officiers furent, dans un premier temps, nommés dans chaque commune. À **Thollon-Meillerie**, tous les citoyens masculins furent ensuite convoqués le 2 décembre 1792 en l'église paroissiale pour procéder à des élections. Un maire, un procureur, six officiers municipaux, quatre adjoints et un secrétaire furent élus. Sur l'ensemble des élus, seuls le procureur et le secrétaire savaient écrire. Les autres ne pouvaient qu'apposer leur marque au bas de la page. Le conseil municipal se réunissait habituellement chez le maire. À nouveau les citoyens furent convoqués pour élire un nouveau conseil en janvier 1793, puis trois officiers publics furent nommés. Les élus étaient chargés de faire appliquer les lois et les demandes des autorités françaises concernant essentiellement les réquisitions en nourritures et métaux, mais à la lecture de ces registres, on comprend qu'ils ont essentiellement tenté de protéger autant que possible les habitants et leurs divers biens, en particulier

221 Voir Bochaton Sidonie, *op. cit*., 2018 ; Bochaton Sidonie, « L'église paroissiale de Thollon dans les premiers temps de la Révolution française », *Bulletin municipal de la commune de Thollon*, Thollon : Mairie de Thollon, 2010.

religieux, et de ménager lesdites autorités. Les élus étaient également en mesure de délivrer aux habitants qui en avaient besoin des certificats de civisme. Ils devaient également subvenir aux besoins des troupes éventuellement casernées dans leur commune. Plus tard, six notables de la commune furent nommés pour être présentés à l'administration du district.

Sentant le vent tourner en leur défaveur, les nobles locaux avaient littéralement « pris le large ». Les Blonay avaient fui chez leurs cousins vaudois avec leurs archives, laissant leurs propriétés de Lugrin être acensées aux plus offrants. Ce fut également le cas des propriétés lugrinoises des frères de Loys et des biens de la cure, de même que de l'ensemble des biens de la Sacrée Religion relevant anciennement du prieuré de Meillerie. Ils commencèrent à revenir à partir de 1795. Le baron de Blonay récupéra ses biens qui avaient été rachetés par un notaire d'Évian[222].

En 1798 fut créé le département du Léman qui comprenait le Chablais, le Faucigny, Genève et le pays de Gex. Le canton d'Évian comprenait également la vallée d'Abondance. À Paris, le Consulat fut mis en place en 1799 avec Bonaparte à sa tête. En 1803, deux paroisses nouvelles sont créées (**Meillerie** et **Champanges**) tandis que celle de **La Touvière** est rattachée à Évian.

— La religion

Dès les premiers temps de l'occupation, les Savoyards durent se plier aux nouvelles règles sur la religion. Les premières mesures concernaient les curés. Dès le 6 mars 1793, c'est-à-dire très peu de jours après que les autorités françaises aient imposé le serment constitutionnel des prêtres, Guérin Peillex, prêtre de Meillerie depuis 1752, informa les officiers municipaux de Thollon qu'il viendrait prêter le serment constitutionnel entre les mains du maire le 10 mars suivant. Le jour dit, le « révérend citoyen » Guérin Peillex monta à Thollon, célébra la messe en présence de tous les habitants du village, puis jura « de veiller avec soin sur les fidèles de la paroisse qui lui sont confiés, et de maintenir la liberté et l'égalité, ou de mourir en les défendant ». Sa signature est apposée sur le registre municipal. En revanche, il n'est nullement fait mention du curé de Thollon Delajoux qui semble s'être évaporé dans la nature[223]. À Lugrin, le curé Granjux s'était absenté entre mars 1793 et 1797[224]. Celui de Neuvecelle prêta serment et fut chassé par ses paroissiens. Les monastères furent supprimés : prieuré de **Saint-Paul**, couvent des Cordeliers et couvent des Clarisses à Évian[225].

À partir de janvier 1794, les lois relatives à la religion se durcirent. Le 26, Louis Albitte, représentant du peuple envoyé en mission dans l'Ain, fortement associé à la Terreur pour ses positions anti religieuses, ordonna « d'abattre immédiatement les cloches [clochers] des églises et les tours des châteaux dont la hauteur choque les principes égalitaires de tous les vrais républicains[226] ». La municipalité de Thollon tenta de négocier, en plaidant pour son clocher et pour la tour de **Meillerie** : elle expliqua que le clocher et les cloches (elles aussi menacées) servaient à assembler le village et à alerter les habitants en cas de problème. Malheureusement, les autorités du district de Thonon ne leur laissèrent pas le choix : le clocher de **Thollon** devrait être détruit, et la tour de **Meillerie** épargnée, peut-être parce qu'elle servait à guider les bateaux par mauvais temps. Le 12 mars, la municipalité manda deux villageois pour « abattre et démolir incessamment le clocher de la ciz devant église paroissiale ». Le 29 avril, la municipalité proposa de couvrir l'espace laissé ouvert par la destruction afin de la vendre, de la louer, ou encore d'y établir des ateliers. À **Meillerie**, le prieuré et ses dépendances devinrent des biens nationaux : ils furent inventoriés puis acensés aux plus offrants[227]. À Évian, on brûla les statues

222 Girod Louis, *op. cit.,* p. 174.
223 Avant de disparaître, le curé dissimule les registres paroissiaux dans de l'huile.
224 Guiraud Alain, *op. cit*., p. 200.
225 Girod Louis, *op. cit.,* p. 175.
226 Trenard Louis, *La Révolution Française en Rhône-Alpes*, Paris : Perrin, 1992, p. 525.
227 Bochaton Sidonie, *op. cit*. 2011 et 2012.

Fig. 21- Chapelle de Maraîche à Neuvecelle.

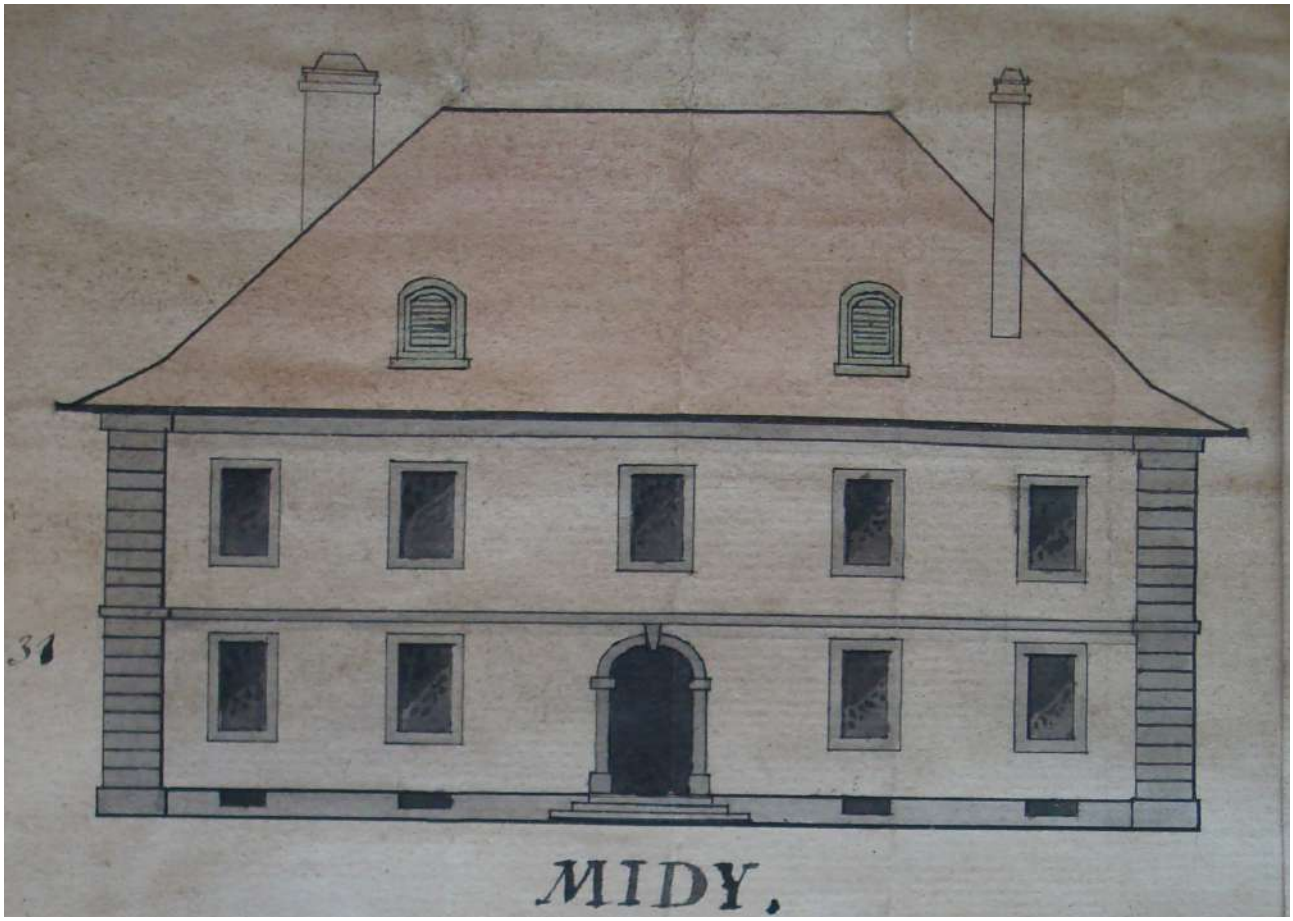

Fig. 22- Plan du presbytère de Saint-Paul, AD74.

des saints et on abattit la flèche du clocher, tandis qu'à **Maraîche** on mit en lieu sûr les objets de la chapelle[228] (fig. 21).

— La vie quotidienne des habitants

Le 26 novembre 1793, un recensement dénombrait 912 habitants à Thollon-Meillerie, dont 518 à Thollon et 394 à Meillerie, pour 172 foyers donnant une moyenne de 5,3 habitants par foyer[229]. L'ensemble des membres du foyer furent nommés de même que leurs âges, leurs liens familiaux par rapport au chef de famille, ainsi que leurs professions. Si à la faveur du demi-siècle de paix qu'avait connu la région, la population avait fortement augmenté depuis 1743 (les habitants de Thollon n'étaient alors que 143), les années d'occupation furent très difficiles pour la population et particulièrement pour les enfants, dont 40 moururent de la variole en 1800. À Lugrin et Maxilly, on dénombra 116 morts. En conséquence, les enfants de moins de 10 ans qui étaient 259 en 1793 n'étaient plus que 182 en 1805. Outre les épidémies, la malnutrition et l'absence de structures sanitaires dans les villages contribuaient à la mortalité. À Thollon-Meillerie, il n'existait ni hôpital, ni médecin. Seule une sage-femme aidait les parturientes à donner naissance. Contrairement aux idées reçues, les décès liés aux accouchements n'étaient pas si fréquents : on les estime à un sur trente[230].

L'effort de guerre pesait aussi sur les populations : dès décembre 1792, les hommes adultes et leurs armes furent recensés. Le 11 septembre 1793, les habitants du département du Mont-Blanc furent envoyés à la guerre. Le 7 octobre suivant, une troupe de grenadiers français réquisitionna le prieuré de **Meillerie**. Deux cents soldats étaient logés au château de Maxilly. Le 8 novembre, on ordonna de récupérer les cloches pour les fondre, puis on inventoria le grain qui se trouvait dans la commune, de même que les bestiaux. Les habitants de Meillerie qui possédaient des bateaux étaient soupçonnés d'aller en Suisse voir des prêtres réfractaires, de passer des personnes ou bien de faire de la contrebande. Ils étaient soumis à de nombreux contrôles. Puis, les jeunes hommes entre 18 et 25 ans furent réquisitionnés, les linges et les métaux, le cuir, le chanvre, les charrues, les toiles à sac, fils et métiers à toiles, les brides, selles et bottes inventoriés pour être descendus à Thonon.

L'Empire napoléonien

Avec Napoléon Bonaparte, la loi sur le serment constitutionnel fut abolie en 1801, et lorsqu'en 1803 Meillerie fut érigé en paroisse indépendante, Guérin Peillex en était toujours le curé. La même année, Montigny fut rattaché à la paroisse de Maxilly[231]. C'est également à cette époque que la route entre Lugrin et Meillerie fut rendue carrossable par les Français. Elle est d'ailleurs parfois appelée « Route Napoléon ».

Du rétablissement du duché de Savoie en 1815 à la guerre de 1914

Avec le retour de la Savoie au roi de Sardaigne, une nouvelle administration se mit en place. Le pays

228 Girod Louis, *op. cit*. p. 175.
229 Les informations suivantes sont tirées de Bochaton Sidonie, *op. cit*. 2018.
230 Nicolas Jean et Renée, *La vie quotidienne en Savoie aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris : Hachette, 1979, p. 107.
231 Guiraud Alain, *op. cit*., p. 190.

de Gavot faisait partie de la province du Chablais, dont le chef-lieu était Thonon, et du mandement d'Évian. En tout, cinquante-huit communes composaient le Chablais. Le roi et son régime autoritaire furent moqués par les Savoyards qui appelaient « buon Governo » l'administration sarde. C'est aussi l'époque de l'apparition des sociétés savantes dont, entre autres, l'Académie chablaisienne fondée en 1886. La religion catholique fut de nouveau favorisée avec le rétablissement de diocèses dont celui d'Annecy en 1822. Si l'agriculture demeurait la première ressource, l'industrie commença à se développer, de même que les villes dont Évian qui se dota en 1826 d'un port. La ligne ferroviaire arriva en 1882.

La religion

À la Restauration, la religion catholique retrouva la place qu'était la sienne avant la période révolutionnaire. Le diocèse d'Annecy fut rétabli en 1822, et une grande partie des communes fit reconstruire son église paroissiale souvent vétuste et abimée sous la Terreur. À **Lugrin**, le projet fut lancé par le curé dès la fin de l'année 1815[232]. Le projet mettra vingt ans avant d'être concrétisé car les habitants étaient incapables de se mettre d'accord sur le lieu et sur le prix de cette nouvelle construction. Finalement, le projet fut déclaré d'utilité publique en 1835 et les propriétaires expropriés.

À **Thollon**, le curé Comte prit l'initiative de cette reconstruction en lançant une grande souscription et se mit en tête de diriger lui-même le chantier[233]. Afin de réaliser des économies, le curé estima qu'il était inutile de dresser un plan et qu'il suffirait de s'inspirer de l'église de Champanges datant des années 1720. La construction commença tant bien que mal à l'emplacement même de l'ancienne église. Très rapidement, des malfaçons apparurent : Joseph Fillion dit Catelin rapporta qu'il existait une porte dans le chœur de l'église qui ne servait à rien, tandis que celle de la sacristie était trop basse. Malgré cela, les habitants du village continuèrent à aller à la messe. Un tremblement de terre survint au printemps 1822, qui n'endommagea pas l'église malgré l'importance de la secousse qui fut ressentie jusque dans le Bugey. Mais le jour de l'Ascension 1824, vers onze heures du soir, après une journée de célébration dans l'église, les voûtes s'effondrèrent. Le curé Comte quitta rapidement le village et fut remplacé par François Bernex, qui assista à la consécration de l'église le 22 juillet 1825, soit un peu plus d'une année après l'effondrement des voûtes. À **Meillerie**, le conseil de Thollon décide d'abandonner l'église paroissiale des bords du lac : cette dernière était en mauvais état, tandis que celle de l'ancien prieuré pouvait être agrandie et possédait en plus un logement pour le curé. Cette fois, la municipalité de Thollon fit rédiger un devis et dessiner des plans. Le devis fut établi en 1825 et l'église terminée en 1829[234].

D'autres églises datent de cette époque : **Larringes** (1814 – 1825), **Maxilly** (1828), **Bernex** (1838), **Neuvecelle** (1847), **Féternes** (1855 - 1859), tandis que d'autres sont plus récentes : **Marin** (1874 – 1876), **Vinzier** (1892) et **Novel** (1927). À **Saint-Paul** en 1818, on dressa le plan du nouveau presbytère installé dans une ancienne grange du prieuré (fig. 22).

Vers une modernisation de la société

En 1855, le pays de Gavot comprenait vingt-cinq écoles non mixtes. L'éducation était devenue une

232 Julliard Jean-Yves, *op. cit*., p. 144.

233 Bochaton Sidonie, « La construction de l'église de Thollon (1819-1825) », *Bulletin municipal de la commune de Thollon*, Thollon : Mairie de Thollon, 2012.

234 *Ibidem*.

affaire sérieuse et source de conflits entre les religieux conservateurs et les laïcs réformateurs. La construction d'écoles laïques devint un enjeu important pour les communes. À **Lugrin**, l'on fit établir un plan en 1869 pour la construction d'une nouvelle école de filles en face de la mairie-école. Celle-ci fut achevée en 1874 et l'enseignement dispensé par des Frères enseignants. En 1886, c'est une école mixte qui fut construite à **Laprau**[235]. L'éducation devait atteindre même les habitations les plus reculées. À **Saint-Paul**, une école fut construite aux **Faverges** en 1898, alors que les sœurs de la Charité enseignaient dans l'ancien prieuré. À **Thollon**, l'école de **Lajoux** fut ouverte en 1879. S'ensuit le développement des écoles enfantines pour les plus petits, dont celle de **Marin** en 1905. Souvent, les municipalités choisirent de construire des mairies-écoles. Ce fut le cas de **Thollon** en 1875, de **Féternes** entre 1852 et 1863, de **Maxilly** (1880 – 1894), et de **Novel** (1928). À **Saint-Paul** en 1907, un nouveau bâtiment abritait la mairie, la poste et une grande école au **Chef-lieu** (fig. 23). La construction de bureaux de poste devint un enjeu : celui de **Thollon** fut bâti entre 1909 et 1911, celui de **Publier** en 1909 et celui de **Bernex** avec la mairie entre 1921 et 1929.

Les questions d'hygiène et de sécurité commençaient à émerger et de nouveaux bâtiments et services furent proposés : on construisit de nouveaux cimetières dans la plupart des communes (à **Larringes** en 1879, à **Marin** entre 1913 et 1923, à **Saint-Paul**, **Thollon** et **Vinzier**). À cela s'ajoutaient de nouveaux bassins et lavoirs : bassin du **Nouy** à **Thollon** en 1902, lavoir public à **Moruel** à **Marin** en 1929, lavoir à **Amphion** en 1910. Des structures de secours apparurent : hangar à incendie à **Neuvecelle** en 1910, hangar à pompes à **Larringes** en 1897, hangar à canot de sauvetage à **Saint-Gingolph** en 1933 (fig. 24).

L'eau et la pierre, le thermalisme et les carrières

Comme le rappelle Jean-Yves Julliard pour Lugrin, l'économie traditionnelle perdurait malgré l'augmentation de la population, ce qui occasionnait bien des difficultés pour la population du Gavot. À cette époque, les communes de **Lugrin** et **Thollon** jouissaient toujours des montagnes de Corniens et des Mémises en indivision. La disparition des droits seigneuriaux à la Révolution avait permis aux communiers de gérer collectivement les alpages et en y établissant des chalets. Les familles s'occupaient de leurs quelques bêtes. Cependant, les Thollogans étaient bien plus avantagés, car plus nombreux sur l'alpage et moins loin des Mémises que les Lugrinois. Cela engendra des tensions qui remirent en cause une organisation pluriséculaire, à savoir l'indivision des alpages. En décembre 1824, le conseil de Lugrin réclama le partage des biens indivis afin de mettre fin aux querelles. La commune de Thollon s'y opposa fermement pendant trente ans, puis par décision de justice le partage eut lieu en 1858[236]. C'était la fin de la gestion collective initiée au Moyen Âge[237] et le début de l'exploitation personnelle.

Outre les alpages, le pays de Gavot a toujours bénéficié de trois autres ressources abondamment présentes sur son territoire : le bois, la pierre et l'eau. De tout temps exploité pour le chauffage et la construction, le bois est dès les époques anciennes géré intelligemment. On sait que les chanoines de Meillerie géraient leurs forêts minutieusement et vendaient du bois au XVIII^{e} siècle[238]. Concernant l'eau, elle fut longtemps reléguée à sa condition d'élément naturel : la neige qui recouvrait les alpages et les champs en hiver, réduisant de fait les déplacements et fragilisant les conditions de vie, le lac, moyen de circulation privilégié, mais tuant des dizaines de personnes par année[239], les nants

235 Julliard Jean-Yves, *op. cit*.
236 Julliard Jean-Yves, *op. cit*., p. 87.
237 Mouthon Fabrice, *Les communs (eaux, forêts, alpages) dans les montagnes de Savoie, XII^{e} - XVI^{e} siècles*, Chambéry : Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, 2016.
238 Bochaton Sidonie, *op. cit*., 2012.
239 En 1747, trente-six personnes se noyèrent après le chavirement d'une barque remplie d'hommes et de marchandises.

Fig. 23- Ancienne mairie-école de Saint-Paul-en-Chablais.

Fig. 24- Hangar à canot de sauvetage à Saint-Gingolph, AD74.

actionnant les nombreux moulins à eau et offrant le tuf dont on se servait pour construire les édifices. Dès le XVII[e] siècle, on trouva à l'eau une vertu jusque-là insoupçonnée qui fit le succès de la ville d'Évian. Enfin, la pierre du massif des Mémises se révéla une véritable mine d'or.

— Aux sources d'Évian

L'histoire du développement et du succès de l'exploitation des sources d'eau médicinale d'**Amphion** et d'Évian est bien connue désormais grâce aux recherches menées par Françoise Breuillaud-Sottas[240]. La première source identifiée est celle de la Châtaigneraie à **Amphion**. Ses eaux ferrugineuses firent l'objet d'une première analyse dans la seconde moitié du XVII[e] siècle. Supportant mal d'être déplacée, l'eau ne pouvait être embouteillée et l'on se pressait à Amphion pour la consommer. L'élite chablaisienne (abbé d'Aulps, baron de Blonay) de même que des étrangers (Français, Genevois, Valaisans) y prenaient les eaux, mais résidait plus volontiers à Évian qui constituait une vraie ville alors qu'Amphion n'était qu'un village. La famille de Savoie y séjournait parfois plusieurs semaines, favorisant ainsi le développement de la ville. Souvent, elle séjournait au château de Blonay au bord du lac. Le site de la source fut progressivement aménagé avec une fontaine, des allées et des abris en bois. La Révolution mit un coup d'arrêt aux saisons. Dès 1795, on souhaita relancer l'activité thermale et des travaux d'envergure furent lancés afin de rénover la fontaine d'Amphion et ses structures. Mais la découverte d'une nouvelle source par un comte français en 1790-1791 à Évian va modifier le cours de l'histoire.

Son propriétaire, Gabriel Cachat, originaire de Meillerie, possédait un jardin dans laquelle une source alcaline jaillissait et décida de mettre à profit cette source. Sa clientèle s'élargit à la faveur du regain d'intérêt pour le thermalisme pendant le Directoire puis l'Empire. En 1806-1807, il fit construire un premier bâtiment destiné à accueillir les malades et développa un commerce de bouteilles. Ses propriétés furent finalement rachetées par un entrepreneur qui créa la première société d'exploitation des eaux. Dès 1840, 15 000 à 20 000 bouteilles étaient expédiées chaque année. Le développement de l'entreprise s'accompagna du développement de la ville : un port sans débarcadère fut construit dans les années 1830, des hôtels comme l'Hôtel des Bains et des pensions virent le jour.

Souhaitant partager une part du butin, la municipalité se lança dans l'aventure des bains. Une partie du château du baron de Blonay au bord du lac fut transformée en casino en 1877, avant que ce dernier ne le céda par testament à la ville. Le théâtre municipal fut construit en 1885 afin de diversifier les sorties. En ville, les nouveaux thermes furent achevés en 1902, tandis que la buvette Cachat fut reconstruite en 1903-1905. Parallèlement, le marché des bouteilles s'envola. La clientèle de plus en plus nombreuse put enfin profiter des bains ainsi que des divertissements. Pour les accueillir, on construisit sur les hauteurs de la ville l'hôtel Ermitage et le Royal en 1909. Quant aux riches touristes, ils se firent construire de superbes villas entre Amphion et Lugrin : la villa Lumière, le Pré-Curieux, La Sapinière, Le Martelay, La Gryère, la villa Bassaraba, etc. Toutes étaient pourvues de pontons pour leurs bateaux personnels. Puis vient la guerre, qui mit fin pour quelques années au développement de la ville.

— Les carrières de Meillerie

Le transport depuis Meillerie et par barque concernait d'abord le bois, ressource plus qu'abondante jalousée par les habitants des communes limitrophes ou non (Évian, Saint-Gingolph, La-Tour-de-

Cf Guiraud Alain, *op. cit.*

240 Toutes les informations suivantes sont tirées de Breuillaud-Sottas Françoise, Évian, aux sources d'une réussite, Annecy : Le Vieil Annecy, 2006.

Peilz). L'étude historique de Marie-Claude Sache[241] permet d'en connaître la situation dès l'époque moderne.

En 1596, les Meillerons construisaient déjà des barques : un contrat daté du 4 octobre de cette année montre que des bourgeois de Genève commandèrent une « nau de bon bois pesse » à des charpentiers. En 1689, des Meillerons participèrent à la reconstruction des fortifications de Genève en fournissant des cailloux et du gravier. En 1702, on dénombrait à Meillerie dix barques et six à Saint-Gingolph. C'est là qu'étaient construites la majorité des barques. Le bois était descendu des forêts par de nombreux châbles : châble de l'Homme, des Feuillasses, de la Follialaz, Coinchiaz, Perrioud, du Bamps, au Belluard, de la Fauconnière, de la Tiolletaz, Pierre plate, Gottales[242]. Entre 1773 et 1780, 30000 km furent parcourus par les barques de Meillerie pour alimenter en bois la ville de Genève, première destination commerciale. La chaux était également produite en grande quantité dans l'est du Pays de Gavot, et la lueur des fours particulièrement visible la nuit. En 1832, un chantier naval fut ouvert à **Saint-Gingolph**, puis un autre au **Locum** (**Meillerie**) en 1895[243]. Le port de Meillerie fut achevé en 1878.

En 1860, les carrières communales et privées étaient une petite vingtaine, alors que la pierre était la première marchandise du port de Genève. À la faveur de la construction de nombreux bâtiments du côté suisse, les carrières fournissaient du travail à des centaines d'hommes, tant carriers que bateliers. Mais la guerre de 1914, la suppression de la zone franche et la concurrence des carrières suisses contraignirent les carrières à fermer. La construction du Palais des Nations à Genève permit de subsister quelques années, puis les Meillerons sombrèrent dans la pauvreté, n'ayant pas de terres à cultiver[244].

La seconde guerre mondiale en pays de Gavot

Les récents travaux de l'Association Nationale des Anciens Combattants et amis de la Résistance (ANACR) en Chablais ont permis de mieux appréhender ces temps difficiles et récents de l'histoire du Gavot[245] tout en favorisant la diffusion et donc la pérennisation de la mémoire de ces évènements. Pour autant, « […] l'histoire n'est pas la mémoire[246] », et ces ouvrages doivent être confrontés aux recherches universitaires menées sur le département de la Haute-Savoie ces dernières années par Paul Abrahams et Claude Barbier[247].

Peu après la conférence d'Évian de juillet 1938, qui visait à sauver les Juifs d'Allemagne et d'Autriche, la guerre fut déclarée. **Novel** et **Saint-Gingolph**, où existait un tunnel menant en Suisse, devinrent des lieux d'exfiltrations pour les Juifs de France. L'un des premiers réseaux nait d'ailleurs dans le pays

241 Sache Marie-Claude, *Grandeur et déclin d'un centre commercial et industriel du Pays chablaisien* : Meillerie, 1805-1935, Lyon : Université de Lyon, 1967 (dactyl.).
242 AchM 53.3. « Mémoire de réparations à faire au chemin entre Saint-Gingolph et le Maupas (1671-1679) ».
243 Duchoud Pierre, *Le temps des barques. Voiles latines du Léman*, Yens-sur-Morge : Cabédita, 2000, p. 130.
244 *Ibidem*, p. 102.
245 Les informations suivantes sont tirées de Neplaz Bernard (dir.), *Le Chablais dans la tourmente : 1939-1945*, Allinges : Imprimerie Fillon, 2012.
246 Christian Sorrel dans l'introduction de Abrahams Paul, *La Haute-Savoie contre elle-même : 1939-1945. Les Hauts-Savoyards vus par l'administration de Vichy*, coédition La Salévienne et Académie chablaisienne, 2006.
247 Barbier Claude, *Des « évènements de Haute-Savoie » à Glières, mars 1943-mai 1944 : action et répression du maquis savoyard*, Thèse de doctorat sous la direction d'Olivier Wieviorka, Paris, 2011 (dactyl.).

Fig. 25- Monument aux morts à Bernex.

Fig. 26- Jardin du souvenirs à Saint-Gingolph.

de Gavot : il s'agit d'un groupe socialiste qui installa son poste de commandement à **Lugrin** et qui publia un journal clandestin destiné à informer la population des mensonges de Vichy.

En novembre 1942, l'armée italienne qui occupait la région installa un poste de douane à **Novel**. Les soldats s'installèrent également à **Amphion**, Évian et **Saint-Gingolph**, soit le long des frontières. L'institution du S.T.O. en 1943 poussa un grand nombre de jeunes Chablaisiens et Français à se cacher dans les montagnes, tandis que d'autres intègrèrent la Milice fondée au même moment. Quelques cachettes étaient disséminées dans les montagnes des **Mémises** et de **Bernex**. Le 1er août 1943, la douane de **Novel** fut attaquée par les résistants de Féternes qui cherchaient des armes. Du matériel fut parachuté à quelques reprises (**Féternes** en septembre, **Larringes** en octobre, **Bernex** en décembre, puis **Vinzier** en avril 1944). La situation s'aggrava avec l'arrivée des Allemands : les maires socialistes d'Évian et de Saint-Gingolph, Jean Léger et André Chevalley, furent déportés. La base allemande d'hydravions d'**Amphion**, à **Publier**, fut incendiée en octobre 1943. Le camp de **Bernex** fut attaqué et neuf résistants tués le 17 décembre 1943 (fig. 25). Le 9 janvier 1944, les miliciens de **Champanges** étaient attaqués par les résistants de Féternes. Le 31 janvier, l'état d'urgence était décrété dans toute la Haute-Savoie. Le groupe de **Féternes** fut attaqué le 20 février et trente-deux personnes arrêtées. À **Vinzier**, le chef de la milice puis trois collaborateurs furent assassinés les 19 et 23 avril, tandis que la centrale électrique de **Bioge** était attaquée et mise hors d'état à deux reprises. En juillet 1944, pour se venger d'une tentative malheureuse de libération du village de **Saint-Gingolph**, les Allemands l'incendièrent et fusillèrent six personnes tandis que la majorité de la population trouvait refuge en Suisse (fig. 26). Le même mois, un bombardier américain se posa à **Champeillan** (**Féternes**) : ses neuf occupants furent cachés dans une grange puis emmenés en Suisse par le val d'Abondance. Après la Libération vint le temps de l'épuration encadrée par les autorités : trois miliciens de **Champanges** et deux de **Neuvecelle** furent jugés au Grand-Bornand.

De 1945 à nos jours : développement de l'industrie et du tourisme

Après le conflit mondial, les carrières de **Meillerie** furent temporairement fermées tandis que la Société des Eaux Minérales d'Évian vit sa production et ses profits décoller grâce à la construction d'une nouvelle usine à **Amphion** jusqu'à laquelle l'eau de la source Cachat est encore aujourd'hui acheminée. Parallèlement, l'or bleu devint or blanc avec le développement du tourisme hivernal dans les nouvelles stations de ski du Gavot : **Thollon** et **Bernex**.

L'usine d'embouteillage de l'eau d'Évian

La manutention d'Évian, construite en 1899 au-dessus du centre historique devint rapidement trop petite et en 1954, une nouvelle usine fut construite près de la gare. Elle fut elle-même être agrandie dès 1958 et produisit l'année suivante 270 millions de bouteilles ! Mais la demande toujours croissante obligea à prendre une décision radicale : construire une nouvelle usine sur la plaine d'**Amphion** (fig. 27). Ce sont 50 hectares de terrain qui furent achetés le long de la ligne de chemin de fer. En sept mois seulement, l'entreprise Giletto construisit une gigantesque usine de plus de 2 6000 m^2. La production débuta le 1er mai 1965 et l'usine fut inaugurée le 10 juin suivant en présence de nombreux élus. Afin de poursuivre l'acheminement des bouteilles par train, une véritable gare privée fut installée dans l'usine : 8 km de rails la reliaient à la voie Évian-Thonon. En 1970, les bouteilles en verre furent concurrencées par les bouteilles en plastique grâce à une nouvelle technologie installée à l'usine. Cela nécessita d'agrandir l'usine par un nouveau bâtiment. En 1994, afin de s'adapter à l'arrivée du PET (nouveau plastique pour les bouteilles) et aux nouvelles machines, de nouveaux travaux furent lancés. Des aménagements écologiques, tels qu'un système de filtration végétal et minéral, furent installés à l'usine et, en 2017, le méthaniseur de la communauté de commune du pays d'Évian est inauguré afin de réduire la pollution des nappes phréatiques par les produits chimiques utilisés dans l'agriculture.

Fig. 27- L'usine de la SAEME à Amphion-les-Bains.

Fig. 28- Départ de la nouvelle télécabine de Thollon-les-Mémises.

Les stations de ski

Le ski à Thollon, devenue Thollon-les-Mémises en 1992, débuta en décembre 1952 grâce à la mise en route conjointe du télésiège et du téléski du Mottet. Cependant, le ski y était pratiqué bien avant cette date dans le village, autour des hôtels et au Planchamps, où il existait dès 1950 un téléski. Les fameux « œufs », c'est-à-dire la télécabine de Thollon, furent installés en 1976. Ces derniers furent vendus aux enchères en 2013 lorsqu'une nouvelle télécabine fut construite (fig. 28). La même année, le nouveau télésiège du Parchet, emmenant les skieurs au Pic de Borée, fut inauguré.
À Bernex, plusieurs téléskis privés existaient dans les années 1950. Ils appartenaient à André Cazaumayou et à Félix Servoz. La station fut officiellement lancée en février 1974.
Toutefois, il apparaît depuis plusieurs années et de plus en plus clairement que le tourisme sportif ne permettra pas d'assurer la pérennité de l'économie touristique de la région. Dans ce contexte, nombreuses sont les communes ou les intercommunalités à faire le choix du développement culturel, telles Abondance, Sixt-Fer-à-Cheval, ou la communauté de communes de la vallée de Chamonix Mont-Blanc.

Conclusion

Au terme de cette mission, c'est la richesse du pays d'Évian que nous espérons avoir mise en valeur. Cette richesse est d'abord patrimoniale. Si toutes les communes ne possèdent pas l'imposant patrimoine thermal de la ville d'Évian-les-Bains, ou bien le patrimoine naturel du village de Novel, force a été de constater que chaque territoire a son histoire, ses spécificités, son patrimoine. Quant à l'habitat traditionnel, il est présent dans toutes les communes, même les plus urbanisées (Évian-les-Bains, Publier, Neuvecelle). La richesse du patrimoine archivistique recensé est également à souligner, même si le territoire souffre de la pauvreté des recherches menées ou publiées (période napoléonienne, contrebande, culture de la vigne, etc.).

Cette richesse est aussi constituée du travail des bénévoles et des associations qui ont jusqu'ici porté seuls la mise en valeur, voire la sauvegarde de leur patrimoine, en organisant des visites guidées de leurs sites ou en organisant des expositions ou des conférences. Ce dense réseau associatif (*Thollon d'hier et d'aujourd'hui, Association pour la restauration du prieuré de Meillerie, Sauvegarde et restauration de la vieille église* [à Lugrin], *Mémoire et patrimoine* [de Saint-Paul-en-Chablais], *Savoie-Argentine,* etc.) avait fait l'objet d'une journée de rencontre et de présentation au public en 2012. Cette journée, appelée « Première journée des acteurs du patrimoine du pays d'Évian » et organisée par l'association *Lou Vionnets* (coordination S. Bochaton et F. Urien), n'avait malheureusement pas été suivie d'une seconde. Le travail fourni par ces bénévoles et par les historiens amateurs n'a pourtant pas faibli ces cinq dernières années. Tous nous ont réservé un excellent accueil ainsi que leur aide précieuse. L'extension du label Pays d'art et d'histoire permettrait à l'ensemble de ces bonnes volontés de continuer à faire vivre le patrimoine du pays d'Évian tout en leur apportant l'expérience de près de quinze années de réussite en vallée d'Abondance.

Bibliographie

Histoire

Histoire générale du Pays d'Évian

Géologie et Littérature en Chablais, Thonon : SIAC, 2013.
Notre village et ses racines, Maxilly : Mairie de Maxilly, 2004.
BAUD Henri, MARIOTTE Jean-Yves, *Histoire des communes savoyardes. 1. Le Chablais*, Roanne : Horvath, 1980.
BROUZE Gaston, *Monographie de la commune de Novel, Haute-Savoie*, 1998.
CHAPERON Alexis, « Monographie de Saint-Gingolph », *MDAS*, Annecy : Académie salésienne, 1913.
DELERCE Arnaud, KUNTZ Jean-Marc, *Crimes et châtiments en Chablais*, Annecy : Le Vieil Annecy, 2013.
DUCHOUD Pierre, *Vieux villages, vieilles images*, Monthey : imprimerie Montfort, 2013.
DUPLAN Albert, « Hôpital d'Évian-les-Bains. Notes et documents », *MDAC*, Thonon : Académie chablaisienne, 1896.
FORAS Éloi-Amédée (de), MARÉSCHAL François (de), VIRY Pierre (de), *et al*., *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, 6 volumes, Grenoble : Allier, 1863-1938.
GIROD, Louis, Évian et le Chablais au fil de l'Histoire, Yens-sur-Morge : Cabédita, 1993.
GUIRAUD Alain, *Il était une fois Lugrin*, Lugrin : Imprimerie Mussy, 2003.
HERMANN Marie-Thérèse, *Architecture et vie traditionnelle en Savoie*, Montmélian : La Fontaine de Siloé, 1995.
MOREAU Jean, *Si Marin m'était conté*, Cholet : Pays et terroirs, 2002.
MOREAU Jean, *Marin d'hier et d'aujourd'hui*, Laval : Société publigraphique, sans date.
PICCARD Louis-Étienne, *Histoire de Thonon et du Chablais dès les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution française*, Marseille : Laffite Reprints, 1973.
VESIN Jean-Yves, *Thollon à travers les siècles*, Lugrin : Imprimerie Péray, 1993.
VESIN Jean-Yves, *Thollon et Meillerie autrefois*, Lugrin : Imprimerie Péray, 2006.

Périodes protohistoriques et antiques

BERTRANDY François, CHEVRIER Michèle, SERRALONGUE Joël, *Carte archéologique de la Gaule. La Haute-Savoie*, Académie des inscriptions et Belles-Lettres, 2000.
CROLA Bernard, TICON Joseph, *40 ans d'archéologie en Chablais*, Annecy : Le Vieil Annecy, 2012.

Époque médiévale

ANDENMATTEN Bernard, *La Maison de Savoie et la noblesse vaudoise (XIII^e^ — XIV^e^ siècle) : Supériorité féodale et autorité princière*, Lausanne : Société d'histoire de la Suisse romande, 2005.

BOCHATON Sidonie, « Deux exemples de fondations prieurales en Chablais. Meillerie et Saint-Paul (XII^e-XIII^e siècles) », Établissements monastiques et canoniaux dans les Alpes du Nord (V^e-*XV^e siècles)*, Ripaille, 5-6 novembre 2015 [à paraître].
BORRADORI Piera, *Mourir au monde : les lépreux dans le Pays de Vaud (XIII^e – XVII^e siècles)*, Cahiers lausannois d'histoire médiévale, Lausanne : Université de Lausanne, 1992.
BRUCHET Max, *Le château de Ripaille*, Paris, 1907.
BURGHART Marjorie, « Account Rolls of Medieval Savoy : Example of the Castellany of Évian-Féternes in 1299-1300 », *Opuscula — Short Texts of the Middle Ages and Renaissance*, 2012, 2 (3), p.1-36.
BUTAUD Germain, « Remarques introductives : autour de la définition et de la typologie de la coseigneurie », *Mélanges de l'École française de Rome - Moyen Âge* [en ligne], 122-1 | 2010, mis en ligne le 20 février 2013, consulté le 16 juillet 2017. URL : http://mefrm.revues.org/591.
CASTELNUOVO Guido, *Seigneurs et lignages en Pays de Vaud, du royaume de Bourgogne à l'arrivée des Savoie*, Lausanne : Université de Lausanne, 1994.
CONSTANT Monique, « Une ville franche des comtes de Savoie au Moyen Âge. Thonon », *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. 131, Paris, 1973, p. 105-149.
DELERCE Arnaud, KUNTZ Jean-Marc, *Focus Abondance. Une abbaye à la lumière de ses parchemins retrouvés*, CCPEVA, 2017.
DEMOTZ Bernard, *Le comté de Savoie du XI^e au XV^e siècle : pouvoir, château et état au Moyen Âge*, Genève : Slatkine, 2000.
DEMOTZ François*, La Bourgogne, dernier des royaumes carolingiens, 855-1056 : roi, pouvoirs et élites autour du Léman*, Lausanne : Société d'histoire de la Suisse romande, 2008.
GONTHIER Jean-François, « Le bois de Bret, ou Évian et Meillerie aux XIV^e, XV^e et XVI^e siècles », Œuvres historiques t. 3, Thonon-les-Bains, 1902-1903, p. 480-494.
GUFFOND Christophe, « Châteauvieux [à Féternes] », *Fiche patrimoine de l'association Lou Vionnets*, en ligne sur le site de la CCPEVA.
HERMANN Catherine, *Lépreux et maladières dans l'ancien diocèse de Genève entre le XIII^e et le XVI^e siècle*, Chambéry : Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, 2009.
HERMANN Catherine, *Vivre et mourir à l'hôpital au Moyen Âge dans l'ancien diocèse de Genève (XIII^e – XVI^e siècle)*, MDAS, Annecy : Académie salésienne, 2013.
MOUTHON Fabrice, « La famille et la terre : exploitation paysanne au sud du Léman à la fin du XIII^e siècle », *Revue historique*, 2002, p. 891-937.
MOUTHON Fabrice, *Savoie médiévale. Naissance d'un espace rural*, Chambéry : Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, 2010.
MOUTHON Fabrice, *Les communs (eaux, forêts, alpages) dans les montagnes de Savoie, XII^e - XVI^e siècles*, Chambéry : Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, 2016.
REYMOND Maxime, *Blonay. Virtute et prudentia*, Genève, 1950.

Époque moderne

BOCHATON Sidonie, « Les anciennes dépendances du prieuré de Meillerie », *Fiche patrimoine de l'association Lou Vionnets*, en ligne sur le site de la CCPEVA.
BOCHATON Sidonie, *L'agropastoralisme dans l'ancienne seigneurie de Meillerie (Chablais, Haute-Savoie). Étude d'après les sources archivistiques médiévales et modernes*, Dossier documentaire pour les Guides du Patrimoine des Pays de Savoie, Lyon, 2013 (dactyl.).
BOCHATON Sidonie, « La population de Thollon-Meillerie au XVIII^e siècle », *MDAC*, Thonon : Académie chablaisienne [à paraître].
BECCHIA Alain, *L'occupation espagnole de la Savoie. 1742-1749*, Chambéry : Société savoisienne

d'Histoire et d'Archéologie, 2007.
DONNET André, « L'occupation du Chablais oriental par les Valaisans (1536-1569) », *Vallesia*, 1960, p. 155-177.
DUPLAN Albert, « Histoire de la ville d'Évian par François Prévost (2e partie) », *MDAC*, Thonon : Académie chablaisienne, 1892.
DUPLAN Albert, « Le tir à l'oiseau ou Papegai à Évian », *MDAC*, Thonon : Académie chablaisienne, 1906, p. 37-50.
FORAS Éloi-Amédée de, « Prise d'Évian par les Français en 1591 », *MDAC*, Thonon : Académie chablaisienne, 1887, p. 19-26.
GUIRAUD Alain, *Au pays d'Évian en 1730*, Lugrin : Imprimerie Péray, 2008.
IMESCH Dionys, « Die Erwerbung von Évian und Monthey 1536 », *Blätter aus der Walliser Geschichte*, 1896, p. 1-34.
MORAND Joseph, « Le château et la seigneurerie (sic) de Saint-Gingolph », *Petites annales valaisannes*, Martigny : Société d'Histoire du Valais romand, 1929, p. 2-5.
NICOLAS Jean et Renée, *La vie quotidienne en Savoie aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris : Hachette, 1979.
NICOLAS Jean, *Impatiences en Savoie à la veille de la Révolution*, Chambéry : Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, 2013.

Époque contemporaine

1965-2015. L'usine Évian, ouvrage collectif de la SAEME, 2017.
L'émigration savoyarde en Argentine, Association Savoie Argentine.
ABRAHAMS Paul, *La Haute-Savoie contre elle-même : 1939-1945. Les Hauts-Savoyards vus par l'administration de Vichy*, Co-édition La Salévienne et Académie chablaisienne, 2006.
BOCHATON Sidonie, « L'église paroissiale de Thollon dans les premiers temps de la Révolution française », *Bulletin municipal de la commune de Thollon*, Thollon : Mairie de Thollon, 2010.
BOCHATON Sidonie, « La construction de l'église de Thollon (1819-1825) », *Bulletin municipal de la commune de Thollon*, Thollon : Mairie de Thollon, 2012.
BREUILLAUD-SOTTAS Françoise, *Évian, aux sources d'une réussite*, Annecy : Le Vieil Annecy, 2006.
BREUILLAUD-SOTTAS Françoise, *Évian 1900. La Belle époque sur les rives du Léman*, Milan : Silvana éditoriale, 2013.
BREUILLAUD-SOTTAS Françoise, *Évian et le drame de la Grande Guerre. 500 00 civils rapatriés*, Milan : Silvana éditoriale, 2014.
BREUILLAUD-SOTTAS Françoise, *Évian mondain. L Âge d or du thermalisme*, Milan : Silvana éditoriale, 2018.
BROUZE Pierre-Benoit, « Le village de Novel », *Fiche patrimoine de l'association Lou Vionnets*, en ligne sur le site de la CCPEVA.
CANOVA Pauline, *Chronique d'une tragédie annoncée, l'incendie de Saint-Gingolph. 22-23 juillet 1944*, Lausanne : Université de Lausanne, 1997 (dactyl.).
COLTICE Pierrette, *Journal d'une institutrice de montagne. 1936-1945*, Montmélian : La Fontaine de Siloé, 2008.
DUCHOUD Pierre, *Le temps des barques. Voiles latines du Léman*, Yens-sur-Morge : Cabédita, 2000.
DUCHOUD Pierre, *Vieux villages. Vieilles images. Illustration du cadre de vie de « ceux de Saint-Gingolph, ceux de Bret, ceux du Locum, ceux de Meillerie et ceux de Novel » entre le XVIIIe et XXe siècle*, Monthey : Imprimerie Montfort, 2013.

EGGS Claire, *Architecture d'Évian. Un patrimoine source d'avenir. Évian-les-Bains*, Annecy : CAUE, 2007.
GERMAIN Michel, *La Haute-Savoie dans la guerre 1939-1945. La vie quotidienne sous l'occupation*, Lyon : Horvath, 1992.
GUEDU Pierre, « Les moulins de Vinzier », *Fiche patrimoine de l'association Lou Vionnets*, en ligne sur le site de la CCPEVA.
GUEDU Pierre, « Les vignes de Féternes », *Fiche patrimoine de l'association Lou Vionnets*, en ligne sur le site de la CCPEVA.
GUEDU Pierre, *Le village joli : Vinzier dans la tourmente*, Allinges : Imprimerie Fillon, 2013.
GUEDU Pierre, *Féternes et le pays de Gavot au cœur de la Résistance (1939-1945)*, Allinges : Imprimerie Fillon, 2016.
GUERS Didier, TABERNIER Jean-Claude, *Chablais. Terre d'industries*, Montmélian : La Fontaine de Siloé, 2013.
GUICHONNET Paul, *L'émigration des Savoyards aux XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Chambéry : Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, 2005.
JULLIARD Jean-Yves, *Lugrin 1815-1914 : au pays d'Évian au XIX^e^ siècle*, Chambéry : Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, 2005.
MUNOS DU PELOUX Odile, *Passer en Suisse. Les passages clandestins entre la Haute-Savoie et la Suisse 1940-1944*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2013.
NEPLAZ Bernard (dir.), *Le Chablais dans la tourmente : 1939-1945*, Allinges : Imprimerie Fillon, 2012.
SACHE Bernard, *Meillerie ou les cailloux de la gloire*, Annecy : Le Vieil Annecy, 2003.
SACHE Marie-Claude, *Grandeur et déclin d'un centre commercial et industriel du Pays chablaisien* : Meillerie, 1805-1935, Lyon : Université de Lyon, 1967 (dactyl.).
SCHOEFFLER Monique, « La chapelle de Maraîche », *Fiche patrimoine de l'association Lou Vionnets*, en ligne.
TRENARD Louis, *La Révolution française en Rhône-Alpes*, Paris : Perrin, 1992.
URIEN Frédéric, « Le chalet de Sur les Prés [à Bernex] », *Fiche patrimoine de l'association Lou Vionnets*, en ligne sur le site de la CCPEVA.
VESIN Jean-Yves, *Thollon et Meillerie autrefois*, Lugrin : Imprimerie Peray, 2006.
WINIGER Anouchka, « Le refuge à la frontière valaisanne. Saint-Gingolph durant la 2^de^ Guerre mondiale », *Annales valaisannes*, Martigny : Société d'Histoire du Valais romand, 2003, p. 43-84.
ZENONI André, *Saint-Gingolph et sa région frontière dans la résistance. 1940-1945*, Monthey : Montfort, 1994.

Sources archivistiques

Éditions de sources archivistiques

Cartulaire du chapitre Notre-Dame de Lausanne, *Mémoires et documents publiés par la société d'histoire de la Suisse romande* (3^e^ série, t. III), Lausanne : Société d'histoire de la Suisse romande, 1948.
Recueils des franchises et lois municipales des principales villes de l'ancien diocèse de Genève, Genève : Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 1863.
DELERCE Arnaud, *Une abbaye de montagne. Sainte-Marie d'Aulps* : son histoire et son domaine par ses archives, Thonon : Académie chablaisienne, 2011.
DELERCE Arnaud, *Reconstitution du chartrier d'Abondance,* Saint-Jean-d'Aulps, 2015 (dactyl.).
GREMAUD Jean, *Documents relatifs à l'Histoire du Valais*, Lausanne : Société d'Histoire de la Suisse Romande, 1875-1898.

LECOY DE LA MARCHE Albert, *Recueil des franchises et lois municipales des principales villes de l'ancien diocèse de Genève*, Genève : Société d'Histoire et d'Archéologie, 1863.
LULLIN Paul, LE FORT Charles, *Régeste genevois : Répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1312*, Genève : Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 1866.
MALLET Édouard, *Chartes inédites relatives à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève, et antérieures à l'année 1312*, Genève : Jullien Frères, 1862.
PAHUD Alexandre, PERREAUD Bernadette, ROUILLER Jeau-Luc, *Le cartulaire de l'abbaye cistercienne de Hautcrêt (fin XII^e siècle)*, Cahiers lausannois d'histoire médiévale, Lausanne : Université de Lausanne, 2001.

Inventaires en ligne

www.aasm.ch
Site des archives de l'abbaye Saint-Maurice. Inventaire des archives des ordres canoniaux de Saint-Maurice et du Grand-Saint-Bernard, ainsi que des éditions suisses d'archives. Pour cette étude, concerne particulièrement l'ancienne seigneurie de Meillerie.
www.archives-cantonales.vd.ch
Inventaire des archives conservées par le canton de Vaud. Pour cette étude, concerne particulièrement l'ancienne seigneurie de Saint-Paul.
http://scopequery.vs.ch/suchinfo.aspx
Inventaire des archives conservées par le canton du Valais. Pour cette étude, concerne particulièrement l'ancienne seigneurie de Saint-Gingolph.
www.castellanie.net
Accès en ligne à certains rouleaux de comptabilité de l'ancienne châtellenie d'Évian-Féternes.
www.savoie-archives.fr
Inventaire en ligne des rouleaux de comptabilité de l'ancienne châtellenie d'Évian-Féternes.
www.archives.cg74.fr
Accès en ligne aux « mappes sardes » du Pays d'Évian et de la vallée d'Abondance.

Patrimoine naturel

Le Pays de Gavot, Guides du patrimoine naturel de la région Rhône-Alpes, Vourles : Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels, 2002.
CROSET Paulette, « Le Piedmont des Dranses du Chablais », *Revue de géographie alpine*, tome 42 n° 3, 1954, p. 521-556.
GUYOMARD Anne, Étude structurale et hydrogéologique de la terminaison occidentale du Massif des Mémises et de ses relations avec le complexe détritique quaternaire d'Évian, Chambéry : Université de Savoie, 2006 (dactyl.).
PERRET Amandine, *Géopatrimoine des trois Chablais : identification et valorisation des témoins glaciaires*, Thèse de doctorat sous la direction de Jean-Jacques DELANNOY et Emmanuel REYNARD, Chambéry, 2004 (dactyl.).
REFFAY Annie, « Vie pastorale d'une moyenne montagne : le Chablais », *Revue de géographie alpine,* (t. 55, n° 3), 1967, p. 401-468.

Patrimoine bâti

Églises et chapelles

BINZ Louis, *Les visites pastorales du diocèse de Genève par l'évêque Jean de Bertrand (1411-1414)*, Annecy : Académie salésienne, 2006.
REBORD Charles-Marie, *Supplément aux visites pastorales de saint François de Sales*, Annecy, 1920.

Châteaux et maisons fortes

BENOIT Loïc, *Habitat médiéval urbain en Haute-Savoie : Inventaire et état des lieux*, Rapport final d'opération archéologique déposé au SRA Rhône-Alpes, 2016.
BLONDEL Louis, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève,* Genève : Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 1956.
D'AGOSTINO Laurent (dir.)*, Les sites castraux de la Haute-Savoie. Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois et de Thonon-les-Bains*, Rapport final d'opération archéologique déposé au SRA Rhône-Alpes, 2011.
GONTHIER Jean-François, « Le château de La Chapelle-Marin et la famille de Compey », *La Revue savoisienne*, Annecy : Académie florimontane, 1897, p. 154-165.
PICCARD Louis-Étienne, « Le château de Larringes près d'Évian-les-Bains. Quelques notes », *MDAC*, Thonon : Académie chablaisienne, 1907, p. 115-182.
REGAT Christian, *Châteaux de Haute-Savoie. Chablais, Faucigny, Genevois*, Saint-Gingolph : Cabédita, 1994.

Monastères

Prieuré augustinien de Meillerie

BOCHATON Sidonie, *Étude historique et archéologique du prieuré fortifié de Meillerie*, Lyon : Université de Lyon 2, 2012 (dactyl.).
BOCHATON Sidonie, « Étude archéologique du prieuré de Meillerie (XIII^{e} – XIX^{e} siècle »), *MDAC*, Thonon : Académie chablaisienne, 2014, p.135-152.
BOCHATON Sidonie, "Nouvelles données historiques sur la fondation du prieuré de Meillerie en Chablais", *La Revue savoisienne*, Annecy : Académie florimontane, 2014, p.352-362.
BOCHATON Sidonie, "Lieux de justice dans la seigneurie ecclésiastique de Meillerie", Actes du colloque international *(Re) lecture archéologique de la justice en Europe à l'époque médiévale et moderne*, Bordeaux, 9 et 10 février, Bordeaux : Ausonius [à paraître].
DEMOLE Eugène, "Le trésor de Meillerie", *Revue numismatique suisse*, t. 20, 1915, p. 264-269.
QUAGLIA Lucien, "Meillerie et la prévôté du Grand St Bernard"*, Annales valaisannes,* vol. 11, 1961, p. 10-39.
QUAGLIA Lucien, *La Maison du Grand-Saint-Bernard des origines aux temps actuels,* Martigny :

Hospice du Grand-Saint-Bernard, 1972.

Prieuré bénédictin de Saint-Paul

BOCHATON Sidonie, “Nouvelles recherches historiques et archéologiques sur le prieuré de Saint-Paul-en-Chablais”, *Les Dossiers du Musée savoisien : Revue numérique* [en ligne], 2-2016.
FORAS Éloi-Amédée (de), “Cartulaire concernant l’ancien prieuré de Saint-Paul, en Chablais”, *Mémoires et documents publiés par l’Académie salésienne*, Annecy : Académie salésienne, 1899, pp. 165-179.
REYMOND Maxime, “Les origines de la seigneurie de Saint-Paul”, *MDAC*, Thonon : Académie chablaisienne, 1934.
WILDERMANN Ansgar, « Lutry », *in* GILOMEN-SCHENKEL Elsanne *et al*., *Frühe Klöster, die Benediktiner und Benediktinerinnen in der Schweiz*, Helvetia Sacra t. III/1, Bern, 1986, pp. 803-831.

Habitat traditionnel

Pays de Gavot. Conseils pour la mise en valeur de patrimoines bâtis et naturels, Annecy : CAUE, 1993.
CHALABI Maryannick, MONNET Thierry, *Val d’Abondance, Image du patrimoine*, Éditions du patrimoine, 1994.